

Terrible choc près du pont de la Raisse: 2 morts, 3 blessés

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

Certains produits agricoles subissent une hausse de 3%

Il s'agit notamment du lait et de la viande de boucherie

De notre correspondant de Berne :
Le Conseil fédéral est arrivé à la conclusion qu'un relèvement moyen de trois pour cent des prix agricoles était devenu aujourd'hui nécessaire et justifié, compte tenu de l'évolution des revenus dans les autres secteurs économiques. Les nouveaux prix ainsi fixés ne devraient pas faire l'objet d'un réajustement avant un an ou moins.

Les organisations paysannes avaient, pour leur part, réclamé une augmentation générale de 5 % des prix à la production. Mais le Conseil fédéral a jugé que la pression inflationniste serait par trop attisée s'il était fait intégralement droit à cette demande.
En application de sa décision de principe, le Conseil fédéral a promulgué les mesures suivantes qui prendront effet au 1er mai 1972, pour la plupart.

● LE PRIX DE BASE DU LAIT SERA AUGMENTÉ DE 3 CENTIMES
Il atteindra donc 65 c. par litre. Mais la retenue passera de 1,5 à 2,5 centimes.

● LE PRIX INDICATIF DE LA VIANDE DE BOUCHERIE SERA AUGMENTÉ

La hausse sera en moyenne de 25 à 30 centimes par kilo de poids vif pour le gros bétail et les moutons. Pour les veaux de qualité «1a», un prix indicatif est prévu pour la première fois (6 fr. 70 par kilo).
Les subsides par vache pour les engraisseurs professionnels de veaux passeront de 200 à 250 francs.
Ces décisions devraient permettre d'accroître le revenu agricole de 110 à 120 millions de francs par an, puis de 140 millions quand elles auront tous leurs effets.
Il en résultera une dépense supplémentaire pour la Confédération de 40 à 50 millions de francs. L'indice des prix à la consommation devrait par conséquent s'accroître d'environ un demi pour cent.

LES CONDITIONS DE PRODUCTION ET D'ÉCOULEMENT DANS LE SECTEUR LAITIER

L'économie laitière constitue la clé de voûte de l'agriculture suisse. Durant les trois derniers exercices laitiers (1er novembre au 31 octobre) les livraisons de lait se sont élevées à quelque 25 millions de quintaux par année. Et, depuis l'automne dernier, les fournitures se sont accrues. L'effectif bovin comptera cette année quelque 20.000 têtes de plus et atteindra 890.000 bêtes. (Lire la suite en page 13.)

Les idées et les faits Un oui rétréci

M. Georges Pompidou n'a pas obtenu le «oui» massif qu'il souhaitait. Lorsqu'il lança au mois de mars l'idée de son référendum sur l'Europe, on estimait généralement qu'il avait choisi très habilement son terrain pour faire approuver sa politique à un an des élections législatives et pour lui permettre de participer activement à l'élaboration de l'Europe nouvelle (dans un sens qui n'a pas été clairement défini) qui devrait naître à la suite de l'adhésion de l'Angleterre au Marché commun. Or, durant la campagne référendaire, il apparut peu à peu que les positions n'étaient pas aussi tranchées qu'il ne semblait d'abord et que nombre de Français commençaient à hésiter sur l'attitude à adopter. Certes, le oui est acquis mais dans une proportion si juste que l'U.D.R. reste, malgré tout, incertaine de son avenir.

Quarante pour cent d'abstentions, c'est beaucoup pour une consultation de ce genre en France, tandis qu'en Suisse une participation de 60 % est déjà un record! Mais ce serait une illusion de penser que l'abstentionnisme de dimanche, Outre-Jura, est dû entièrement au mot d'ordre de M. Mitterrand. Les socialistes français ne mobilisent généralement que deux millions d'électeurs. Parmi ceux qui n'ont pas voté, il y a les hésitants dont nous parlons plus haut, les citoyens qui, notamment, voulaient dire oui à l'Europe, mais non à M. Pompidou.

Il y a surtout les indifférents; les indifférents de «profession» d'abord, nombreux sous toutes les latitudes; les indifférents ensuite que la question posée n'intéressait pas parce que trop lointaine. C'est une erreur des grandes démocraties de demander au peuple son opinion sur la politique étrangère qui ne doit pas devenir l'objet des passions idéologiques.

Quant aux cinq millions de non, c'est indûment que M. Georges Marchais se les approprie. En la circonstance, les communistes ont d'ailleurs commis une imposture en se réclamant de l'indépendance nationale. Là où ils sont au pouvoir, ils appliquent — par la violence — la doctrine chère à Brejnev de la souveraineté limitée. Dans les départements de l'Hérault et du Gard où les rapatriés d'Algérie sont nombreux, les votes négatifs ont largement dépassé les effectifs moscouitaires. Dans bien des provinces, les petits commerçants et artisans en colère, adeptes de Gérard Nicoud, ont saisi l'occasion de se prononcer contre le gouvernement. Les royalistes qui recommandaient le non se sont souvenus du mot de Maurras. «De toutes les libertés humaines, la plus précieuse est l'indépendance de la patrie». Enfin, il n'étonnera personne que les gaullistes fervents aient estimé, à l'instar de M. Vendroux, beau-frère du général, que M. Pompidou ne suivait pas la ligne tracée par son illustre prédécesseur.

Le oui lui-même est équivoque. L'Europe n'était pas comprise de M. Debré de la même façon qu'elle l'était par J.-J. S.-S. et par Lecanuet. En résumé, le scrutin français de dimanche ne contribue guère à faire avancer la cause européenne et en politique intérieure elle n'a pas comblé, le fossé entre U.D.R. et centristes.
René BRAICHT

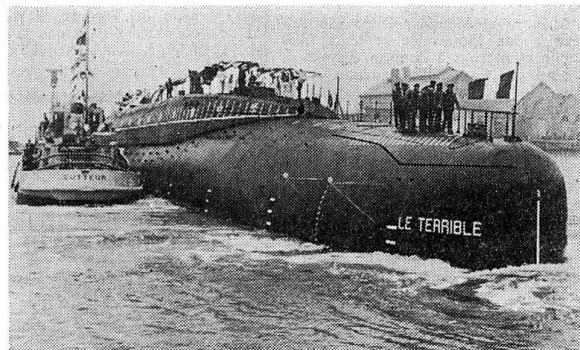
La base des sous-marins nucléaires français espionnée par les Russes?

CHERBOURG (AP). — Le fait que des pêcheurs bas-Normands aient trouvé récemment dans leurs dragues à coquilles Saint-Jacques des éléments de microphones sous-marins, posés dit-on en baie de Seine proche de la base des sous-marins nucléaires français, est diversement commenté.

M. Cordin, administrateur en chef du quartier affaires maritimes de Caen, est assez discret sur cette affaire, et bien que reconnaissant que certains détails des informations concernant ces étranges découvertes, ne sont pas dénués de fondement, se refuse à tout commentaire arguant que l'affaire est maintenant entre les mains de la marine nationale.

Un fait est indéniable: que ce soit lors des essais du sous-marin lance-engins à propulsion nucléaire «Le Redoutable», et ceux de son «sister-ship» «Le Terrible», les services de la sécurité navale — le deuxième bureau de la marine nationale — ont toujours remarqué la présence dans les zones proches des eaux territoriales françaises ou en escale à Cherbourg, de cargos ou de chalutiers soviétiques accompagnés de navires-usines dotés de puissants moyens de radio-télécommunications.

(suite en dernière page)



Le sous-marin nucléaire français «Le Terrible» le jour de son lancement.

(Photo Agip)

Echantillons en «poche» ils ont quitté la Lune

HOUSTON (AP). — Les astronautes d'Apollo 16 ont accompli leur mission. John Young et Charles Duke ont quitté la Lune lundi matin en emportant avec eux une précieuse collection de 111 kilos d'échantillons de sol qui devraient permettre aux savants de mieux connaître l'origine de l'astre.

Après avoir séjourné pendant 71 heures dans la région montagneuse Descartes et accompli trois longues randonnées à bord de leur véhicule électrique, ils ont décollé, ainsi que nous l'avons dit, à 2 h 26 pour rejoindre en orbite le vaisseau de commandement à bord duquel se trouvait leur camarade Thomas Mattingly.

Le spectaculaire décollage a été télévisé en direct grâce à la caméra-couleur installée sur la jeep lunaire abandonnée sur place.

«Quelle balade, mais quelle balade», s'est exclamé Duke alors que le LEM «Orion» commençait son ascension.

Les manœuvres de poursuite et d'arrimage des deux vaisseaux ont duré plus de deux heures. «Orion» a d'abord été installé sur une orbite elliptique.

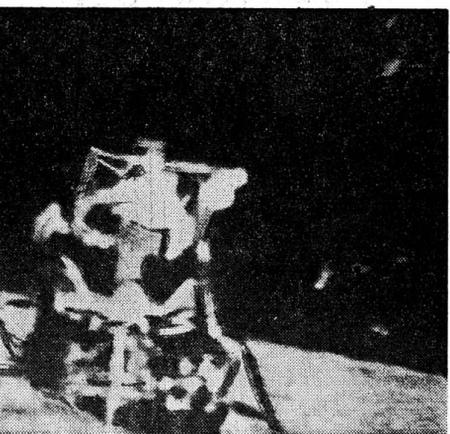
Mattingly avait pour sa part modifié légèrement dimanche l'orbite de son module de commandement «Casper» afin de faciliter l'opération. A 4 h 35, la jonction était réalisée.

DÉGÂTS

Alors que les deux engins s'approchaient l'un de l'autre, Mattingly avait remarqué que des dégâts semblaient avoir été causés au LEM au moment du décollage.

«Ça ne paraît pas beau. Il y a même des débris à l'extérieur», avait-il annoncé après son inspection.

Mais l'opération d'arrimage s'est néanmoins faite sans



L'ultime seconde: l'étage supérieur du LEM s'est arraché à la Lune, projetant une gerbe de flammes rouges, oranges et vertes.

(Téléphoto AP)

incident et les astronautes, ont aussitôt entrepris de préparer leur retour vers la Terre. Ils devaient demeurer encore 24 heures en orbite autour de la Lune.

Le module lunaire a été largué lundi à 21 h 52

Une heure plus tard, un satellite scientifique devait être éjecté du module de commandement. Ce n'est qu'à 3 h 16 ce matin que le moteur de «Casper» devait être mis à feu pour arracher le vaisseau à l'attraction de la Lune et entamer le retour vers la Terre où l'amerrissage dans le Pacifique est prévu pour jeudi à 20 h 44.

Chaban et d'autres ministres feraient les frais du mini-succès du référendum

De tradition en France, où l'on multiplie les «nuances» politiques, un référendum — et celui-ci plus que les autres — c'est l'auge espagnole à l'envers: chacun en tire, à son gré, de quoi nourrir sa satisfaction. Tout le monde illumine en interprétant chiffres et pourcentages; c'est l'autre qui a mordu la poussière.

Embarassés, les commentateurs professionnels accordent à Pompidou soit un demi-succès, soit une semi-défaite. De

même, pour le parti communiste qui préconisait le «non» et à M. Mitterrand qui recommandait l'abstention. Dans cette confusion, on oublie que la question posée portait sur l'Europe et à ce point de vue des constatations simples s'imposent.

Même si le oui ne représente que 36,11% des électeurs français (67,70% des suffrages exprimés) cela ne signifie pas qu'un tiers seulement des Français est favorable à l'Europe et à son élargis-

sement et aux «perspectives nouvelles» qui doivent conduire à une sorte de confédération politique. Pour évaluer les «Européens» il faut ajouter à ces 36% au moins 20% des Français qui, à l'appel de l'Européen Mitterrand, se sont volontairement et spectaculairement abstenus et une partie de ceux qui, à l'appel du même parti socialiste, ont voté «blanc» (7,10% contre 2 habituellement).

En revanche, il est évident que ce modeste score officiel du «oui» de 36% que, seul, on retiendra à l'étranger, signifie un affaiblissement de la position «européenne» de Pompidou et de la France dans le concert des Dix, un affaiblissement de sa crédibilité et une menace pour ses ambitions avouées de voir la France jouer un rôle dirigeant dans la future grande Europe et d'accueillir à Paris le secrétariat de la future Europe politique. Il en est de même pour les ambitions personnelles que l'on prête peut-être généreusement à Pompidou d'être un jour le premier président de la Confédération européenne.

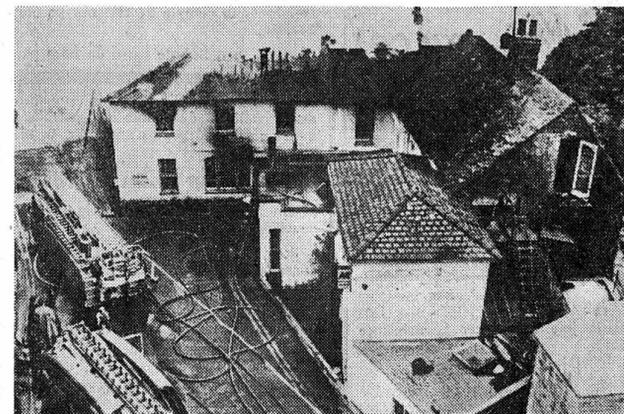
LES CONSÉQUENCES

Reste la leçon que Pompidou va tirer de ce demi-échec ou demi-succès. Peu de gens croient qu'il pourrait infléchir sa politique européenne, la mettre en veilleuse. C'est sur le plan intérieur qu'il agit. Beaucoup prévoient un remaniement ministériel dont le premier ministre Chaban-Delmas pourrait faire les frais puisque c'est à lui que Pompidou avait confié la direction de la campagne. D'autres têtes tomberont à cette occasion. Mais il n'y aura pas «d'éclatement» de la majorité.

Jean DANÈS

(Suite en dernière page.)

LA TRAGÉDIE DE CAMBRIDGE



CAMBRIDGE (AFP). — Une femme a trouvé la mort dans l'incendie qui a ravagé lundi matin le «Garden house hotel» de Cambridge, mais cinq personnes sont toujours portées manquantes.

Neuf autres ont été hospitalisées. Huit souffrent de brûlures et la neuvième, une femme, s'est brisée les deux jambes en sautant par la fenêtre du premier étage.

L'alerte a été donnée peu après sept heures et la plupart des clients se trouvaient encore au lit. Une partie d'entre eux ont pu s'échapper soit par les issues de secours soit en sautant par les fenêtres. L'hôtel hébergeait 35 clients et onze membres du personnel. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 8 et 11

L'actualité suisse : page 13

Les sports : pages 15 et 18

Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 21

Dernière heure et bourses : page 23

Ouvrier vigneron grièvement blessé à Cortaillod (Page 3)

Nouveauté politique à la Chaux-de-Fonds (Page 23)

Aéroport continental bernois au Grand-Marais : rapport et avant-projet (Page 11)

FRANCO

Friande action!!!

de 20 h à 22 heures

Au «CITY»

la demi-douzaine d'escargots à Fr. 3.20

service compris!!!

FRANCO

Pourquoi tout augmente

Le nouveau train de hausses, affectant notamment le lait et la viande, s'il provoque l'irritation des gens, va susciter aussi les commentaires habituels, visant surtout à chercher des boucs émissaires.

Quels sont donc les responsables de cette escalade absurde, entendra-t-on dire? Et les démagogues professionnels n'auront aucun mal pour désigner les coupables, dénoncer les causes. Il y a fort peu de chance cependant que, parmi ces dernières, figure la nouvelle attitude des individus et des foules vis-à-vis de «l'Etat» et de ses institutions.

Or cet «Etat», qu'il s'appelle commune, canton, confédération ou simplement administration, a été promu depuis belle lurette, la prospérité générale aidant, au rang d'Etat-providence. Les préoccupations sociales lui ayant été déléguées, et de nouvelles tâches lui étant confiées chaque jour, tout le monde admet qu'il intervienne de mille et une manières dans la vie des citoyens.

L'exemple le plus frappant est fourni par la Suède, où le socialisme si bien organisé, dans ses moindres détails, que l'Etat s'occupe à présent de tout, jusque dans les recoins secrets de la vie privée. Toutes les Suédoises et tous les Suédois sont maintenant fichés intégralement. Toutes leurs capacités, leurs ressources, leurs qualités et leurs défauts sont connus — des fonctionnaires — et classés, disponibles à tout moment.

Le système est si parfait que les Suédois n'ont plus d'autre souci que de se préoccuper de leur vie privée — et qu'ils recommencent, comme autrefois, à manifester dans les rues, pour revendiquer, on ne sait trop, au juste, pour quoi.

Ou plutôt si, en Suède comme ailleurs, le comportement de l'Etat-providence a donné naissance à une attitude fondamentale de revendication, qui caractérise notre époque. L'idée s'est propagée que les bienfaits que l'Etat peut répartir, et que le rendement qu'il est possible d'obtenir de l'économie, sont inépuisables.

«Davantage, et toujours davantage», tel est le slogan à la mode. Mais nul ne songe, recevant satisfaction sans cesse, à offrir également une contrepartie, c'est-à-dire à produire aussi davantage. C'est partout l'inverse qui arrive: aux revendications croissantes correspond la diminution constante des prestations des bénéficiaires.

Etonnez-vous après cela que l'on parle d'inflation, et que le prix du lait, de la viande et de tout le reste augmente sans fin.

R.A.

A Neuchâtel et dans la région

TERRIBLE ACCIDENT PRÈS DU PONT DE LA RAISSE

- Deux morts (dont le directeur de la Maison de Belmont)
- Une jeune fille de Bienne est grièvement blessée



Au premier plan, la voiture neuchâteloise puis la bernoise. (Avipress - Chevalley)



La voiture de M. Hofner après l'accident. (Avipress - Chevalley)

Encore un accident dans la région du pont de la Raisse mais celui-ci s'est produit hier matin et particulièrement tragique: il a fait deux morts et une blessée, très grièvement atteinte. Vers 9 h 15, une voiture pilotée par M. Pier-Carlo Simonetti, 24 ans, demeurant à Neuchâtel, empruntait la NS se dirigeant vers Yverdon. Soudain, à proximité du pont de la Raisse et dans des circonstances qui n'ont pu encore être clairement établies, cette voiture entra en collision avec un autre véhicule roulant en sens inverse et conduit par Mlle Anna Weber, 23 ans, de Boudry. Si l'on en juge par les photos des deux véhicules après l'accident,

le choc dut être d'une violence inouïe. Sous l'effet du choc, la voiture Simonetti a été projetée au bas d'un talus, à gauche par rapport à son sens de marche. Un des deux passagers de cette voiture, M. Jean-Paul Hofner, 21 ans, domicilié à Bienne, a été tué sur le coup. Le passager de la voiture Weber, M. Jean Sœur, 39 ans, directeur de la Maison de Belmont, à Boudry, grièvement blessé, devait décéder durant son transfert dans un hôpital de Neuchâtel. La deuxième passagère de la voiture Simonetti, Mlle Marie-Claire Baumann, 22 ans, domiciliée elle aussi à Bienne, a été grièvement blessée.

Déjà conduite à l'hôpital d'Yverdon, elle dut être transférée à l'hôpital cantonal de Lausanne et hier à 20 heures, son état était toujours considéré comme très grave. M. Simonetti et Mlle Weber, souffrant de contusions multiples, ont été hospitalisés à Yverdon. Les deux véhicules sont, inutile de le dire, complètement démolis. L'accident s'est produit sur un tronçon rectiligne, peu avant le pont de la Raisse, la route bétonnée étant alors légèrement mouillée. Les premiers secours d'Yverdon ont dû intervenir peu après l'accident, la route étant recouverte d'essence. Ce sont eux, également qui, à l'aide d'un treuil, ont remonté la voiture qui

avait dévalé le talus. Venant du canton de Vaud, M. Jean Sœur et sa femme s'étaient parfaitement intégrés dans notre région en prenant la direction de la Maison de Belmont. Les hautes qualités de M. Sœur avaient permis à la ville de Neuchâtel de lui confier la direction de cet établissement où les problèmes humains sont fort nombreux. La fatalité a voulu que soit enlevé prématurément un homme qui désirait vouer sa carrière à soulager la détresse de l'enfant abandonné. Il faisait également partie de la commission scolaire au sein de laquelle ses conseils judicieux étaient fort appréciés.

COMPTES ACCEPTÉS À MARIN-ÉPAGNIER

De notre correspondant : Pour sa dernière séance, le Conseil général de Marin-Épagnier a siégé samedi après-midi sous la présidence de M. André Graber, le choix de l'heure étant dû au fait que la séance devait être suivie de la visite des réservoirs d'eau aux Champs-Magnin, visite remplaçant l'inauguration renvoyée à deux reprises en raison de différentes circonstances. L'appel fait constater la présence de trente conseillers, des cinq membres de l'exécutif et de l'administrateur.

Comptes et gestion de 1971. — Les comptes présentent un résultat favorable puisqu'ils bouclent par un excédent de recettes de 83.179 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 48.125 francs. Après une attribution de 75.849 fr. à la réserve pour l'épuration des eaux, il reste un solde de 7.330 fr. qui a été versé à la réserve ordinaire. Le compte de pertes et profits se présente comme suit : Revenus communaux : intérêts actifs, 44.891 fr. 85 ; imposables productifs, 132.470 fr. 05 ; impôts, 1.019.435 fr. 10 ; taxes, 165.043 fr. 80 ; recettes diverses, 55.251 fr. 25 ; service des eaux, 28.900 fr. 25 ; service de l'électricité, 116.217 fr. 95. Charges communales : intérêts passifs, 226.493 fr. 75 ; forêts, 771 fr. 20 ; frais d'administration, 132.064 fr. 45 ; hygiène publique, 65.482 fr. 60 ; instruction publique, 564.107 fr. 50 ; sports, loisirs, culture, 3400 francs ; travaux publics, 178.376 fr. 90 ; police, 58.874 fr. 10 ; œuvres sociales, 151.765 fr. 60 ; dépenses diverses, 97.694 fr. 85. Total des recettes, 1.562.210 fr. 25 ; total des dépenses, 1.479.030 fr. 95. Les amortissements légaux se montent à 145.566 fr. auxquels vient s'ajouter un amortissement de 28.500 fr. sur les immeubles improductifs. Le rendement des impôts dépasse les prévisions budgétaires de 109.435 francs. Le service de l'électricité et les recettes diverses présentent également des plus-values appréciables. Aux dépenses, l'instruction publique et la protection civile accusent une augmentation sensible des charges par rapport au budget.

Au nom de la commission du budget et des comptes, M. Jean Fischer propose l'acceptation des comptes. Les porte-parole des groupes en font autant puis quelques remarques sont présentées par M. Rémy Thévenaz au sujet du taux des amortissements tandis que M. Emile Pettit exprime sa satisfaction quant aux tableaux annexes accompagnant la présentation des comptes qui sont acceptés à l'unanimité.

Dans son rapport de gestion, M. Gehrig, président du Conseil communal, passe en revue les problèmes les plus importants résolus par les autorités au cours de l'année et mentionne ceux qui n'ont pas encore pu être menés à chef ainsi que les projets à l'étude. Comme les comptes, la gestion est approuvée à l'unanimité.

Cession de terrain au domaine public cantonal. — L'élargissement du canal de la Thielle lors de la seconde correction des eaux du Jura a nécessité la modification d'un chemin communal près du pont du chemin de fer B. N. Les nouvelles mensurations cadastrales ont pour conséquence la cession gratuite au domaine public cantonal d'une surface de quatre mètres carrés au dépens du domaine public communal. Cette transaction est approuvée sans discussion.

PAS D'ABATTAGE D'ARBRES, S.V.P. !

M. Remo Siliprandi, directeur de police, répond à différentes interpellations déposées lors de la séance précédente et communique les décisions prises au sujet de quelques problèmes de circulation et de signalisation. Présentée à deux reprises au Conseil général sous des formes renouvelées, elle avait fait l'objet d'un refus de la législature. Le Conseil communal revient cette fois avec une proposition de suppression qui est combattue par le groupe socialiste qui voit dans cet abandon un premier pas vers la suppression des impôts directs. L'amendement socialiste est repoussé par 20 voix contre 7 puis la suppression de la taxe est approuvée par un même résultat.

LA VIE POLITIQUE

Sept conseillers généraux renoncent

(sp) Si la plupart des conseillers généraux sortants se représentent dans les listes respectives en vue des prochaines élections communales, cinq radicaux, MM. Maurice Luder, Alexandre Perrotti, Richard Collin, Roland Halbesen et Jean-Louis Sandoz, un libéral, M. Rémy Thévenaz, et un socialiste, M. Frédy Scheurer, ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat.

Répondant à M. Jacques Vessaz, le président du Conseil communal donne connaissance des démarches faites au sujet du projet d'aérodrome des Grands-Maraix qui porterait préjudice à la région. M. Régis souhaite la disparition d'un tas de ferraille qui dépare les bords de la Thielle puis M. Maurice Wermeille suggère de la part du nouvel agent de police, une campagne d'éducation en faveur du respect des règles de la circulation et de la propriété. Le président de l'assemblée remercie les conseillers généraux qui renoncent à se présenter aux prochaines élections et après avoir souhaité qu'elles se déroulent dans le calme, il lève la séance et communique quelques instructions relatives à la visite des réservoirs.

« Cyclistes, cyclomotoristes : et le code de la route? »

Il est agréable de circuler à cyclomoteur. Toutefois, le simple cycliste n'a pas le droit de s'accrocher au bras de son « copain » pour bénéficier de la force motrice de son véhicule, comme de tout autre véhicule d'ailleurs.



Cette pratique est dangereuse car lors d'un changement de direction, un simple faux mouvement et les deux cyclistes peuvent se retrouver à terre avec de graves blessures. Pédales est d'ailleurs excellent pour la santé ! Et voici pour rappel la loi fédérale sur la circulation routière, art. 46-4 : Les cyclistes ne doivent pas se faire remorquer par des véhicules ou des animaux. Quant à l'ordonnance sur les règles de la circulation routière, elle dit à l'art. 43-2 : Les motocycles ne circuleront pas à côté de cycles ou de cyclomoteurs ; les cyclomoteurs ne circuleront pas de front ou à côté de cycles. Et à l'art. 71-1 : Les conducteurs de véhicules automobiles et de cycles, de même que leurs passagers, ne doivent remorquer, tirer ou pousser ni véhicule ni autre objet. Il leur est également interdit de tirer des skieurs, des luges de sport, etc., ainsi que de conduire des animaux ; les cyclistes adultes peuvent toutefois, en prenant les précautions nécessaires, conduire un chien en laisse.

500 personnes se retrouvent au Château de Colombier, pour sauver la cavalerie menacée



Le chef du département militaire cantonal, M. François Jeanneret, s'adressant aux invités de la Société de cavalerie à la Salle des Chevaliers, au premier rang de laquelle on reconnaît le président du Grand conseil, M. Louis Mauler, le commandant d'arrondissement, M. Ely Tacchela et le premier secrétaire du département, le capitaine Sandoz. (Avipress - J.-P. Baillod)

Parce qu'il est dans les intentions du Conseil fédéral de supprimer la cavalerie au sein de l'armée helvétique, 500 personnes, encadrées d'une trentaine de dragons de l'escadron 6 rgt 1, venant pour la plupart du Val-de-Ruz, se sont retrouvées dans la cour du Château de Colombier, hier soir. Pour la bonne cause, en répondant à l'invitation de la Société cantonale neuchâteloise de cavalerie organisatrice, en liaison avec le département militaire cantonal, lors d'une manifestation solennelle de soutien à la cavalerie et à la cause du cheval en Suisse. Tous ces défenseurs des unités de dragons ont ainsi mêlé leurs voix aux milliers d'autres qui s'élèvent de partout, mais principalement de Suisse romande, pour que les Chambres fédérales, appelées à se prononcer, disent non au Conseil fédéral en souhaitant que les députés allemands fassent pencher la balance en faveur du maintien des 18 escadrons de cette arme.

Les arguments des adversaires et des partisans de la cavalerie sont connus, mais à l'origine du dilemme il y eut, ne l'oublions pas, le besoin en hommes des troupes mécanisées que le Conseil fédéral, d'une manière un peu trop simpliste, pense aller chercher dans les rangs des dragons ! Erreur fondamentale, s'écrièrent alors certains officiers supérieurs, tel le colonel divisionnaire neuchâtelois Pierre Godet, le colonel François Berthoud de Colombier, ancien commandant du rgt de dragons 1, car la cavalerie, dans des terrains accidentés comme le Jura ou les Préalpes, est, au combat et dans le transport, un moyen indispensable. La pétition, lancée dans le canton par les sections de la Société de cavalerie pour sauver cette arme à laquelle les hommes de la campagne sont si fortement attachés, est déjà couverte de plus de 10.000 signatures et hier soir les listes circulaient dans l'enceinte du château. La manifestation se déroula à la salle des Chevaliers mais, vu l'affluence, la plus

grande partie des auditeurs durent se contenter du réfectoire de la caserne qui avait été sonorisé pour la circonstance. Successivement, et sous la présidence de M. Jean Kipfer, président de la Société de cavalerie, le conseiller d'Etat chef du département militaire, M. François Jeanneret, au nom du gouvernement neuchâtelois (qui l'un des premiers de Suisse, était déjà intervenu en mars 1970 auprès du Conseil fédéral pour le maintien de la cavalerie), le divisionnaire Pierre Godet et un agriculteur de Bolind, M. Henri Rais, firent le tour du problème vu sous l'angle politique et psychologique, militaire et campagne, justifiant les arguments de tous ceux qui, pour diverses raisons, estiment qu'il y a un problème fondamental des effectifs de l'armée à trancher. Ce n'est pas en transférant les dragons dans les troupes mécanisées (mais le voudront-ils et n'allons-nous pas créer une contestation à un niveau et dans un secteur où il n'y en eut jamais ?) Qu'on le résoudra. G. Mt

« Bonne Tranche » : Marin qualifié pour la finale

(c) Opposé lundi soir à la commune de Rne (FR) pour la demi-finale de l'émission « La Bonne Tranche » animée par Jacques Donzel, Marin s'est qualifié pour la finale par le résultat de 5 à 2. Trois réponses justes ont été trouvées dans la salle et deux sont parvenues de l'extérieur. La finale aura lieu le 15 mai et Marin sera opposé au gagnant de la demi-finale entre Broc et Saint-Luc (VS).



(Avipress - J.-P. Baillod)

Une meilleure participation des étudiants aux différents conseils de l'Université

Le projet de loi sur la réorganisation des autorités universitaires, adopté en votation populaire les 6 et 7 juin derniers, n'est pas resté lettre morte. Comme le souligne M. Werner Sörensen, recteur de l'Université, dans son dernier rapport publié dans les « Annales 1970-1971 » les nouvelles structures prévues par la loi ont pour but de permettre une meilleure participation des corps intermédiaires et des étudiants eux-mêmes aux conseils universitaires et cela, à tous les niveaux. C'est ainsi que, durant l'année universitaire 1970-1971, cette participation est devenue réalité dans quatre conseils de facultés ainsi qu'au sein des collèges de la faculté des lettres. S'il est trop tôt pour juger déjà du succès de ces expériences qui supposent qu'on revienne, dans les mois à venir, ces méthodes de travail, il n'en est pas moins vrai que ces essais, toujours selon M. Sörensen, ont bénéficié d'une bonne volonté générale et d'un esprit constructif et encourageant.

sont désintéressés de leur fédération pour laquelle le pronostic est sombre à la fin de cette année universitaire. Cette situation n'est cependant pas propre à Neuchâtel, puisque, dans d'autres universités, à Lausanne et à Genève, notamment, les associations générales d'étudiants ont cessé toute activité. A ce propos, M. Sörensen souhaite qu'on étudie bientôt une forme nouvelle de fédération capable de s'imposer à l'intérêt de la majorité des étudiants. Une chose est de concevoir et d'installer de nouvelles structures, c'est un autre problème que de créer les conditions qui permettront aux nouveaux organes de travailler réellement. Le recteur précise à ce propos : « Pour qui connaît l'autonomie dont les facultés, voire les instituts ou séminaires, ont joui jusqu'ici, il sera facile de comprendre que la nécessité d'intégrer les demandes individuelles dans des plans de développement soumis à des autorités chargées de les harmoniser ou de fixer les priorités ne sera pas admise d'un jour à l'autre. »

MANQUE DE CHALEUR

Le recteur de notre Université précise toutefois que si les relations avec les étudiants se sont ainsi intensifiées au niveau des instituts et des facultés du fait même de leur participation dans les organes responsables, on doit reconnaître qu'elles ont manqué de chaleur et d'intérêt au niveau de la Fédération des étudiants et du rectorat. Dans leur grande majorité, les étudiants se

AUVERNIER

Vie paroissiale
(c) Pour renforcer les liens d'amitié qui l'unissent à la paroisse d'Auvernier, le chœur mixte de Peseux a participé au culte de dimanche. Ce fut une heureuse surprise pour les fidèles.

Erreur de routage

(c) Ces derniers jours les habitants ont reçu la pochette de cartes Pro Infirmitas. A la suite d'une erreur de cheminement, ces enveloppes portent comme indication « aux habitants du canton de Vaud ». Les intéressés conservant les cartes auront soin, sans doute, de faire parvenir leur versement à Pro Infirmitas, ventes de cartes, Neuchâtel, en corrigeant le numéro de chèque postal (20-2437).

UN OUVRIER VIGNERON GRIÈVEMENT BLESSÉ À CORTAILLOD

(c) Hier, vers 13 h 45, M. Nicholas Rea, ouvrier vigneron de l'entreprise Châtenay et habitant 22 rue des Coteaux, a fait une chute sur le dos, d'une hauteur de plus de 30 m au bas d'un mur. M. Rea était occupé à tendre des fils de fer dans une vigne des Bugnon. Il tirait de tout son poids côté aval et au haut d'un mur surplombant une autre vigne en contrebas. L'attache du fil lâcha et la victime fut précipitée en arrière au bas du mur. Souffrant de graves lésions à la colonne vertébrale, M. Rea a été transporté aux Cadolles par l'ambulance.

Des « artistes en herbe » dans tous les jardins d'enfants de la ville !

C'est une aubaine pour les yeux que les animaux empaillés des couloirs du Collège latin aient cédé la place dans leurs vitrines, pour trois semaines, à des objets plus colorés et plus... vivants ! Toute la production d'une série d'artistes pour qui la création ne pose aucun problème d'engagement y est installée, celle des « Artistes en herbe » des dix-huit jardins d'enfants de la ville. C'est M. Philippe Mayor qui a inauguré samedi matin cette exposition heureuse en compagnie de Mme Neuen-schwander, conseillère-surveillante pour les jardins d'enfants, qui a joué le rôle de coordinatrice entre les jardinières et s'est chargée de la présentation de l'exposition. UN RÉALISME Cela se voit, la disposition des travaux a été faite avec un grand souci de clarté ; il ne s'agit pas d'un « fouillis » de dessins et d'objets juxtaposés au hasard.

Chacun des dix-huit panneaux de peinture présente un intérêt particulier, soit par les teintes des œuvres rassemblées, par l'atmosphère, l'idée. En fait, à travers ces travaux et ces couleurs, c'est bien toute la « mythologie enfantine » qui apparaît ; c'est toute une vision de notre société à l'échelle 1/2 ; ici avec la maladresse, ici avec une justesse surprenante, a déjà souvent répété quels « coups de génie » pouvaient parfois avoir dans les doigts le jeune enfant quand, tout à coup, il a su reproduire avec un réalisme étonnant la démarche d'un canard, ou la position couchée des chameaux, ou encore les yeux lourds de sommeil d'un petit garçon au réveil... Tout frappe l'enfant à cet âge, tout l'étonne et le « travaille », il saisit au vol le détail que l'adulte oublie par habitude ; il observe, enregistre, choisit le moment où il va peindre, la couleur, la matière. C'est l'entière liberté dans la création, et quelle puissance créatrice lorsque celle-ci n'est pas sanctionnée !

Tous les travaux exposés reflètent bien cet état d'esprit dans le travail, que ce soient les peintures ou les objets, ca-deaux, animaux, tapisseries, créés entièrement par les enfants. Il est clair que l'apport de matériel par la jardinière est très important. Car tout est bon pour faire face à l'imagination de l'enfant ; à côté des matériaux traditionnels, pâte à modeler, bois, papier, carton, laine, feutre, il y a une série d'emballages de consommation qui font l'affaire : pots de yoghourts, bouteilles, boîtes de fromage, déchets de cuir, de peau, verre, ouate... UN UNIVERS DE JOIE Cette exposition n'a certes pas été organisée uniquement pour faire plaisir aux enfants et pour que les adultes puissent prendre un bol de fraîcheur. Elle l'a été surtout pour montrer au public ce qui se fait dans les jardins d'enfants. On y est loin maintenant de l'idée simple de garder le jardin est désor-

mais un endroit où on acquiert non seulement des notions « sociales » (discipline personnelle, vie communautaire, habitudes d'ordre...), mais une éducation physique, artistique, sensori-motrice et intellectuelle. C'est pourquoi les jardinières ont préparé, à titre de documentation, quatre vitrines de matériel didactique, contenant des jeux de précalcul, de prélecture et de préécriture, tous appelés à développer les « réflexes » et les réflexions indispensables pour aborder plus tard ces trois disciplines. Cette exposition prouvera sans doute mieux que des explications ce que représente pour l'enfant, l'univers de l'école enfantine. Un univers de joie et de fantaisie qu'il lui faudra malheureusement abandonner pour franchir le seuil de l'école primaire, pour se faire à un système où l'épanouissement créatif, l'imagination sont relégués au second plan... ALG

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES SCIENCES
MISE AU CONCOURS

Un poste de

professeur ordinaire de biochimie

(éventuellement professeur assistant)

rattaché au Laboratoire de physiologie végétale de l'Université est mis au concours.

Entrée en fonction : 15 octobre 1972 ou date à convenir.

Charge : Enseignement théorique et pratique, recherche.
Traitement : légal.
Obligations : légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la faculté des sciences, Institut de chimie, Bellevaux 51, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 mai 1972.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences
MISE AU CONCOURS

Un poste de

professeur ordinaire d'électronique

(éventuellement professeur assistant)

rattaché à l'Institut de physique de Neuchâtel est mis au concours

Entrée en fonctions : 15 octobre 1972 ou date à convenir.

Charge : Enseignement théorique et pratique, recherche.
Traitement : légal.
Obligations : légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la faculté des sciences, Institut de chimie, Bellevaux 51, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 mai 1972.

DÉPARTEMENT
DES FINANCES
MISE AU CONCOURS

Un poste

d'assistant social (tuteur d'adultes)

un poste

d'employé(e) de bureau à mi-temps

à l'Office cantonal des mineurs à la Chaux-de-Fonds, sont mis au concours.

Obligations : celles prévues par la loi.

Traitements : légaux
Entrée en fonction : à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 6 mai 1972.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté de droit
et des sciences économiques

Un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

est mis au concours

Il comprend 6 heures de cours et la direction de deux séminaires.

Traitement légal.

Obligations légales.

Entrée en fonctions : 15 octobre 1972 ou date à convenir.

M. Paul Burgat, professeur ordinaire de mathématiques appliquées aux sciences économiques et sociales, fournira les renseignements complémentaires désirés (adresse : 18, chemin des Amandiers, 2003 Neuchâtel. Téléphone (038) 25 54 69).

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au Département de l'Instruction publique, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 juin 1972.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Commission scolaire

La clinique dentaire scolaire (clinique scolaire d'odonto-stomatologie) met au concours :

1 poste D'AIDE-DENTAIRE QUALIFIÉE 1 poste D'APPRENTIE AIDE-DENTAIRE

L'apprentissage prévu pour le deuxième poste est d'une durée de deux ans.

Entrées en fonction à convenir.
Traitements selon échelle communale.
Avantages sociaux.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Dr J. DAHAN, directeur de la clinique rue de la Serre 14, à la Chaux-de-Fonds.

Les offres de service devront parvenir jusqu'au 30 avril 1972 à la même adresse.



Commune de Saint-Blaise

Mise au concours

Les postes suivants sont mis au concours à l'administration communale :

Un poste complet d'employé (e) au service comptabilité - facturation des services industriels (machine facto-comptable électronique Burroughs) et secrétariat.

Un poste à temps partiel d'employée au service de la police des habitants.
Semaine de 5 jours.
Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, de photocopies des certificats et prétentions de salaire, au Conseil communal, 2072 Saint-Blaise, jusqu'au 28 avril 1972.

IMMEUBLES

A vendre, à Chez-le-Bart, sur Gorgier,

terrains

d'ensemble 2334 m², situés à proximité immédiate du bord du lac.
Etude A.-G. Borel, notaire,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 15 22.

A vendre, à Sauges-près-Saint-Aubin (NE),

terrain à bâtir

d'une superficie totale de 3019 m².
Etude André-G. Borel, notaire,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 15 22.

Immeubles en propriété par étage inscrite au Registre foncier à

AUVERNIER

Route des Graviers 26 et 28

à vendre

APPARTEMENTS

de 2, 4 et 5 pièces, avec confort, cave, galets et garage (papiers peints et revêtements des sols au choix du client).

Financement adapté individuellement.

Visite sur place sur rendez-vous, sans aucun engagement.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à

FIDIMMOBIL

Agence Immobilière et Commerciale S.A.
Rue Saint-Honoré 2, NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 03 63

A vendre tout de suite, région les Ponts-de-Martel,

FORÊT

d'une surface d'environ 4 hectares, 55 % de résineux et 45 % de feuillus.

S'adresser à la BANQUE PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces

sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de

semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer

mas en Provence

avec piscine et confort, région Saint-Rémy, juin et septembre.

Faire offres sous chiffres 22-15.032, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Cormondèche

A louer, pour fin juin, dans villa,

appartement moderne de 3 1/2 ou 4 pièces

avec garage et jouissance du jardin. Loyer charges comprises 620 fr.

Préférence sera donnée à couple tranquille.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Les Collons-Thyon

(Valais central)

A louer été 1972 grand appartement

résidentiel, 4 lits, confort. Station ensoleillée, arborisée, nombreuses excursions.

De Fr. 500.— à Fr. 600.—

quinzaine, selon saison. Charges en plus.

Tél. (022) 46 01 69 (repas).

vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET

ou un appartement (prêt-à-vivre).

PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? dates, personnes, stations, prix envisagés? Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY

Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 224631 ou 224632.

A louer, pour le 24 mai, à la Coudre, dans immeuble neuf

APPARTEMENTS

3 pièces Fr. 530.— par mois,

4 pièces Fr. 635.— par mois, charges comprises.

Garages Fr. 65.—

S'adresser à la Société de Banque Suisse, fbg de l'Hôpital 8, Neuchâtel. Tél. (038) 25 62 01.

A louer à la rue de la Côte, près du collège,

places de parcs souterraines

Fr. 65.— par mois. Tél. 24 03 63.

A louer à partir du 1er mai 1972, à la Neuveville,

appartement de 6 pièces attique

3me étage. Situation tranquille et très ensoleillée. Salon avec cheminée, réduit, cuisine avec machine à laver la vaisselle. Grande terrasse autour de l'appartement. Garage.

Loyer mensuel : Fr. 815.— plus charges.

S'adresser au concierge, tél. (038) 51 35 24 ou à la gérance :

ROBERT PFISTER

Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

A louer à Saint-Blaise

1 appartement

de 5 pièces, tout confort, vue imprenable. Loyer : Fr. 770.— par mois, charges comprises.

Etude Bernard Cartier, 2074 Marin. Tél. (038) 33 35 15 et 33 40 16.

A louer immédiatement, dans villa,

appartement

de 6 pièces, jardin, quartier est de la ville.

Fr. 650.— par mois, plus charges et garage.

Adresser offres écrites à AB 989 au bureau du journal.

Barbolese,

chalet

pour 9 personnes, et appartement pour 4 personnes, libres : juillet, août et entre saison.

Tél. (025) 2 18 92.

On cherche à louer, au Seeland, maison ancienne ou ferme

H. Baumann - Riedo, 3236 Champlon. Tél. (032) 83 23 34 ou (037) 44 11 76.

Jeune couple, sans enfants, cherche pour le 1er septembre 1972,

un appartement de 2 à 3 chambres

à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres à : Hanspeter Menzi, Oberer Tschachen, 8876 Filzbach.

Nous cherchons pour week-end

ferme ou chalet

avec ou sans confort, loyer modéré.

Tél. (039) 22 14 93.

Demoselle cherche

studio

à Peseux. Tél. (038) 31 45 88.

BAUX A LOYER

en vente au bureau du journal

PENSIONS

Premier cours de vacances

Nous cherchons encore quelques familles disposées à prendre en pension des élèves étrangers à partir du 10 juillet, pour une durée de 3, 4, 6 ou 7 semaines. Faire offres à l'Ecole Bénédicte, tél. 25 29 81.

OFFRES D'EMPLOIS

Fiduciaire à Neuchâtel engagé, pour date à convenir,

comptable expérimenté

Place intéressante, travail varié, partiellement à l'extérieur, semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et photographie, sous chiffres CG 1019 au bureau du journal.

L'Hôtel TERMINUS, Neuchâtel, engagerait pour date à convenir :

secrétaire portier de jour

Téléphoner au 25 20 21 ou se présenter à la direction.

Suisse

mécanicien

cherche

appartement

de 3 ou 3 1/2 pièces, à Peseux, Corcelles, Serrières, Colombier, immédiatement ou pour date à convenir.

Ecrire : boîte aux lettres No 2, Maillefer 27, 2006 Neuchâtel.

Entreprise solvable cherche, au centre de Neuchâtel,

LOCAL POUR MAGASIN

100-150 m² de surface, long bail désiré, de préférence achèterait un immeuble.

Adresser offres sous chiffres P 20864 N, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

appartement de vacances

situé au bord du lac de Neuchâtel ou aux environs pour 2 ou 3 semaines, au mois de juillet ou 4, 6 ou 7 semaines. De préférence situation silencieuse et ensoleillée. Adresser offres sous chiffres 33-26639, à Publicitas, 9001 Saint-Gall.



beurre le Fleuron

Pour les gourmets qui apprécient le goût naturel, la délicatesse et toute la saveur de la recette spéciale du Vieux Montagnard. Beurre de choix et beurre salé.

Union Laitière Vaudoise



La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

STYLE JARDIN

Grâce à la gamme de nos meubles de jardin et plein air, vous vivrez cet été un confort raffiné. Bien adaptés au goût moderne, ces meubles pliables ou réglables, sont fabriqués en bois ou métal laqué blanc, ils se combinent, s'ajoutent et se transforment dans tous les volumes possibles et au gré de votre fantaisie.

Les parasols sont colorés, frangés et les coussins aux teintes vives éclairciront les plus beaux jours. Tout un nouveau mobilier, un grand choix de nouvelles couleurs et ce qui naturellement vous enchantera...
des prix des plus éloquents comme vous le prouveront nos étiquettes.



Gonset

plus vite plus simple Prêts personnels

Bon pour de l'argent comptant avantageux		
(max. frs. 25 000.-) remboursable en mensualités (max. 60 mois)		
C/ 391	Je désire un prêt personnel de frs.	
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir - envoyer - l'argent comptant arrive!

35 ans
Discrétion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

Banque Rohner SA

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-24 13 28

Siège principal:
St-Gall
Neugasse 26

Succursales:
Zurich
Lugano, Chiasso

NOTRE SECTION COMMERCIALE prépare aux 5 examens suivants :

- Certificat de sténodactylographe
- Diplôme de sténodactylographe
- Diplôme de secrétaire
- Diplôme de secrétaire-comptable
- Diplôme de secrétaire de direction

reconnus par la Fédération suisse des écoles privées

Bénédict

Neuchâtel - 13, ruelle Vaucher - Tél. 25 29 81

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

★ ★ ★ ★ ★
 NETTOYAGE A SEC
 bon marché
 mais bien fait!
 Flandres 1 / Battieux 3
 ★ ★ ★ ★ ★



Tondre sans problèmes

La Jacobsen Javelin Mark II est une tondeuse à siège commode et polyvalente. Moteur Basco 4T-7 CV, transmission Variomatic sans paliers, largeur de tonte 76 cm.

Les tondeuses commodess portent ce signe



A partir de Fr. 360.-

Pour votre sécurité, achetez chez le spécialiste qui vous conseille juste

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Atelier pour la vente et la réparation

Losalli Sport

COLOMBIER - Tél. 41 23 12

Meubles de jardin - Tennis - Sport



Studio: armoire 270.-, coffre à literie 95.-, table de chevet 95.-, couch avec matelas mousse 111.-, livré gratuitement, seul.

530.-

(bureau 225.-, chaise 59.-)

Vente exclusive

Unique! Cela seul Pfister vous l'offre!

Un si beau studio pour si peu d'argent, cela n'existe que chez Pfister ameublements! Ainsi le confort individuel devient plus élégant. Sur demande variantes d'armoires et meubles complémentaires. Chaque modèle séparé également très avantageux!

Réjouissez-vous des nouveautés!
Découvrez les possibilités d'achats les plus avantageuses chez

Pfister ameublements sa



58.-

80.-

88.-

Pour vos photos, allez à la Migros!

En emballage-cadeau:

KODAK Instamatic 155X à cassettes
Vitesse d'obturation 1/40-1/80, réglable selon symboles.
Inclus: 1 film Kodacolor 126/12, 1 cube-flash Magicube, 1 courroie. **58.-**

AGFAMATIC 100 GP Sensor à cassettes, avec le nouveau déclencheur Sensor, réglable selon symboles.
Contient: 1 appareil et son étui, 1 film CNS 126/12, 1 cube-flash Magicube, une chaîne métallique. **80.-**

KODAK Instamatic 255X à cassettes
Vitesse d'obturation selon symboles du temps et échelle de distance pour l'emploi du cube-flash. Inclus: 1 film Kodacolor 126/12, 1 cube-flash Magicube, 1 courroie. **88.-**

Films appropriés:
AGFA Color CNS, Pak 126, 20 poses, 4.20
KODACOLOR X, CX 126, 20 poses, 4.50

MARCHÉS
MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

Nous cherchons pour notre service de révision un

aide-reviseur

de langue maternelle française.

Nous offrons ce poste à un jeune employé de commerce possédant une expérience en matière de comptabilité et désirant se préparer aux examens d'expert-comptable. Possibilité de suivre les cours préparatoires pour l'obtention du diplôme.

Champ d'activité intéressant et varié.

Les candidats voudront bien adresser une offre manuscrite, avec curriculum vitae, références et photographie, à la Société Anonyme Fiduciaire Suisse, Grand-Rue 1 a, 2000 Neuchâtel.

ÉCOLE privée cherche, pour rentrée de septembre,

PROFESSEUR

de sténodactylographie, 10-20 heures par semaine.

Complément d'enseignement pour un programme complet possible du lundi au vendredi.

Adresser offres sous chiffres EI 1021 au bureau du Journal.

OMEGA

cherche, pour le Département ligne pilote de la Direction recherche et développement SSIH,

un dessinateur-constructeur

Tâches principales:

- construction de posages et d'outils de fabrication, d'assemblage et de contrôle;
- participation à l'étude et la mise au point de postes de travail.

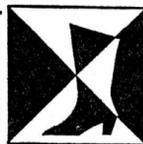
La préférence sera donnée à un candidat bénéficiant de quelques années de pratique dans le domaine de la construction.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à

OMEGA

Département du personnel technique et de production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Chaussure-Coop



Chaussures Diana

Rue du Concert NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 29 54

URGENT

Si la vente vous intéresse et si vous aimez le contact avec la clientèle, faites-nous vos offres.

NOUS CHERCHONS: VENDEUSES VENDEUSES DÉBUTANTES ET AUXILIAIRES

Nous offrons la semaine de 5 jours (lundi fermé toute la journée), une ambiance de travail agréable et un salaire correspondant aux capacités.

Veillez vous présenter à notre magasin

Nous cherchons:

une ouvrière

pour des travaux d'entretien simples et essais d'équipement au central téléphonique de Neuchâtel. La préférence sera donnée à une candidate connaissant les relais téléphoniques.

un aide-monteur

pour notre service des installations des abonnés à Neuchâtel. Cet agent sera chargé principalement de la suppression des appareils et de transformations simples d'installations. Si vous êtes de nationalité suisse, âgé de 20 à 30 ans, vous pouvez vous annoncer à notre service du personnel, tél. No (038) 22 14 02, qui vous donnera volontiers des renseignements complémentaires.

Direction d'arrondissement des téléphones, place de la Gare 4 2002 NEUCHÂTEL

Hôtel Touring au Lac Neuchâtel. Tél. 25 55 01 cherche

femme de chambre

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Administration de la ville cherche à engager

chef de bureau

ayant quelques années de pratique, titulaire d'une maturité commerciale, d'un diplôme ou titre équivalent.

Travail varié; poste intéressant pour candidat désireux de se perfectionner.

Faire offres sous chiffres P 21006 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Discrétion assurée.

MAGASINIER

actif et consciencieux serait engagé par entreprise commerciale de Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir.

Emploi stable, semaine de 5 jours. Salaire à convenir.

Permis de conduire A souhaité.

Veillez présenter votre candidature sous chiffre FJ 1022, au bureau du Journal.



Présente dans l'aventure spatiale!



LUNAR ROVING VEHICLE

La vente de voitures neuves marche à plein rendement. Serez-vous le nouveau

DISPONENT DE NOTRE DÉPARTEMENT DE VENTE?

Au sein d'une jeune équipe sympathique, vous serez appelé à maintenir un contact téléphonique étroit avec nos distributeurs.

Nous demandons: langue maternelle française et très bonnes connaissances orales d'allemand. Des connaissances d'anglais seraient un avantage.

Pourquoi hésiter? Téléphoner au (032) 2 61 61, interne 578, M. Willen, et demandez une formule de candidature. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

GENERAL MOTORS SUISSE SA 2501 BIEL-BIENNE

CHEVROLET - PONTIAC - CADILLAC - BUICK - OLDSMOBILE
OPEL - VAUXHALL - BEDFORD - GM DIESEL - FRIGIDAIRE - TEREX

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager:

GESTIONNAIRE

Connaissances en mécanique et électricité souhaitées

OUVRIERS de FONDERIE AIDES de MACHINES ÉLECTRICIEN-INSTALLATEUR

Nous offrons:

- un climat et un rythme de travail humains
- un système de rémunération moderne.

Ecrivez-nous ou téléphonez au (038) 42 12 42 - Service du personnel, Interne 218, Câbles électriques, 2016 Cortaillod.

CABLES CORTAILLOD

LE LOCLE - LE LOCLE

LE LOCLE - LE LOCLE

POUR SA DERNIERE SEANCE DE LA LEGISLATURE SYNDICAT INTERCOMMUNAL ET COMPTES 1971 : DEUX « OUI » DU CONSEIL GENERAL

Alfred de Wiary expose pour la reouverture de Concorde 55

En acceptant la signature avec la commune de la Chaux-de-Fonds, vendredi soir, d'une convention visant à la constitution d'un syndicat intercommunal pour l'aménagement d'une zone d'intérêt commun au Crêt-du-Loche, le Conseil général prenait une décision qui deviendra sans doute historique et restera l'un des faits marquants de cette législature qui s'achève. Mais cette réunion, tenue à l'hôtel de ville en présence du Conseil communal en corps, et placée sous la présidence de M. Paul Perdrizat aura aussi été l'une des plus longues à laquelle nous ayons assisté. Y figuraient notamment une série impressionnante de demandes de crédits pour un montant global de près de deux millions, et surtout les comptes de l'an dernier. En cours de soirée, M. Perdrizat devait saluer la présence d'un conseiller municipal de Kaolack, M. Amette Saloum Boye, qui séjourne au Locle, afin de pouvoir mettre en route un système de correspondance entre les élèves loclois et sénégalais.

dages du Moutier risquent de durer... le temps d'une réponse de la Confédération et du canton. Cet édifice religieux, au cœur de la ville, est en effet protégé et, lors d'examen, l'on s'est rendu compte que des fissures menaçaient. Aussi, tout en espérant une mise rapide en chantier, l'on a maintenu les pourtrains afin d'éviter un quelconque accident. Voilà qui va rassurer tous les Loclois qui placent « leur » église au milieu de leur cœur et de leurs préoccupations. Le terrain de Beau-Site, quant à lui, connaît de mauvais instants malgré quelques travaux entrepris par les autorités. Il s'agit là d'une parcelle de mauvaise qualité et qui prend l'eau à la moindre chute. On va envisager peut-être de mélanger cette marne avec un produit de qualité, du sable sans doute. Un rapport sera déposé dans ce sens, à la grande satisfaction de tous les sportifs qui utilisent Beau-Site. Le législatif se voit préciser que le foyer des jeunes, dont le fonctionnement n'était pas des plus heureux, va repartir sur un autre pied, que les abattoirs de la Chaux-de-Fonds rendent les plus appréciés services pour un déficit loclois de faible dimension et qui aurait été beaucoup plus considérable si l'on avait maintenu l'édifice du Col-des-Roches. M. René Felber, directeur des services industriels, aura la périlleuse mission d'apporter diverses réponses relatives à son dicastère. Tout sera mis en œuvre afin de ne pas agrandir le fossé entre les recettes et les dépenses et l'on tâchera d'ailleurs, au chapitre du gaz, de revoir certains tarifs. Autre sujet : la fameuse route du Crêt-du-Loche, dont d'aucuns s'étonnent de ne pas voir l'électrification. La Chaux-de-Fonds a déjà réalisé sa part. Et le Locle ? L'éclairage urbain jusqu'à la jonction avec la frontière voisine est prévu, répondra l'autorité. Mais nous attendons les plans de tracé en provenance du canton pour faire intervenir les travaux. Alors que la Métropole de l'horlogerie sait où passe le trajet et a pu en conséquence édifier, la mère commune des Montagnes ignore la suite entre la frontière et l'entrée en ville. La demande est pendante à l'Etat. Finalement, et à l'unanimité, les conseillers généraux acceptent les comptes et la gestion pour l'exercice 1971.

de deux millions de francs remboursable par annuités de 80.000 fr. et par un dernier versement de 880.000 fr. au 31 mars 1972. Comme le souligne le rapport du Conseil communal, le volume des investissements en cours et à venir ne permet pas d'envisager actuellement le remboursement d'une somme si importante. Aussi comme le fonds s'est déclaré disposé à convertir le prêt de 880.000 fr. (somme encore due) à un taux de 5 % l'an sur une durée de 12 ans moins 15 jours et sous forme de onze annuités de 75.000 fr. chacune et d'une douzième de 55.000 fr., le Conseil général suivra cette voie à l'unanimité. Il est évident que l'on aurait souhaité une liquidation de cette « dette » alors que de nouvelles charges planent sur la cité...

« OUI » AU CRÊT-DU-LOCHE

Dans un rapport, qui d'ailleurs était également présenté aux autorités législatives chaux-de-fonnières, le Conseil communal se proposait de signer avec la commune voisine une convention visant à la constitution d'un syndicat intercommunal pour l'aménagement d'une zone d'intérêt commun au Crêt-du-Loche. Intervention judicieuse s'il en est en cette veillée d'armes électoraux, et qui s'est aussitôt traduite par une mainmise politique de la plupart des partis. Ce qui revient à dire que cette convention vient à son heure et qu'elle répond véritablement à un désir de l'ensemble de la population. Bref, l'on se battra à coups de Crêt-du-Loche, mais au moins on le fera. Depuis fort longtemps déjà, relève le rapport communal, les villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds ont collaboré pour réaliser divers projets : usine hydroélectrique de Combe-Garot, aérodrome des Epâtures, IGESA, Cridor et, dès 1932, le technique neuchâtelois. Il s'agissait à chaque fois d'un projet bien précis et la collaboration fut presque toujours dictée par les événements. L'évolution économique aidant, l'on s'est rendu compte de la nécessité de développer ces contacts inter-villes et il est apparu que l'on pourrait s'attacher en commun à l'aménagement d'un territoire qui deviendra ainsi un trait d'union supplémentaire entre les deux villes.

AGREGATIONS

Par 30 voix contre deux, dans les deux cas, le législatif a accepté les demandes de naturalisation présentées par MM. Lajos Janko, de nationalité hongroise, domicilié au Locle dès le 13 novembre 1956, célibataire et de Janos Andics, de nationalité hongroise également, établi en Suisse depuis 1957, pour lui, sa femme et son fils.

RENOUVELLEMENT D'UN EMPRUNT

Le 11 décembre 1956, le fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants accordait à la ville du Locle un prêt

est fort modeste, mais il faut un début à tout et la bonne volonté ne manque pas. Quant au PPN, il applaudira au geste chaux-de-fonnières, acceptant une égalité de droit entre les deux villes. On souhaite que très rapidement des réalisations concrètes viennent épauler cette convention. Même allant du côté du POP qui retirera un projet d'amendement après avoir reçu l'assurance que sont exprimés dans cette convention les termes minima et que par la suite le règlement définitif sera soumis aux deux Conseils généraux.

M. René Felber, qui, il faut le souligner, s'est battu avec ardeur aux côtés de son collègue Maurice Payot de la Chaux-de-Fonds, pour que cette demande intervienne le plus rapidement possible et dans des conditions acceptables pour les deux parties, ne cachera pas sa satisfaction devant cette nouvelle manifestation, ce nouvel acte de foi pour une région que l'on doit défendre. Il ne s'agit pas d'une assimilation d'une ville par l'autre, mais bien d'une mise en commun d'un potentiel économique formidable. Aussi l'unanimité qui s'est faite au sein des autorités législatives et exécutives locloises et qui s'agira aussi de faire connaître parmi la population, restera le signe le plus manifeste d'une hache de guerre que l'on a enfin enterrée... Dans un prochain article, nous parlerons de différents crédits acceptés par le Conseil général.

Ph. N.



Le peintre devant quelques-unes de ses œuvres. (Photo Robert)

Alfred de Wiary expose pour la reouverture de Concorde 55

Alfred de Wiary expose pour la reouverture de Concorde 55. Rénovée et agrandie la galerie d'art classique, Concorde 55, a rouvert ses portes sous la présidence de sa nouvelle directrice, Mlle Francine Papaux, qui avait le plaisir d'accueillir dans ses locaux, le peintre genevois Alfred de Wiary. Devant quelques personnalités M. Pierre Berset pré-

sent l'artiste qui a fait ses études à l'école des Beaux-Arts de Paris en 1959, exposé à Paris, aux Iles Canaries, deux fois en Angleterre, à Zurich et naturellement à Genève. S'il fallait donner un titre à l'exposition d'Alfred de Wiary celui de «reportage sur le monde des animaux, des poissons et des oiseaux» lui conviendrait parfaitement. Ce genre d'exposition est loin de nous déplaire. Les peintures animalières sont excessivement rares. Alfred de Wiary est sensible à la vie des animaux, des oiseaux. Son aigle impérieux, altier, une tête de cheval très expressive, un faisan doré, le nid, le fossé, sont d'excellentes peintures, gouaches, pastels (où le peintre excelle) qui flattent l'œil. Chez Alfred de Wiary on note une certaine vigueur picturale. Elle ne résulte pas d'une application artificielle. Elle est l'indice d'un tempérament robuste d'une nature forte qui sait ce qu'elle veut. Tout a l'air d'avoir été créé avec joie. On apprécie cet art honnête et sans mystère et l'imagination de l'artiste. Quelques marines sont également révélatrices des talents du peintre. Traitées largement (la «Bataille navale» ou ce «bord de mer»), elles vibrent d'un rythme heureux, d'un mouvement agréable. Quelques natures mortes, un bouquet notamment, nous confirment que l'art du peintre est bien assis et riche de tonalités chaudes subtilement nuancées. Pour sa reouverture la galerie d'art classique a mis dans le mille. Cette exposition originale, bien présentée dans les deux salles, d'une parfaite harmonie, attirera de nombreux visiteurs et curieux. Ils se sentiront immédiatement en état de grâce.

Assemblée de la communauté catholique vers l'élection des grands électeurs

De notre correspondant La paroisse catholique du Locle a tenu, vendredi soir, à la Salle Marie-Thérèse, son assemblée annuelle présidée par M. André Noirjean, président du Conseil de paroisse. Bon nombre de paroissiens y assistaient. M. Noirjean a le plaisir de saluer dans l'assistance l'abbé Roulin, recteur des Brenets, accompagné de M. G. Dehon. Dans son rapport présidentiel M. Noirjean insiste pour que les laïcs apportent une aide accrue au clergé. L'Eglise passe une période où tout change et il faut s'inspirer du Conseil du Vatican 2. Il relève que tous ceux qui ont participé le soir de Samedi-saint à la cérémonie de la veillée pascale où les jeunes ont chanté, en collaboration avec le chœur mixte dirigé par M. G. Rigolet, ont été profondément émus. Ce renouvellement des promesses du baptême fait par les jeunes était impressionnant. L'année 1971 s'est passée normalement dans la communauté. Les sociétés et groupements paroissiaux ont beaucoup apporté à la vie paroissiale.

M. Noirjean cite le brillant résultat remporté par le chœur mixte lors de la présentation de «La Fille du tambour major» d'Offenbach. Il rappelle le départ de l'abbé Genoud et l'arrivée au Locle de l'abbé Gilbert Rey complétant «l'équipe de la cure». Le Synode 72 occupe beaucoup les organes paroissiaux. Ils ont préparé l'élection des grands électeurs lesquels à leur tour, éliront les délégués cantonaux au Conseil synodal. M. Noirjean tient encore à rappeler la participation d'un fort groupe de paroissiens à la cérémonie du disconat que recevait M. Georges Seren, à la Chaux-de-Fonds, le 18 mars en même temps que l'abbé Donzé était ordonné prêtre. Le diacre G. Seren sera ordonné, au Locle le 10 juin prochain, à l'âge de 50 ans!

En terminant M. Noirjean remercie tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la vie paroissiale puis il adresse aux malades absents ce soir une pensée émue. Que la paroisse du Locle vive et continue sa mission dans un esprit de foi, de charité et d'amour.

Les comptes et la gestion de l'exercice sont présentés très en détail par M. A. Klemke, le dévoué caissier. Durant l'année écoulée de bons amortissements ont été faits; le déficit de la «Maison des Œuvres» a sensiblement diminué. Le bilan présente à l'actif comme au passif la somme de 398.025 francs. Il comprend les disponibilités suivantes. A l'actif: fonds de paroisse, bénéfice 3.435 fr. 60 (y compris perte sur «Maison des Œuvres»), immeuble Jeanneret 38, bénéfice 1074 fr. 35, garage domaine du Creux, bénéfice 3.201 fr. 20 maison de la Cure, déficit 16.857 fr. 85 (supporté par le fonds de paroisse) plus les titres, débiteurs, etc.

Au passif: les créanciers, les fonds propres de la paroisse, la «Chapelle des Saints-Apôtres», l'immeuble Jeanneret 38, le domaine du Creux. Les cautionnements: 16.000 fr. dont la paroisse est débitrice pour la «Maison des Œuvres»; 45.000 fr. pour l'immeuble Jeanneret 38 dont la paroisse est créancière. Pour l'année 1972 la paroisse cherchera à atteindre deux buts: amorcer complètement la maison des Œuvres en rafraîchir les façades de la cure et de l'église.

Au nom des trois contrôleurs des comptes, M. Jean Rezzonico demande que décharge soit donnée au caissier pour ses comptes. L'Assemblée procède ensuite à la réélection des vérificateurs. Elle désigne MM. Jean Rezzonico, Aldo Vassella et pour remplacer M. Guye Carrel, démissionnaire, M. Yves Moreau et, comme suppléant, M. Antoine Vuilleumez. Comptes et rapports adoptés!

Synode 72: M. A. Noirjean remercie ceux qui ont œuvré à la préparation de l'élection des grands électeurs des 6 et 7 mai prochains. Le bureau électoral a, sous la présidence de M. Georges Cattin, préparé les listes fournies par les membres du Conseil de paroisse. M. Cattin expose la façon de voter pour sept candidats sur les treize qui figurent sur la liste. Toute liste qui compterait plus de sept candidats sera annulée. Nous avons donné récemment les noms des treize candidats (FAN 20.4). C'est l'Assemblée cantonale des grands électeurs qui nommera les huit délégués synodaux. Avec un peu de chance la paroisse du Locle aura un délégué. Le curé Beurlet aimerait que davantage de paroissiens s'intéressent à ces questions synodales.

L'ACTIVITE DU CONSEIL PASTORAL

Conseil pastoral cantonal: Il appartenait à Mme Joseph Huot de renseigner l'Assemblée sur l'activité de ce Conseil pastoral cantonal, composé de seize femmes et de 35 hommes. Pour l'heure il fait l'inventaire des problèmes cantonaux qu'il convient d'étudier. Six commissions ont été formées: celle de la culture, de l'évangélisation, des étrangers, de l'information, du tiers monde. Ces commissions vont se réunir régulièrement. Comité local d'évangélisation: désigné lors de la dernière assemblée ce comité a procédé à des échanges de vue sur les problèmes pastoraux et d'écuménisme, problèmes qui rejoignent ceux que le Synode étudie. Pour remplacer un couple qui a quitté la localité, l'assemblée nomme M. et Mme Georges Mollier, du Prévois, membres du comité. Les problèmes de l'enseignement du catéchisme sont à l'étude. Sœur Jacqueline de la Chaux-de-Fonds est chargée de s'occuper particulièrement de cette question en collaboration avec les enseignants. Divers. M. Jean Rezzonico désire que désormais un rapport sur l'activité de l'«Association libre» soit présenté lors des assemblées paroissiales. Lecture est donnée d'une lettre de sœur Benedicta, de Madagascar qui remercie après avoir reçu un don de la paroisse pour son activité africaine.

TOUR D'HORIZON

Le curé Georges Beurlet fait un tour d'horizon de la paroisse (7000 catholiques) à la lumière des sacrements: baptêmes 125, premières communions 95 enfants; confirmation 100 enfants et quelques adultes; renouvellement des promesses du baptême 47; 57 mariages et 22 décès.

M. G. Dehon, du rectorat des Brenets, apporte le salut de sa communauté. Ayant fonctionné durant plus de dix ans comme sacristain, M. Camille Gogniat désire être remplacé. M. Noirjean et le curé Beurlet le remercient chaleureusement. C'est un bel exemple de foi, de piété. Est également relevé le bel esprit de collaboration et d'estime entre pasteurs et prêtres, symbole de fraternité. Après ce message M. A. Noirjean lève la séance en remerciant ses collaborateurs et les participants.

LE CERNEUX-PEQUIGNOT

Adhésion à CRIDOR?

(c) Le Conseil général du Cerneux-Péquignot tiendra séance mercredi avec à l'ordre du jour l'examen des comptes 1971. Le législatif étudiera le projet d'adhésion à l'usine d'incinération des ordures CRIDOR, qui va être mise en activité à la Chaux-de-Fonds. La plupart des autres communes de la région ont déjà accepté cette participation. Enfin le Conseil communal donnera connaissance de diverses communications.

VAL-DE-RUZ Soirée théâtrale à Valangin

De notre correspondant La société littéraire de Valangin, «Les Compagnons du Bourg», a mis de terme à sa saison en présentant à la grande salle du collège son spectacle annuel. Un public attentif et chaleureux a suivi avec plaisir la pièce en 2 actes et 10 tableaux de Hackett et Goodrich, «Le Journal d'Anne Frank», pièce toujours actuelle puisque traitant les problèmes du nazisme et de l'antisémitisme. La mise en scène fouillée et vivante de M. André Evard, les décors réalistes et l'homogénéité du groupe ont contribué à la réussite totale de ce spectacle de 10me anniversaire. Des félicitations tout particulièrement adressées aux jeunes de la société qui en sont à leur première saison. Leurs qualités nombreuses

leur permettront de poursuivre la voie tracée par les aînés. Une seule déception: le nombre restreint d'adultes de la localité même, le public étant composé surtout de jeunes et de nombreuses personnes de l'étranger!

VILARS

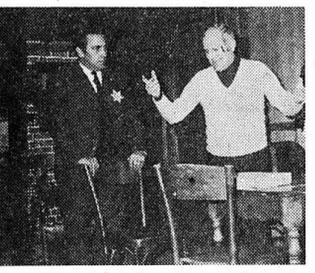
Soirée du chœur mixte

(c) Samedi soir, le chœur mixte de la Côteire - Engollon a présenté sa soirée annuelle devant une salle comble. Le public venu de tout le vallois s'était déplacé d'autant plus volontiers, qu'un groupe de théâtre amateur de la société interprétait «Les Vieux Prés», de Jean-Paul Zimmermann, ressortissant du Val-de-Ruz.

Cette pièce très bien interprétée, de l'avis unanime du public, a remporté un franc succès; par la dureté et l'authenticité de personnages, les acteurs amateurs ont parfaitement su recréer la situation dramatique de cette famille du terroir. La soirée s'est terminée par la danse conduite jusqu'au matin par l'excellent orchestre «Erijean's» de Bevaix.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorganni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel.



Une scène de la pièce. (Avispress - Monnier)

LA CHAUX-DE-FONDS

A LA MAISON DU PEUPLE

«VIVRE OU SURVIVRE»: IL FAUT ENRAYER LA POLLUTION

Dans un souci permanent d'information vis-à-vis de leurs membres, la Fédération romande des consommatrices et le Centre d'Education ouvrière invitaient jeudi soir M. Jean-Jacques Miserez, ingénieur-chimiste. Si les problèmes d'environnement et de pollution sont au programme de nombreuses associations et de groupements politiques, les propos du conférencier ne s'arrêtèrent pas aux menaces traditionnelles quant à notre sort, mais ils permirent à une très large assistance de comprendre mieux les phénomènes fondamentaux du cycle des eaux et de l'air.

Spécialiste du problème des eaux de consommation et spéléologue-scientifique M. Miserez a expliqué au moyen de diapositives adaptées la situation précaire de notre canton dans le contexte hydrogéographique. En effet, notre petite partie de pays est presque totalement dépourvue de rivières ou de ruisseaux superficiels, et les terrains situés dans un paysage karstique ne fonctionnent que très peu comme filtrant pour les polluants chimiques ou animaux. Il en résulte un danger rapide pour nos nappes d'eau très proches de la surface, qui sont très vite contaminées si l'on n'y prend pas garde.

Des hommes s'occupent de trouver les moyens de lutter contre les empoisonnements des eaux en faisant appel aux travaux des géologues, des hydrogéologues, des chimistes et souvent même des spéléologues, qui, eux, par leur cheminement souterrain, parviennent à déterminer les directions prises par les rivières. Parfois, des colorations avec de la fluoresceine ou de la sulfurodamine qui ne sont pas toxiques apportent des solutions très satisfaisantes pour stopper diverses pollutions.

Notre avenir est entre les mains de professionnels et plus encore entre les nôtres pour refuser avec intelligence tous les produits qui nous sont imposés par des industries qui ignorent encore trop souvent les effets secondaires de nouvelles découvertes, l'intérêt financier passant avant l'intérêt humain.

Lire d'autres informations en page 23



NEUCHÂTEL: 3, rue du Seyon. Tél. 25 49 12. PÉSEUX: 8, Grand-Rue. Tél. 31 46 55 - 6, rue de Neuchâtel. Tél. 31 45 27. LE LOCLE: 4, rue du Pont. Tél. 31 36 50. LA CHAUX-DE-FONDS: 108, rue Numa-Droz. Tél. 23 15 53 - place du Marché. Tél. 23 23 92 - 7, rue Ch.-Naine. Tél. 26 03 38 - 77, avenue L.-Robert. Tél. 23 14 43.

Etat civil

NAISSANCES. — Cruchaud, Laurence, fille de Pierre-Denis, agriculteur et de Marlyse, née Gerber; Cruchaud, Isabelle, fille de Pierre-Denis, agriculteur et de Marlyse, née Gerber.

PROMESSES DE MARIAGE. — Chevalier, Claude-André, employé PTT et Bourquin, Ginette-Eveline; Calame, Willy-Eugène, employé postal et Frutschi, Denise-Gilberte; Glauser, Jean-Yves-Walter, directeur administrateur et Ruedin, Lucienne-Adrienne-Léontine.

MARIAGES CIVILS. — Dubail, André-Lucien-Bernard, monteur et Jeambourquin, Claudine-Marie-Marguerite; Gentili, Alessandro, mécanicien et Mandolini, Marzia. DÉCÈS. — Oser, Richard-Joseph, menuisier, né le 3 juin 1929, célibataire, dom. G.-Dufour 10; Guyot, Bertrand-Emile, horloger, né le 24 mars 1884, époux de Adèle, née Linder, dom. Aurore 20; Pasqualetto, née Vuilleumier, Jeanne-Fanny, ménagère, née le 18 sept. 1912, épouse de Pasqualetto, Augusto-Giuseppe, dom. Saint-Imier; Nussbaum, Lucien, ouvrier, né le 11 novembre 1895, époux de Thérèse-Odile, née Stoll, dom. Numa Droz 145; Cruchaud, née Gerber, Marlyse, ménagère, née le 21 juin 1942, épouse de Cruchaud, Pierre-Denis, dom. Couvet NE; Hurni, Cyprien-Charles, mécanicien, né le 17 février 1908, époux de Giulia-Teresa, née Zuccolotto, dom. Numa Droz 90; Cattin, Hypolite-François-Xavier, boilier, né le 3 avril 1903, époux de Nelly-Irma, née Québette, dom. Terreaux 2; Perret-Gentil, Georges-Emile, emboîteur, né le 11 avril 1880, veuf de Berthe-Eva, née Bron, dom. Loche 18.

Il convient donc d'enrayer cette menace permanente qui plane sur nous, en se gardant bien de suivre un mouvement de panique qui annihile tous les efforts qui sont faits. Il faut garder son sang-froid et œuvrer non seulement par des discours mais par une action énergique au maintien et à la prospérité de l'espèce humaine. P. Ca.

MARCEAU DANS LES AVENTURES DE «BIP»: DÉJÀ UN CLASSIQUE!

Le mime est un art difficile qui est pratiqué avec plus ou moins de qualité par un très petit nombre d'artistes de valeur. On peut citer les Tchèques avec L. Fialka et la Compagnie Sladek, les Suisses Quellet et Brelan mais surtout Marcel Marceau. Héritier d'Etienne Decroux, Marceau parcourt le monde depuis 1947 et un public assez large a, grâce à lui, redécouvert un art extraordinaire. Des USA à l'Inde, en passant par l'URSS et le Japon, Marceau présente les aventures de Bip, avec le même succès. Au passage, il enrichit son répertoire, parfait sa technique. Bip aujourd'hui, c'est encore et toujours une découverte, une base de fraîcheur et de poésie. Au cours des ans, il a simplifié le geste, recréé une ambiance plus concrète, il a évolué comme le monde qu'il côtoie chaque jour.

Au répertoire de Marceau, il y a des classiques «La création du monde», «Les bureaucraties», «Le tribunal», «Le rêve», une sorte d'anthologie de sa carrière, mais surtout des numéros renouvelés «David et Goliath», «Le fabricant de masques»; une découverte pour les jeunes, un album d'excellents souvenirs pour les autres, Marceau, arrivé aujourd'hui à la pleine possession de son art, connaissant parfaitement son corps, sa gestuelle, nous fait participer au travers d'histoires somme toute banales à la lecture d'un langage.

On n'oublie pas facilement son maillot rayé, son gilet à gros boutons, son haut de forme fleuri, son visage blafard et sa bouche écarlate. La tradition des classiques du muet de Buster Keaton à Charlot en passant par Max Linder n'est heureusement pas morte.

Esprons que l'Ecole de mime que Marceau va créer bientôt, après une carrière de 25 ans, sera l'amorce qui permettra l'écllosion de nouveaux talents, telle l'étrange que fut la pantomime de E. Decroux dans «Les enfants du paradis», point de départ qui incita Marceau à reprendre le plateau. IF

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS: Corso: 20 h 30, «Rapports intimes dans les collèges de jeunes filles» (18 ans, prolongations). Eden: 19 et 21 h, «Les Diables» (18 ans). Plaza: 20 h 30, «Tête de pont pour huit implacables» (16 ans). PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. PHARMACIE D'OFFICE: Coop, Léopold-Robert 108, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11. MANIFESTATIONS: Théâtre: 20 h 15, «Opéra pour enfants» de Paul Hindemith. DANSE ET ATTRACTIONS:

Rodéo-club bar 72: 21 h - 4 h. Le scotch: 21 h - 2 h. La boule d'or: 21 h - 2 h. Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.

Le Locle

Alfred de Wiary, huiles, pastels, gouaches, de 17 h à 18 h. TOURISME BUREAU officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. PHARMACIE de service: Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17. PERMANENCES médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

FESTIVAL DU VIN ET DE LA FONDUE...

De notre correspondant régional :
Composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermet, substitut greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi à l'hôtel de district de Môtiers.

Après une vision locale, il a rendu son verdict dans un accident de la circulation. Un chauffeur R.F. de Travers avait stationné son camion pour livrer des eaux minérales dans un bar, rue Saint-Gervais à Couvet. Derrière son véhicule, il avait placé à une trentaine de mètres un signal de panne. Malgré cela un autre chauffeur, L.T. de Travers pilotant un camion citerne, effectua un dépassement. Au moment où la manœuvre était terminée, une voiture conduite par W.D. de Fleurier entra en collision avec le camion citerne.

W.D. connu pour fouler à une allure exagérée la maîtrise de sa voiture et paiera 80 fr. d'amende et 28 fr. de frais. L.T. devait se rendre compte qu'il commettait une faute en dépassant comme il l'a fait. Il s'écopé de 80 fr. d'amende et de 28 fr. de frais.

Quant à R.F. il aurait dû, en effectuant sa livraison, stationner sur une place de parc située à proximité et ne pas encore s'attarder à boire un café au bar. Il paiera 20 fr. d'amende et sept fr. de frais.

AUTO EN FEU ET SES SUITES...

Le 12 février à 21 h 05, J.D. de Fleurier circulait sur la route cantonale Couvet-Môtiers. Dans cette dernière localité au moment où il bifurquait pour emprunter la rue des Eaux-Vives et aller manger une fondue chez son beau-frère, la voiture toucha la banquette.

L'automobile prit feu près d'une maison. Elle fut entièrement détruite. J.D. savait rouler sur une chaussée enneigée et son véhicule fit d'abord une embardée. Pour éteindre l'incendie il fallut avoir recours aux premiers secours de Môtiers et de Couvet car les flammes menaçaient le lambrassage d'un immeuble.

Une fois l'incendie maîtrisé, J.D. alla chez son beau-frère où il vida quelques verres de rouge. Suspecté d'ivresse, la police le soumit aux tests habituels. Le sachet indiqua 1 pour mille d'alcool dans l'haleine, l'alcoltest 1 gr 20 à 22 h 25, et l'analyse du sang faite à minuit une teneur en alcool de 0,63 à 0,73 gr pour mille.

Il est assez extravagant, a dit le président, qu'une fois l'incendie éteint, vous ayez disparu de la circulation.

— Je n'avais plus rien à faire sur place...

Comme il y avait contestation au sujet de l'ivresse au volant et que le juge veut éclaircir différents autres points, il a décidé de renvoyer l'affaire pour un complément de preuves. J. Cl. G. lui, n'a pas eu de chance en cette affaire. Il précédait J.D. avec sa propre voiture et allait aussi manger la fondue chez le beau-frère de D.

Ce dernier fit irruption chez son beau-frère en disant : — Ma voiture brûle...

J. Cl. G. se rendit alors immédiatement sur les lieux et aida à prévenir une extension de l'incendie. L'après-midi, il avait retrouvé à la Robella où il skiait J.D. et son beau-frère. Celui-ci organisa alors le souper-fondue. J. Cl. G. ne voulant pas laisser un copain dans le malheur, se rendit de son propre chef au poste de gendarmerie. Il allait tomber dans « la gueule du loup ».

En effet, les agents sourirent aussi J. Cl. G. aux tests pour conducteurs suspects d'ivresse. Ils donnèrent un résultat positif. J. Cl. G. a joué franc-jeu devant le tribunal. Il n'a pas contesté qu'au moment où les analyses furent faites, il avait la moindre des « choses ». Cela fut d'ailleurs confirmé par le chef du détachement de gendarmerie. Le procureur général avait requis contre J. Cl. G. sept jours d'emprisonnement et 100 fr. d'amende. Tenant compte que J. Cl. G. est un jeune homme de bonne réputation, travailleur et populaire, le juge a accédé à la demande du prévenu estimant qu'en cette malheureuse affaire pour lui la peine la moins lourde serait la meilleure.

Aussi J. Cl. G. a-t-il été condamné à 500 fr. d'amende et à 215 fr. 20 de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans deux ans.

EXCUSES A UN AGENT

Le 17 novembre avait lieu aux Verrières la soirée de la section locale de gymnastique. Vers 3 h 15 J.-L. F. s'est, à plusieurs reprises, amusé à éteindre la lumière comme cela, dit-il, se fait dans tous les bals ! L'agent de la police communale P.J. intervint et F. le traita de « fainéant » et d'entretenant ».

LES BAYARDS: UN BONI DE 4.500 FRANCS QUI DONNE ENTIÈRE SATISFACTION

De notre correspondant :
A l'occasion de la dernière séance de cette législature, sous la présidence de M. Albert Hainard, en présence de 14 membres, le Conseil général a étudié et adopté les comptes de l'année 1971 qui bouclent par un boni de 4533 fr. 20, après attribution d'une somme de 10.000 fr. au fonds de réserve. Ce résultat donne entière satisfaction puisqu'un déficit de 17.825 fr. 90 avait été prévu. Les totaux des différents chapitres sont les suivants : intérêts actifs 12.218 fr. ; immeubles productifs 3236 francs ; forêts 87.210 fr. ; impôts 112.343 francs ; taxes 6863 francs ; recettes diverses 10.247 fr. 85 ; services industriels 2205 francs ; ristourne ENSA 6522 fr. 45 ; intérêts passifs 15 fr. 60 ; frais d'administration 33.953 fr. 05 ; immeubles administratifs 10.245 fr. ; instruction publique 53.351 fr. 75 ; cultes 2853 fr. ; travaux publics 36.175 fr. 10 ; police 3740 fr. 45 ; œuvres sociales 10.561 fr. 35 ; dépenses diverses 43.228 fr. 35 ; amortissements 9300 francs.

— Fainéant n'est pas une injure, relèvera le président, mais « entretenant... ». On peut l'être de maintes façons... J.-L. F. n'avait pas voulu s'excuser lors d'une précédente audience. Il le fit hier en retirant les propos adressés à P.J. qui retira alors sa plainte. L'affaire a été classée après que J.-L. F. eut payé 28 fr. de frais.

LA REPUBLIQUE FÊTÉE

Le soir du 29 février, après avoir joué la retraite dans les rues de Fleurier avec la fanfare, F.L. s'attabla en compagnie de copains. Ils mangèrent une fondue et l'arrosèrent de plusieurs verres de blanc.

Le lendemain, F.L. se rendit à Sainte-Croix à cyclomoteur. Il but quatre « petites » bières puis descendit les gorges de Noiraux. Juste avant d'arriver au plat, un camion le dépassa. F.L. serra à droite. La pédale de son cycle toucha la banquette et le conducteur dévala le talus. Blessé, il fut conduit à l'hôpital de Fleurier où une prise de sang a été faite. Le médecin indiqua qu'il était discrètement pris de boisson.

F. L. ne contestait pas l'infraction d'ivresse au guidon et de perte de maîtrise. Le procureur général demandait une peine de dix jours d'arrêts et de 100 fr. d'amende. F.L. a fait valoir pour sa défense qu'il était soutenu de famille et qu'il n'avait encore jamais été condamné. Le président, prenant en considération l'ensemble des circonstances n'a infligé à F.L. que 400 fr. d'amende, somme à laquelle viennent s'ajouter par 166 fr. les frais judiciaires. G.D.

Couvet : achat d'un véhicule pour le corps des sapeurs - pompiers

De notre correspondant :
Le Conseil général de Couvet, dans sa séance du vendredi 28 avril prochain, sera appelé à voter un crédit de 77.000 fr. (sous déduction de la subvention cantonale représentant 40 % de la dépense) pour l'achat d'un véhicule de premier secours pour les sapeurs-pompiers. C'est pour compléter l'équipement du corps, ceci avec l'accord de la commission de police du feu, que l'état-major a demandé au Conseil communal de présenter une demande de crédit au Conseil général. Les raisons qui militent en faveur de l'achat de ce véhicule sont les suivantes : extension du village et développement des entreprises ; augmentation des dangers d'incendie par les charges calorifiques stockées dans le village (mazout, etc) ; secteur des environs de la localité très étendu ; concentration plus grande du matériel d'intervention ; déplacements plus rapides avec un effectif plus important. Les interventions seront facilitées en hiver parce que le véhicule qui sera cheté est plus étroit que le camion du centre de secours. Il est nécessaire qu'une intervention soit faite par

un déploiement rapide et important de matériel avec un nombre d'hommes restreint.

Le choix s'est porté sur un véhicule « pronto » qui possède une cabine avancée et qui peut transporter six à huit hommes. Ce véhicule est d'une très bonne solidité, d'une puissance excellente d'une bonne tenue de route, rapide facile à conduire. Les caractéristiques de ce véhicule sont les suivantes : CV, impôts : 24,36 ; puissance maximum : 172 CV SAE à 4000 tours-minute ; réservoir de carburant : 80 litres ; nombre de vitesses (synchrônisées) : quatre fois deux ; direction à billes ; cabine avancée du conducteur ; à deux portes très larges avec charnières à l'avant, fenêtres coulissantes ; deux sièges rembourrés, séparés par le capot du moteur offrant place au chauffeur et à un accompagnant ; cabine de l'équipe d'intervention : accessible par deux grandes portes ; banc de quatre places, possibilité de monter deux strapontins de chaque côté du moteur ; contre la paroi du fond ; appareils de premiers secours, brancard, pulmo-reils, couverture et pharmacie ; compartiment

de matériel : attendant à la cabine avec une séparation, divisé en trois parties : dimensions : longueur 5,75 m ; largeur : 2 m ; hauteur : 2,30 m ; prix 72.000 fr., plus une somme de 5000 fr. pour l'achat d'accessoires, principalement de tuyaux d'incendie (environ : 380 m). La garantie est d'une année et la subvention cantonale de 40 % est assurée. Le Conseil communal demande au législatif covasson de voter ce crédit de 77.000 fr. dont la dépense sera prélevée sur les recettes courantes et comptabilisées au compte à amortir.

Culte spécial

(c) Dimanche matin, au temple, un culte réunissant parents et enfants s'est déroulé devant une belle assistance. Le service a été présidé par quelques catéchumènes de la volée 1971-1972, des anciens d'Eglise et le pasteur Tissot. A la fin du culte, un débat par groupes s'est institué entre ceux qui avaient conduit la partie liturgique, et les fidèles sur le thème de la foi.

Plus de 2800 pupilles et pupillettes seront bientôt à Couvet

(c) Le comité d'organisation de la prochaine fête des pupilles et pupillettes qui aura lieu à Couvet les 10 et 11 juin s'est réuni. Le président du C.O., a rendu un vibrant hommage à la mémoire de M. Fritz Guenot, secrétaire du comité, décédé il y a deux semaines. Pour le remplacer, il a été fait appel à M. André Matthey qui a été chargé de la correspondance, Mlle Marie-Françoise Blondet occupant de la rédaction des procès-verbaux. Les chefs des nombreuses commissions ont fait rapport sur l'avancement de leur propre travail. Des renseignements techniques ont été fournis par les deux représentants de la commission de jeunesse des pupilles, MM. Jacques Portmann président et Robert Chautems, représentant du comité cantonal de l'ACNG. Les inscriptions provisoires ont donné les résultats suivants : 113 pupilles et 1521 pupillettes, plus 70 pupilles et 175 pupillettes des sections de Lausanne-Bourgeois, invitées, ce qui donne un total de 2879 participants. Deux trains spéciaux seront organisés le 11 juin ; ils stationneront à proximité de la place de la station (à l'est des Usines Dubied), sur la voie du RVT et feront office de vestiaires. Tous les rouages de l'organisation de cette importante manifestation sont dès maintenant en place. Le comité d'organisation tiendra une séance le 3 mai sur les emplacements de la fête afin de régler les détails pratiques. De nombreux appuis financiers ont été trouvés à Couvet, au Val-de-Travers et dans le canton. Les responsables covassons ont été très touchés par cette générosité.

Henri Dès aux Verrières : une soirée très réussie

De notre correspondant :
Samedi soir, la troupe « Trois Etolles » des éclairieurs verriens présentait sa soirée annuelle, à la grande salle de spectacles. Faisant preuve de beaucoup de courage, elle avait engagé Henri Dès et son orchestre d'où, comme bien l'on pense, un gros risque financier à courir. Heureusement, la population répondit avec enthousiasme à l'invitation qui lui était faite à telle enseigne que les locaux pourtant vastes, se trouvèrent entièrement comblés ! Un tel succès n'avait pas été vu depuis longtemps... Avant l'entracte, les scouts verriens présentèrent un divertissement humoristique intitulé « Le Vieux Panam ». Il faut souligner que le décor très réussi était l'œuvre de Gilles Roulin, alors que le texte était signé Frédy Fuchs, deux jeunes gens talentueux de la localité. Parmi les scènes mimées, convient-il de relever celle du chanteur noir, de même que le ballet du singe et du zèbre. La production des scouts a donc été appréciée à sa juste valeur. Le public était principalement venu voir de près Henri Dès, lequel passait encore à la télévision romande le samedi précédent. Chanteur-compositeur-parolier, cet artiste a reçu aux Verrières un triomphe amplement mérité où les applaudissements ne manquèrent pas. Durant une petite heure, Henri Dès charma et combla littéralement un public, qui vibra comme jamais. Avec un

plaisir non dissimulé, il interpréta une vingtaine de ses meilleures chansons. Cet artiste, dont la renommée dépasse largement les frontières se montra si simple, si charmant, qu'il conquiert bien vite son auditoire. Ceux pour la plupart qui ne l'avaient vu qu'à la télévision, le trouvèrent mieux encore ! Sa diction est si parfaite que le public ne manqua nulle parole. Fin guitariste, avec Willy Rochat au piano et un contrebassiste, il fit de cette soirée la mieux réussie et la plus exquise depuis bien longtemps ! Merci à un artiste aussi talentueux pour sa gentillesse ; il eut tant de plaisir qu'il fraternisa longtemps après le spectacle proprement dit...



A la douane

(c) L'effectif du poste de douane de Meudon vient d'être complété par de nouveaux agents. Après trois mois de stage à l'école de douane de Liestal, deux aspirants, MM. Alain Augsburger et Jean-Louis Oberli ont été attribués aux Verrières où ils sont logés dans des appartements entièrement modernisés par la Confédération.

Le chapitre communal des œuvres sociales

(c) Le bouclage des comptes communaux de 1971 fait apparaître une charge nette non négligeable de 67.047 fr. 35 pour les œuvres sociales, compte tenu de 19.133 fr. 95 au titre de subvention en faveur des établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Dans son rapport à l'appui des derniers comptes, le Conseil communal ne critique pas un tel subventionnement, tant il est vrai que ces maisons doivent vivre décemment. Il estime par contre inéquitable la répartition entre communes, laquelle devrait intervenir de la même façon qu'en ce qui concerne les charges d'assistance.

Le législatif môtisan accepte un déficit de plus de 30.000 fr.

De notre correspondant :
Le Conseil général de Môtiers a siégé sous la présidence de M. Pierre Jeanraud. Quinze membres étaient présents. Un seul objet figurait à l'ordre du jour : les comptes de l'année 1971 et les rapports à l'appui. Ces comptes accusent une recette 502.361 fr. 64, au dépenses 532.976 fr. 80 laissant ainsi apparaître un déficit brut de 30.615 fr. 16. Relevons que les amortissements légaux répartis dans les comptes d'exploitation absorbent 43.760 fr. 15. Examinés chapitre par chapitre, ces comptes n'ont provoqué aucun commentaire et ont été, ainsi que les rapports, adoptés à l'unanimité. Relevons que, conformément à la loi, tous les comptes de la législature ont été vérifiés par une société fiduciaire, laquelle les a reconnus en ordre parfait.

Une fois de plus plusieurs conseillers généraux ont déploré, dans les divers, les dépréciations qui se commettent au « Plat-de-Riaux » et la malpropreté qui règne sur ce terrain. Il est en effet navrant de constater le peu de cas que certains soit par malveillance ou imbécillité font de ce qui est mis à leur disposition souvent au prix de sérieux efforts et de pas mal d'argent. Enfin M. L. Marendaz, président du Conseil communal, qui a renoncé à se présenter pour la prochaine législature, a remercié les conseillers généraux pour l'appui qu'ils ont apporté au Conseil communal au cours de cette législature. Il a assuré de sa gratitude tous ceux qui furent ses collègues au Conseil communal, pendant la longue période de 28 ans où il siégea à l'exécutif.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collisée : 20 h 30, Les Aristochats.
Fleurier, salle Fleurisia : de 15 à 18 h et de 19 h 30 à 22 h, exposition Jean-François Vigny.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance de jour : tél. 61 12 00, de nuit tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 47.
Bureaux de renseignements : Vaucher-Bognard, avenue de la Gare, Fleurier, banque cantonale, les Verrières.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18. Gendarmerie : tél. 61 14 23.

NOIRAIGUE

Action commune
(c) Ainsi qu'elles l'ont fait en 1970 déjà, les paroisses réformée et catholique ont décidé de s'unir à nouveau pour une campagne en faveur de « pain pour le prochain » et de l'action du carême.
Pour permettre l'élaboration du programme, les délégués des deux paroisses se sont réunis récemment et ont décidé qu'un appel sera tout d'abord adressé aux sociétés, industriels, artisans et commerçants. Par la suite des pochettes seront distribuées dans tous les ménages et seront recueillies avec les concours de la fanfare « L'Espérance » qui donnera concert en différents endroits du village. L'assemblée a été ouverte par une méditation du pasteur Duruphy et c'est le curé-doyen Ecabert qui y mit fin par une prière.

AVIS DIVERS

VENTE D'IMMEUBLES à Fleurier

Pour cause de départ de la localité, Mme Marie-Mathilde Redard met en vente :

- sa propriété de la Citadelle, immeuble locatif, avec dégagement, de 7 appartements, de 2 à 4 pièces, dont un vacant au 30 avril 1972. Loyers modérés. Surface totale 969 m². Assurance incendie : Fr. 147.000.— + 75%. Revenu Fr. 9000.—. Prix fait Fr. 150.000.—
- sa propriété de la rue de Jet-d'Eau, à proximité de la gare et de la poste, comprenant 3 appartements de 3 pièces, plus locaux au sous-sol. Assurance incendie : Fr. 86.000.— + 75%. Revenu Fr. 5400.—. Prix fait Fr. 90.000.—

Pour tous renseignements, s'adresser : Etude des notaires Vaucher et Sutter, à Fleurier. Tél. 61 13 12.

Assemblée de la Caisse paritaire de Fleurier

De notre correspondant régional :
L'assemblée générale annuelle de l'Association paritaire interprofessionnelle de Fleurier s'est tenue dans cette localité sous la présidence de M. François Sandoz.
Le rapport sur l'exercice 1971 présenté par M. Roger Cousin, administrateur, relatif à la caisse contre le chômage a révélé que le bénéfice s'est élevé à 100.523 fr. 20, portant la fortune de la caisse à 1.571.894 francs 80 c.
Les versements d'indemnités de chômage sur sont montés à 13.846 fr. 05, contre 2802 fr. 55 en 1970.
Par professions, ces indemnités se répartissent ainsi : industrie du bois et du bâtiment 2432 fr. 60, horlogerie 11.413 francs 45 c. Elles ont été versées à 49 assurés. L'indemnité journalière a été de 19 fr. 85.
Les primes ayant été abaissées dès le 1^{er} avril 1971, le total des cotisations s'inscrit par 66.573 fr. 95, en diminution de 6222 fr. 20 par rapport à l'année précédente. Les intérêts de la fortune ont augmenté de 6351 fr. 95 et ont atteint 65.454 fr. 60. L'effectif de la caisse de chômage a augmenté de 76 membres ; le total de ceux-ci atteignant 2294 au 31 décembre dernier.

CAISSE—MALADIE
Le rapport sur la caisse-maladie (section de la caisse-maladie et accidents chrétienne-sociale) relève que l'effectif était de 3484 membres, plus 121 personnes assurées en vertu de la nouvelle loi pour personnes âgées.
Les cotisations des membres se sont montées à 965.465 fr. 55 et la subvention cantonale à 121.241 francs.
Les prestations ont augmenté, en une année, de 281.258 fr. 15 et ont atteint la somme considérable de 1.324.448 fr. 55. Elles se répartissent comme suit : indemnités journalières 322.255 fr. 90 (25 % des dépenses), frais médicaux et pharmaceutiques 664.338 fr. 10 (50 % des dépenses), frais d'hospitalisation 320.807 fr. 60 (24 % des dépenses, assurance accidents complémentaire 13.886 fr. 95 (un pour cent des dépenses). Indemnités d'invalidité par accident et indemnités au décès 3160 fr.

A l'issue de l'assemblée, M. Roger Cousin fit un exposé sur la nouvelle conception de l'assurance-chômage telle qu'elle est proposée par les autorités fédérales. G.D.

Subvention communale pour l'éclairage des courts du Tennis-club de Fleurier ?

De notre correspondant :
Grâce à l'effort des membres actifs, le Tennis-club de Fleurier est maintenant l'une des plus importantes sociétés du village du point de vue sportif et du nombre des sociétaires. La politique de démocratisation de ce sport ne s'est pas fait attendre. En 1965, on comptait seulement 32 seniors. Trois ans plus tard il y avait 67 seniors et 50 juniors et l'an passé, 54 seniors et 74 juniors, donnant un effectif de 128 membres. Ce développement de la société entraîne cependant certains problèmes. Le club dispose seulement de deux courts non éclairés et les locaux deviennent exigus. L'entraînement des juniors doit pouvoir être modernisé. Aussi le comité a-t-il été amené à faire une étude approfondie des améliorations nécessaires. Il s'agit d'un canon à balles pour l'entraînement d'environ 3500 fr., de l'agrandissement de la maison du club, où se trouvent les vestiaires, devisé à 10.000 fr., et de l'installation de l'éclairage sur les courts.

AIDE COMMUNALE ?
La société a pu mettre de côté, depuis 7 ans, une somme de 12.000 fr. provenant des cotisations et de l'aide de certaines industries de la place en prévision des dépenses ci-dessus. Les sociétaires sont par ailleurs disposés à mettre la main à la pioche pour le creusage des fouilles d'amenée du courant ou tous autres travaux à leur portée. Le Conseil communal a eu plusieurs entrevues avec les responsables du Tennis-Club. Compte tenu des charges inportantes incombant à la société pour l'amélioration de ses installations et des assurances données par les responsables au sujet des engagements pris envers la commune, l'exécutif préconise une aide financière au Tennis-Club de Fleurier pour l'éclairage électrique de ses courts.

ST-SULPICE

Sept protestants de moins
(sp) L'assemblée générale annuelle de la paroisse réformée a eu lieu sous la présidence du pasteur Nègre. Elle a adopté les comptes du dernier exercice. Du rapport du pasteur, il ressort que le nombre des foyers protestants était en 1971 de 160, soit une diminution de 7 par rapport à l'année précédente. Il y eut 4 baptêmes, deux mariages et neuf décès. Trois catéchumènes ont terminé leur instruction religieuse, douze enfants fréquentent les leçons de religion, 25 l'école du dimanche et 6 le caté de jeunesse. L'élection des laïcs du collége des anciens a confirmé les sept membres sortants, avec lesquels pour la première fois siègeront trois femmes. Au cours de cette année, le poste vacant sera occupé par un pasteur à mi-temps, chargé par ailleurs, d'autres fonctions dans le cadre de l'Eglise réformée.

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

VAUD - VAUD - VAUD Promotions à l'Ecole cantonale de fromagerie

De notre correspondant :
Les promotions de l'Ecole cantonale de fromagerie se sont déroulées, jeudi, en présence des représentants des autorités communales, cantonales et fédérales, ainsi que de nombreux invités, qui ont été salués par M. A. Neuschwander, directeur. Ce dernier a passé en revue l'activité de l'école durant l'exercice 1971-1972. Treize élèves en ont suivi les cours avec succès (six Suisses, deux Cubains et un Colombien). Douze d'entre eux ont obtenu leur diplôme, alors que le treizième recevait un certificat pour un stage d'une année.
Au nom du département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, M. André Desgraz, chef du service de l'agriculture, a remercié le directeur et les collaborateurs pour l'excellent travail accompli, puis félicité les nouveaux fromagers, leur souhaitant une bonne continuation de leur carrière.
A l'issue du repas, plusieurs discours ont été prononcés.

critique DE LA LUNE ET DES LUNATIQUES

Les téléspectateurs enthousiasmés par les premières images de l'atterrissage sur la Lune le 21 juin 1969, blasés peut-être par l'expérience suivante, auront sans doute trouvé un intérêt renouvelé à suivre les astronautas d'Apollo 16.

Le miracle technique tient du prodige, non seulement trois secondes après que les gestes ont été faits sur la Lune nous en recevons les images sur nos postes récepteurs mais encore ces images sont d'une netteté et d'une qualité exceptionnelles. Qu'il n'y ait peut-être rien de très nouveau à voir pour le non-spécialiste c'est possible, mais c'est la première fois que l'on distingue parfaitement le paysage, les engins lunaires, les faits et gestes des « lunates », selon le néologisme de Christian Delaue qui commentait les images en compagnie de Rafel Carreras et de Georges Kleinmann.

Le gros caillou chauve et rond, la Lune, ne paraît guère accueillant et les « clairs de terre » y sont infiniment moins poétiques que leurs contraires. Mais à quelle prodigieuse aventure le direct nous permet de prendre part. Tout semble si simple, parce que si bien réglé, qu'une défaillance technique nous étonne plus qu'elle ne nous effraye. Tout s'arrange si bien dans le meilleur des cosmos possibles quand les techniciens de la NASA s'en préoccupent. Pourtant, comme le faisait remarquer Rafel Carreras le surprenant est qu'il n'y ait plus de pannes dans un système aussi complexe.

Sans atteindre le brio des explications d'Alain Schärli, les commentaires étaient en général vala-

Alfred Ogi, de Kandersteg, à Boltigen, moyenne 9,26, mention « très bien », prix de la Fédération laitière « laiterie agricole », prix de la Fédération laitière du Léman ; Herbert Meyer, de et à Küssnacht am Rigi, 9,06, « très bien », prix Beutler S.A., prix de la Fédération laitière du Jura, prix de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise, prix de l'Union suisse des paysans ; Hans Seelhofer, de Kehrsatz, Berne, à Nassen (SG), « très bien ». Prix de l'Association des anciens élèves de l'école, prix de la Banque cantonale vaudoise, prix de l'Union suisse des paysans ; Daniel Goy, à Moudon, « bien », Heinz Aebischer, à Ballens, « bien », Frédéric Peter, à Brenles, « bien » ; Nelson Salazar, de Cuba, « bien » ; François Burnier, à Montherod, « bien » ; Puis : Philippe Briand, à Longirold, Julio Troncoso, de Cuba, Alain Muehlethaler, à Worblaufen (BE), Raymond Golaz, à Trélex. Certificat : Hernan Rojas, de Colombie. (Photo Paché).

Mais élargit l'opportunité de programmer un film d'essais, un exercice de style, sans doute fort habile et que d'aucuns qualifient d'admirable mais qui malgré tout est assez... indigeste.

Ce mélange de rêves et de réalité, de passé et d'aujourd'hui qui constitue la trame volontairement ambiguë nous est souvent présenté comme le sommet de l'art cinématographique, sous prétexte que le cinéma a pris avec Alain Resnais un tournant décisif dès 1960. Rompant avec la tradition théâtrale de l'unité de temps et de lieu, Resnais crée en quelque sorte une dimension nouvelle : l'unité de pensée, car c'est bien d'une pensée visualisée qu'il s'agit.

Il n'en reste pas moins que ces deux êtres qui se cherchent sans se trouver et sans peut-être vouloir se trouver dans une atmosphère plus onirique que réelle et singulièrement lassante. On a envie de le crier d'une façon un peu abrupte le fameux « tu veux ou tu veux pas » de la chanson.

G.-A. M.

OFFRES D'EMPLOIS

Salaire élevé

pour plâtriers, peintres, maçons, menuisiers, installateurs, aides-ouvriers. Bau Service Basel, tél. (061) 55 12 15.

On cherche

monsieur ou dame

(30 ans au maximum) pour service de restauration comportant des responsabilités, et service de bar.
Tél. (038) 47 18 03.

Salaire élevé

pour monteurs sanitaires, monteurs en chauffage, monteurs électriciens, serruriers, soudeurs, aides. Bau Service Basel, tél. (061) 55 12 15.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

sommelier (ère)

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. (038) 33 38 38.



AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

cherche:

VENDEUSES

textiles

EMPLOYÉES DE CONTRÔLE

marchandises

COUTURIÈRES - RETOUCHEUSES

d'atelier ou à domicile

EMBALLEUSES

Nous offrons : places stables, bien rétribuées, 13me salaire, semaine de 5 jours, caisse de pension

VOTRE AVENIR

dans notre entreprise en constante et forte expansion est entre vos mains. Notre société, de type autonome avec pouvoir de décision à Lausanne, cherche un

COMPTABLE

de nationalité suisse, âgé de 28 à 40 ans, capable d'initiative et ayant l'esprit ouvert, pour lui confier, après mise au courant réussie, la direction du service comptable.

Qualifications requises :

- comptable diplômé ou ayant formation équivalente, acquise de préférence dans l'industrie ou le commerce d'articles de marques de grande consommation
- les qualités de chef en tant que responsable et animateur du personnel et bon organisateur.

En outre, nous attachons de l'importance à une bonne formation commerciale et à la connaissance écrite et parlée du français et de l'allemand. Les documents en masse sont traités par ordinateur. Les exigences étant élevées, les compensations sont fixées en conséquence.

Nous vous assurons de notre entière discrétion.

Vous êtes prié d'adresser votre offre, sous pli personnel, à M. Eli Lusso, société E. Lusso & Cie, fabrique de glaces alimentaires, 62, Ch. de Montelly, 1000 LAUSANNE 20.

Nous sommes la société distributrice en Suisse de WELLA-International, une entreprise de cosmétiques capillaires de premier plan, présente dans plus de 100 pays. De plus, nous représentons dans le monde entier une marque de produits cosmétiques renommée.

Les surprises de la mode et un marketing dynamique nous permettent de vous assurer un travail aussi intéressant que varié.

Pour assumer la direction du secrétariat de notre département de vente, nous cherchons une

secrétaire

expérimentée, capable de travailler de manière indépendante, si possible bilingue ou possédant d'excellentes connaissances du français et de l'allemand.

Activité vivante grâce au contact permanent avec nos représentants et notre clientèle.

Nous offrons un salaire correspondant aux exigences de ce poste, l'horaire libre, 3 semaines de vacances et d'autres avantages sociaux.

Téléphonez-nous ou écrivez à :

WELLA (SUISSE) S.A., case postale, 4015 Bâle.
Tél. (061) 39 63 23.

Recto - Verso

Recto bleu foncé. Verso bleu foncé.
La seule différence: une petite étiquette blanche, toute simple.

Un paquet de Logos s. v. p.

20 cigarettes Maryland avec filtre **Fr.1.30**



Nouveau

Logos - 20 brunes 'nature'

Un paquet bleu foncé - tout simple.
Du tabac Maryland naturel. Un filtre blanc.
Un paquet de Logos, bleu foncé avec une petite étiquette toute simple.

Un paquet de Logos s. v. p.

20 cigarettes Maryland avec filtre **Fr.1.30**



Nouveau

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

LAUENER & Cie

Fabrique de fournitures d'horlogerie

2025 Chez-le-Bart

engage

UN DÉCOLLETEUR QUALIFIÉ

Entrée à convenir.

Faire offres écrites ou se présenter.
Tél. (038) 55 24 24.

Organisation professionnelle cherche, pour son secrétariat à Berne,

COLLABORATRICE

aimant les travaux indépendants et faisant preuve d'initiative.

Champ d'activité principal :

- correspondance, indépendamment et sous dictée (français - allemand) ;
- secrétariat de rédaction ;
- autres travaux de secrétariat (dont traductions).

Nous offrons :

- travail varié et indépendant ;
- équipe dynamique ;
- horaire au choix, semaine de 5 jours ;
- bonne caisse de retraite.

Entrée : 1er juillet 1972 ou selon entente.

Veuillez adresser offres au :

Secrétariat de l'Association des fonctionnaires et employés des administrations centrales fédérales (AFEAC), Giacomettistrasse 15 (Centre Freudenberg), 3006 Berne. Vous obtiendrez également des renseignements complémentaires en appelant le numéro de téléphone : (031) 44 96 11.

MENTHA S.A. - NEUCHÂTEL

SANITAIRES - FERBLANTERIE

cherche pour date à convenir

DIRECTEUR

Possibilité d'association si convenance.
Préférence sera donnée à candidat ayant la maîtrise fédérale d'appareilleur eau et gaz.Adresser offres, avec curriculum vitae, à
FIDUCIAIRE SUISSE S.A.
Grand-Rue 1a, Neuchâtel. Référence J.P.Z.
Discrétion assurée.Louis Touchon & Cie
Décolletages
2042 Valangin, tél. 36 15 66,
cherche

employée de bureau

pour correspondance, facturation
travaux administratifs, etc.
Éventuellement travail à mi-temps.

L'AQUARIUM

cherche :

fille ou garçon

pour le buffet

sommelière

ou

sommelier

Bons salaires. Nourris, logés.

Téléphoner ou se présenter :
Les Geneveys-sur-Coffrane.

Tél. (038) 57 13 55.

On cherche

aide-magasinier
chauffeur

de juin à octobre.

Faire offres à
Bruno Roethlisberger,
cultures fruitières, 2075 Wavre.
Tél. (032) 83 15 35.L'institut évangélique Le Parc,
pour jeunes filles de 15 à 17 ans,
et maison de repos, à Gilon, sur
Montreux, cherche :une aide-cuisinière
deux aides familialesS'adresser à la Direction,
tél. (021) 61 45 85.Important magasin d'horlogerie-
bijouterie engagerait
vendeur (euse)pouvant prendre des responsabi-
lités et ayant des notions d'anglais
et d'allemand. Haut salaire à per-
sonne capable.
Adresser offres à case postale 757
Neuchâtel 1.

On cherche

jeunes représentants

Débutants acceptés.
Excellentes possibilités offertes à
personnes capables et désirant
améliorer leur situation.
Nous offrons fixe, frais de voyage,
forte commission, 80 % du salaire
en cas de maladie ou accident.
Tél. (037) 31 16 23, le soir de
19 à 22 heures.Garage de Neuchâtel cherche,
pour entrée immédiate ou à con-
venir,

vendeur automobiles

si possible expérimenté.
Garage Mario BARDO,
Sablons 47; Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42

On cherche

sommelière (ier)
1 extracongés réguliers.
Tél. 41 32 81.
Hôtel de la Couronne,
Colombier.Atelier de réglages
engagepersonnel
fémininpour virologes-centrages
et divers travaux fins
et soignés en
atelier,
éventuellement à la
demi-journée.
Tél. 41 10 55.

Garage Waldherr

Neuchâtel, Parcs 147,
engage

un mécanicien

Bonnes prestations et ambiance
agréable.
Se présenter ou prendre rendez-
vous par téléphone au 24 12 65.Bar de la Ferme, Cortailod,
cherche

sommelier (ère)

Se présenter ou téléphoner au
(038) 42 12 83.

Sommelière

est cherchée au Restaurant de la
Rosière, Parcs 115, tél. 25 93 73.Fabrique d'Horlogerie de
Saint-Blaise S.A.,
2072 Saint-Blaiseengage, pour son département
appareillage,

1 mécanicien-outilleur

(possibilité d'avancement).
Appartement à disposition.
Faire offre ou se présenter.
Tél. (038) 33 28 62.L'annonce
reflet vivant
du marchém
maret

2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - ☎ 038/41 10 21

Nous engageons pour notre département de

PESEUX

UNE OUVRIÈRE

désirant être occupée à des travaux
fins et propres.

Horaire libre.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

A VENDRE

Renault 16: 1565 cm³, 71 ch,
150 km/h, 5 portes, coffre de
350 à 1200 l, sièges «longues
distances», traction avant,
freins à double circuit, disques
à l'avant, pas de graissage, pas
d'antigel

Renault. Raison et plaisir.

Grand Garage Robert, 36-38, Champ-Bougin, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 31 08.Garage des Parcs S. à r.l., 2, rue Rosière, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 79.

Maurice Schaller, Garage, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 12 66.

Basset & Magg, Garage, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 23 08.

Garage Duthé & fils, 2108 Couvet. Tél. (038) 63 12 15.



QUINZAINES DE NEUCHÂTEL

Samedi 3 juin
au Panespo

FÊTE DE LA BIÈRE

La boutique
en vogue

sous les arcades

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

VENDEUSE

Bonne rémunération, ambiance de travail agréa-
ble, ainsi qu'une

apprentie vendeuse

fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel ☎ 25 20 18

L'organisation de vente d'un laboratoire de produits
cosmétiques et d'entretien réputés offre à desREPRÉSENTANTS(ES)-
VENDEURS(EUSES)la possibilité de gagner un salaire élevé en visitant
sa clientèle particulière du canton de Neuchâtel.
Commission, fixe, frais de voyages et salaire en cas
de maladie ou d'accident ainsi que la formation
sont assurés par l'entreprise.Pour prendre rendez-vous, prière de téléphoner au
(021) 26 73 80, pendant les heures de bureau.

Les Grands magasins

GONSET

engagent tout de suite ou à convenir

MAGASINIER

pour la manutention et le contrôle des marchandi-
ses.Place stable, tous les avantages sociaux d'une
grande maison.

Faire offres de service au chef au personnel

Gonset

Neuchâtel

☎ 25 02 52

Annonces Suisses S.A. «ASSA»
Succursale de Neuchâtelengage pour le 1er juin
ou pour date à convenir

employée de bureau

Travail intéressant et varié au sein
d'une équipe jeune et dynamique.

Semaine de cinq jours.

Adresser offres détaillées à la Direction d'Annonces
Suisses S.A., «ASSA», 2001 Neuchâtel.

FOURREUR

trouverait place à l'année. Bon salaire, semaine de
5 jours. Entrée à convenir.Nous offrons, en cas de convenance, situation
d'avenir avec éventuelle participation.FRITSCHÉ Fourrures S.A.,
rue du Simplon 4, 1800 Vevey.
Se présenter sur rendez-vous :
Tél. (021) 51 20 23.Entreprise de chauffage et de ventilation engagerait
immédiatement ou pour date à convenirSECRÉTAIRE
COMPTABLECe poste conviendrait à une personne désirant un
travail varié, ayant du goût pour les chiffres et éga-
lement pour les problèmes techniques.Place stable et bien rétribuée, semaine de cinq
jours, institution de prévoyance.Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres
P 900118 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.LESCHOT S.A.
Fabrique de cadrons
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir :

décalqueuses
poseuses de tritium
ouvrières

ainsi qu'un

jeune homme

pour le département de zaponnage ; éventuellement
formation assurée par nos soins.

Travaux propres et intéressants.

Prière de se présenter sur rendez-vous.
Tél. 25 84 44.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Les associations régionales pour l'aménagement du Seeland-Jura-sud ont déjà fait du bon travail

Il y a une année, les six associations d'aménagement régional constituées dans le secteur Jura-Sud - Seeland (Bienne-Seeland, district de Cerlier, Seeland-est, Granges (SO) - Büren-ob. Bucheggberg, Plateau de Diesse et Vallon de Saint-Imier) décident d'œuvrer en commun.

Les travaux d'inventaire pour les plans des sites et la mise au point des problèmes de centres d'achat. Ces directives ayant été posées, il fallut ensuite étudier les problèmes dans le cadre même des différentes associations.

région uniquement, mais il faut aussi tenir compte des influences que ces communications auront vers l'extérieur. Un plan de trafic régional doit s'intégrer dans un complexe plus vaste et être coordonné à la conception nationale d'un plan général.

Aéroport continental bernois au Grand-Maraïs: publication du rapport et d'un avant-projet

BERNE, (ATS). — L'office des transports du canton de Berne a envoyé hier aux députés, aux organisations intéressées, aux partis politiques et à la presse un important dossier sur le « problème d'un aéroport bernois ».

Bâle. Or, « quoi qu'on entreprenne, le Belpmoos ne pourra pas se prêter au trafic de l'aviation commerciale moderne ».

commercial limité au rayon européen. « Il n'est par conséquent pas du tout envisagé de construire un grand aéroport qui ressemblerait même d'assez loin à ceux de Kloten ou de Coirtrin ».

Publicité et réclame sur la voie publique: une nouvelle réglementation cantonale

Le Conseil exécutif a pris récemment une ordonnance sur la réclame extérieure et sur la voie publique. Elle a pour but d'assurer d'une part la sécurité de la circulation routière et d'autre part de protéger l'aspect des localités, des sites, des rues ainsi que d'objets déterminés.

méritent d'être protégées (sites naturels, aspect de localités ou de rues d'une beauté particulière ou d'importance scientifique, bâtiments et lieux présentant un intérêt historique ou culturel, bordures de lacs et de rivières, etc.).

ment aux prescriptions de l'ordonnance fédérale du 27 août 1969 sur la construction et l'équipement des véhicules automobiles, les réclames apposées à des véhicules à moteur sont également soumises à autorisation.

POURQUOI LA CONSTRUCTION D'UN AÉRODROME DANS LE CANTON DE BERNE ?

Le « rapport concernant le problème d'un aéroport bernois », divisé en trois chapitres (le trafic aérien, les expertises et l'avant-projet, et la protection de l'environnement), rappelle d'abord que la conception actuelle du trafic aérien repose sur un arrêté fédéral de 1945 qui prévoit la construction d'un aéroport continental à Berne, à côté de ceux de Zurich, Genève et

Plusieurs emplacements ont été l'objet d'études, mais tous ont été abandonnés en raison de leurs inconvénients et de l'opposition qu'ils ont suscitée. En 1967, une commission spéciale était créée: Elle examina 10 variantes et retint, en 1969, celle du Grand-Maraïs, chargeant le Conseil exécutif de faire les études publiées lundi.

LES EXPERTISES Ce rapport est complété par six expertises et de nombreuses cartes et graphiques: une expertise sur l'importance d'un aéroport bernois dans la perspective de l'économie des transports et de l'économie publique du canton de Berne (120 pages), une expertise hydrogéologique (9 pages), une expertise concernant la gêne probable due aux bruits d'avions (5 pages), une expertise sur les aspects économiques et la rentabilité prévisible d'un aéroport bernois (24 pages), une étude météorologique préliminaire (16 pages) et une expertise juridique.

Reprise des cours

C'était, hier matin, non seulement la reprise des cours dans tous les établissements scolaires de Bienne, mais encore le premier jour de classe pour 980 enfants, dont 380 Romands.

Les oranges de Terre des hommes ont rapporté près de 70.000 francs

La campagne de Terre des hommes a permis de récolter, dans le canton, la somme brute de 70.000 francs. Cette somme toutefois doit encore servir à régler des factures de livraisons d'oranges qui ne sont pas encore établies et comptabilisées.

Arrivée de nouvelles cloches de Terre des hommes

C'est mercredi matin vers 10 h que les quatre nouvelles cloches de l'église catholique chrétienne de la rue de la Source arriveront à Boujean. De là, elles traverseront la ville et seront accueillies par le son des cloches des autres églises.

ELEMENTS NOUVEAUX

L'ordonnance tient compte des nouvelles formes et méthodes de réclame, nées du progrès de la technique et de la publicité. Elle fournit les bases légales d'une conception et d'un traitement uniformes.

AUTORISATIONS

L'octroi des autorisations sera de la compétence de la direction cantonale de la police. Cette dernière a la faculté de déléguer cette compétence aux communes importantes, à condition que celles-ci aient un règlement sur la réclame adapté à l'ordonnance cantonale et approuvé par la direction de la police et qu'elles disposent de spécialistes en la matière.

COMMISSION DE RECOURS

Avec la mise en vigueur de la nouvelle ordonnance, il se produira certainement comme par le passé une quantité de cas limités ou prêtant à doute. Aussi, une commission cantonale de réclame, indépendante de l'administration, a-t-elle été constituée pour s'occuper de ces cas de ce genre.

Cyclomotoriste renversé

Hier, peu avant 16 h, une automobile a renversé un cyclomotoriste, M. Claude Renard, qui circulait sur la place Guisan. Il a été conduit à l'hôpital pour contrôle.

JURA - JURA - JURA

REUCHENETTE Il tombe d'un échafaudage

Hier, à 14 h, M. Carello-Antonio, ouvrier auxiliaire qui travaille à la fabrique de ciment de Reuchenette, a fait une chute d'un échafaudage. Souffrant de différentes lésions et d'une commotion cérébrale, il a été hospitalisé à Beaumont.

COURTELARY Nouvelle année scolaire

(sp) Après trois semaines de vacances, les élèves des classes primaires et secondaires ont repris le chemin de l'école. A l'école primaire, l'année scolaire 1972-73 commence avec trois nouvelles enseignantes.

MOUTIER Derby de la Birse

(c) Comme c'est arrivé trop souvent ces dernières années, la pluie était au rendez-vous du 11me derby de la Birse. Malgré cela, le déroulement de la course fut impeccable et a été suivi par une foule considérable.

PLEUJOUSE Collision dans un virage

(c) Hier à 16 heures, un automobiliste de Porrentruy a manqué un virage à Pleujouse, et s'est jeté contre une voiture qui arrivait en face. Une passagère de la voiture, Mme Mercay, d'Asuel, a subi une forte commotion, éventuellement même une fracture du crâne. Dégâts matériels: 3500 francs.

CARNET DU JOUR

CINEMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, Ce monde infect et merveilleux. Capitole: 20 h 15, dimanche à 15 h et 20 h 15, Les Grandes vacances. Elise: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45 et 20 h 15, St-Pauli Nachrichten. Lido: 15 h et 20 h 15, Quo Vadis. Métro: 15 h et 20 h 15, Un trou dans le front - Syndicat du meurtre. Palace: 15 h et 20 h 15, Le Phare du Bout du Monde. Rex: 15 h et 20 h 15, Valdez - à 17 h 45, I Vitelloni. Scala: 15 h et 20 h 15, French Connection.

DIVERTISSEMENTS

Danse: Chambord - Fantasio - Domino. Musique: Chartreuse - Astoria - City Center - Saint-Paulis - Stadthaus Nidau - Pickwick. Galerie d'art, Lyss: A. Holy, M. et V. surbek, A. Schyder. Pharmacie de service de nuit et du dimanche: pharmacie Stern, rue du Canal 7, tél. 2 40 05. Médecin pour cas urgents: jeudi et dimanche, tél. 6 62 22. Pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

Plus de tirs obligatoires le dimanche!

Pour la tranquillité des gens habitant à proximité du stand de tir, la société Moutier-Campagne a décidé de supprimer les tirs obligatoires du dimanche matin.

Plus de tirs obligatoires le dimanche!

Pour la tranquillité des gens habitant à proximité du stand de tir, la société Moutier-Campagne a décidé de supprimer les tirs obligatoires du dimanche matin.

OUVERTURE du Musée jurassien des beaux-arts

(c) A la demande de nombreux militaires actuellement stationnés à Moutier, le Musée jurassien des beaux-arts a été ouvert à leur intention. On a pu y admirer un nouvel accrochage mettant en évidence une partie des récentes acquisitions.

Dans l'économie helvétique, la position fribourgeoise s'est légèrement dégradée

Récemment, le professeur Gaston Gaudard, de l'Université de Fribourg, situa, lors d'un important exposé, la place de Fribourg dans l'économie suisse de 1972. Celle-ci, re-marque le professeur Gaudard, n'est pour l'instant guère flatteuse. Il est cependant des prévisions par trop pessimistes contre lesquelles il convient de lutter.

nomiste qui s'interroge, en ce début 1972, sur les perspectives du canton de Fribourg. D'une part, même si l'on admet l'hypothèse d'une augmentation assez forte de la natalité, le seul excédent démographique naturel laisse entrevoir un accroissement d'environ 37.000 habitants, sur le territoire fribourgeois, entre 1970 et 2000.

d'avance relativement à la moyenne nationale. De 1960 à 1970, la population du canton a augmenté de 13,3 %, ce qui est un grand honneur par rapport à la décennie précédente, mais encore, devait constater M. Gaudard, une faiblesse en regard de l'accroissement général du pays (15,5 %).

Retraite d'un inspecteur

(c) Ayant atteint la limite d'âge de 65 ans, l'abbé Jean Scherweg, inspecteur scolaire du troisième arrondissement, prendra sa retraite à la fin de la présente année scolaire. Ce pédagogue émérite a passé 25 ans au poste d'inspecteur scolaire, après avoir enseigné au collège Saint-Michel, à Fribourg. L'abbé Scherweg est docteur en histoire. Une fête d'adieu aura lieu en automne.

COLLUSION CONTRE FRIBOURG ?

Certes, devait relever l'orateur, les pronostics de l'Institut ORL sont, dans ce cas particulier, gravement irréalistes, parce qu'ils reposent sur des bases insuffisantes. Ils méritent aussi des réserves au plan social et ils contrastent nettement avec d'autres travaux (définition de normes, par exemple) du même institut, qui sont de meilleure qualité.

UN RATTRAPAGE POSSIBLE ?

Pour Fribourg, notait encore l'orateur, les possibilités de rattrapage dépendent d'abord, pour une part, de la conjoncture. A cet égard, les perspectives sont actuellement incertaines, en raison de la rupture que l'économie internationale a enregistrée avec la crise monétaire. Bien sûr, le canton est moins fortement orienté vers l'étranger que l'économie suisse dans son ensemble.

Ecole enfantine ouverte à Cormondes

(c) Une école enfantine et un jardin d'enfants viennent d'être officiellement inaugurés à Cormondes, lors d'une manifestation qui réunissait, autour de M. Bruno Burgy, syndic, les autorités de la région.

AU 23me RANG

Depuis 1950, Fribourg a incontestablement enregistré un progrès sensible. Le nombre des résidents a augmenté de 21.600 dans le canton. Une centaine d'entreprises industrielles nouvelles s'y sont installées. 1100 lits supplémentaires ont été mis à disposition dans les hôtels et pensions. En termes réels, le revenu moyen par tête a doublé.

Est-ce que tous vos repas vous donnent de l'embonpoint ?

Alors, demandez Pastils 808 dans votre pharmacie ou droguerie. Prenez simplement une Pastils 808 avant chaque repas et vous mangerez moins. Pas de régime compliqué. Vous serez plus vite rassasiée et, par conséquent maigrirez. Vous apprendrez à apprécier les Pastils 808 et vous aurez du plaisir à constater que le poids superflu commence à diminuer.

OUVERTURE du Musée jurassien des beaux-arts

(c) A la demande de nombreux militaires actuellement stationnés à Moutier, le Musée jurassien des beaux-arts a été ouvert à leur intention. On a pu y admirer un nouvel accrochage mettant en évidence une partie des récentes acquisitions.

On « prête » le garde forestier

(sp) La bourgeoisie de Cormoret n'ayant pas trouvé de titulaire pour le poste de garde forestier, celui de Courtelary sera mis à sa disposition pour les travaux les plus urgents. Les modalités de cette collaboration sont élaborées d'entente avec l'inspecteur forestier, et cela pour une durée d'un an.

Vieux château et vieilles voitures

Spectacle inédit, dimanche, au château de Domont, au-dessus de Delémont. Devant l'ancienne résidence datant de l'Évêché de Bâle, une vingtaine d'ancêtres de l'automobile remontant aux années 1920 et suivantes: des Renault, des Chevrolet, deux Royce, une Bentley, des Mercedes, des Chrysler, toutes plus brillantes et mieux astiquées les unes que les autres. Ces voitures, qui traverseront Delémont en colonne, soulèveront passablement d'étonnement et non moins d'admiration. Il s'agit tout bonnement de la sortie printanière du « club des vieilles voitures » de Suisse allemande, dont les membres se recrutent à Bâle surtout, mais aussi à Soleure et à Zurich. S'il y avait dans la file quelques bolides modernes, c'est tout simplement que certains membres du club avaient craint pour leur « favorite » les orages de la pluie et du brouillard. A cet âge-là, bien sûr, c'est délicat...



FRIBOURG - FRIBOURG

Dans l'économie helvétique, la position fribourgeoise s'est légèrement dégradée

Récemment, le professeur Gaston Gaudard, de l'Université de Fribourg, situa, lors d'un important exposé, la place de Fribourg dans l'économie suisse de 1972. Celle-ci, re-marque le professeur Gaudard, n'est pour l'instant guère flatteuse. Il est cependant des prévisions par trop pessimistes contre lesquelles il convient de lutter.

Retraite d'un inspecteur

(c) Ayant atteint la limite d'âge de 65 ans, l'abbé Jean Scherweg, inspecteur scolaire du troisième arrondissement, prendra sa retraite à la fin de la présente année scolaire. Ce pédagogue émérite a passé 25 ans au poste d'inspecteur scolaire, après avoir enseigné au collège Saint-Michel, à Fribourg. L'abbé Scherweg est docteur en histoire. Une fête d'adieu aura lieu en automne.

Ecole enfantine ouverte à Cormondes

(c) Une école enfantine et un jardin d'enfants viennent d'être officiellement inaugurés à Cormondes, lors d'une manifestation qui réunissait, autour de M. Bruno Burgy, syndic, les autorités de la région.

AU 23me RANG

Depuis 1950, Fribourg a incontestablement enregistré un progrès sensible. Le nombre des résidents a augmenté de 21.600 dans le canton. Une centaine d'entreprises industrielles nouvelles s'y sont installées. 1100 lits supplémentaires ont été mis à disposition dans les hôtels et pensions. En termes réels, le revenu moyen par tête a doublé.

Est-ce que tous vos repas vous donnent de l'embonpoint ?

Alors, demandez Pastils 808 dans votre pharmacie ou droguerie. Prenez simplement une Pastils 808 avant chaque repas et vous mangerez moins. Pas de régime compliqué. Vous serez plus vite rassasiée et, par conséquent maigrirez. Vous apprendrez à apprécier les Pastils 808 et vous aurez du plaisir à constater que le poids superflu commence à diminuer.

FAN BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DES CE JOUR A LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ★ jusqu'à fin juin 1972 Fr. 15.— ★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 47.— (* souligner ce qui convient) Tarif: 3 mois Fr. 19.—; 6 mois Fr. 36.—; 1 an Fr. 69.— Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement. Nom: Prénom: No et rue: Localité: No postal: Signature: Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchi de 10 centimes, à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL FAN FAN FAN FAN FAN

La Société coopérative d'alimentation biologique

SCAB

avise ses membres et le public que le

LAIT

entier, biologique, de leur choix est à leur disposition au magasin CÉCÈS-SANTÉ. Les personnes que ce

LAIT

Intéressés peuvent l'obtenir en devenant membre de ladite Coopérative, par versement d'une part unique de 10 francs.

S'inscrire à case 979, Neuchâtel.

o'innno prix-choc

Qualité
Prix



Montre de plongée ELOGA, mouvement 17 rubis, incabloc, boîtier acier, étanche, calendrier:

45.-

Lit de repos, pour le camping ou le jardin, monture tube d'acier, 3 pieds, tête mobile, réglable. Matelas mousse recouvert de tissu coton imprimé:

40.-



A ce prix-là, offrez-lui ce tricycle très résistant et très stable, en métal avec roue pneu caoutchouc:

39.-

même modèle, avec benne basculante: 49.-

armourins
neuchâtel

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux et robes
R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 25 90 17

TV

couleur
noir et blanc

Vente
Location
Echanges

Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé

hug

Neuchâtel
Radios - TV

Tél. 25 72 12.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset



Savourez un pur délice!

Kirsch, Cognac, Williams - les célèbres petits chapeaux de Camille Bloch en contiennent à profusion. Exquis. Généreux. Servez-vous donc! Chapeau bas et ... appréciez.

sans croûte de sucre

Chocolats à la liqueur de Camille Bloch

Après avoir essayé la GS,

205 000 Européens n'ont pas trouvé mieux.

Les spécialistes automobile d'abord: jamais une voiture n'avait reçu autant de lauriers, de prix, de récompenses...

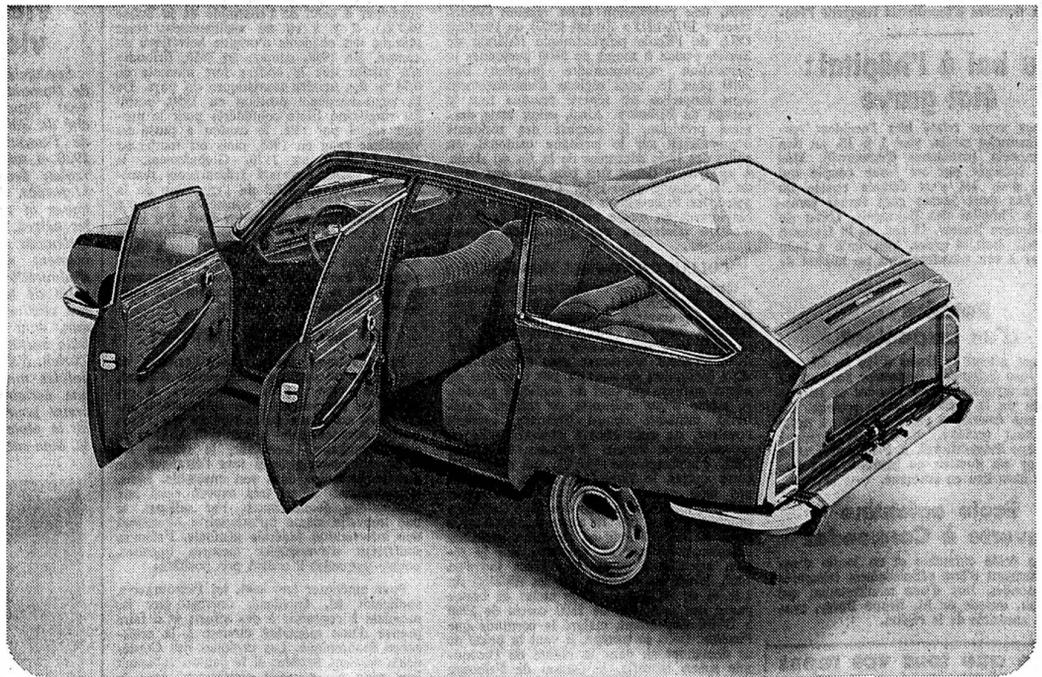
Et puis les automobilistes. Ils lui ont fait un véritable triomphe. Et si, dans l'Europe entière, il existe un tel engouement pour la GS, c'est que la GS ne trompe pas.

Chacun reconnaît finalement que seul Citroën pouvait réussir ce tour de force: concevoir une voiture en fonction des besoins des automobilistes européens des années 70, une voiture de grande série, rapide comme les plus rapides, avec une ligne qui ne doit rien à personne, une suspension hydro-

pneumatique, une climatisation tout à fait originale, quatre freins à disque assistés et un double circuit de freinage.

En fait, jamais une voiture n'avait autant mérité son succès!

Moteur silencieux, 4 cylindres, deux arbres à cames en tête, refroidissement à air, 61 CV SAE à 6750 t./min, 5,2 CV impôts. 147 km/h. Suspension hydropneumatique. 4 freins à disque à double circuit indépendant. Coffre de 460 dm³. Système de climatisation à double circuit. Essuie-glace à deux vitesses. Verrouillage des 4 portes. Ceintures de sécurité. Version Club: compte-tours électronique, allume-cigares, montre, lunette arrière chauffante, phares de recul, etc. A partir de Fr.9140.-.



CITROËN GS

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12. Cortallod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Pesoux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Hausse de certains produits agricoles

A fin mars dernier, les stocks de beurre étaient de 630 wagons dont 250 de beurre importé.

LE LAIT PLUS CHER Pour le consommateur, les laits pasteurisés et standardisés seront majorés de cinq centimes par litre.

Il n'existe pas de prescription légale permettant de reporter la hausse du prix de base sur le compte laitier.

En collaboration avec les services compétents des cantons et communes, l'Office fédéral du contrôle des prix surveillera l'application des nouvelles mesures.

La loi sur l'agriculture permet, en principe, à la Confédération d'encourager la vente des produits laitiers au moyen de primes de compensation.

C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé que la hausse du prix de base du lait devrait en principe se répercuter sur les prix des divers produits laitiers.

LE PRIX DU BEURRE N'EST PAS MODIFIÉ

La majoration des prix de base peut être ainsi reportée sur les spécialités à base de lait frais ainsi que sur les conserves de lait.

Au sujet des prix du fromage, il faut tenir compte du fait que des augmentations des fromages à pâte dure sont déjà intervenues en 1971.

Quant aux quantités de base de lait, elles ne devraient pas dépasser les 26 millions de quintaux, sinon les producteurs seraient obligés, conformément à l'arrêté sur l'économie laitière, de prendre à leur charge une part croissante des dépenses de mise en valeur.

JUSTIFIER LE PRIX DE LA VIANDE SUR CELUI DU LAIT

En ce qui concerne notamment les demandes de majoration des prix indicatifs pour le gros bétail de boucherie, relevons qu'elles se basent, pour l'essentiel, sur la hausse des coûts de production intervenue depuis 1970.

PAS DE HAUSSE POUR LE PORC

Ces derniers temps, les coûts de production se sont aussi accrus en ce qui concerne les porcs. Comparativement aux autres secteurs de la boucherie, un réajustement des prix semble cependant moins urgent.

Par égard pour le consommateur, le Conseil fédéral tient au demeurant à ce

que ses décisions ne provoquent pas un nouveau renchérissement de la viande de porc. Il a donc renoncé à modifier le prix indicatif applicable aux porcs de boucherie.

VEAUX ET MOUTONS S'ALIGNENT

Dans aucun autre secteur, les coûts de production ont augmenté autant que dans celui des veaux de boucherie. Les frais d'entretien et surtout les prix des denrées fourragères ont beaucoup augmenté.

POUR LES MOUTONS, LA HAUSSE DU PRIX SERA DE 27 À 30 CENTIMES PAR KILO DE POIDS VIF SELON LA CATÉGORIE.

ŒUFS : UN DEMI-CENTIME DE SUPPLÉMENT POUR LE PRODUCTEUR

Dans la requête, l'Union suisse des paysans estimait que les producteurs devraient obtenir un prix moyen de 22 centimes par œuf (produit moyen en 1971 : 20 centimes 65).

Ajoutons que le Conseil fédéral a refusé d'augmenter la surface des cultures de colza de 10.000 à 12.000 hectares eu égard aux conditions d'écoulement de cette céréale.

Production de beurre en Suisse et offres de nos fournisseurs habituels

BERNE (ATS). — Selon le rapport de gestion de la centrale suisse de ravitaillement en beurre (Butyra), l'exercice 1970-71 a été caractérisé par un nouveau fléchissement de la production indigène de beurre.

Alors qu'il avait été possible, durant quelques années, d'importer en quantités presque illimitées du beurre étranger à des conditions favorables, un renversement de la situation s'est manifesté au début de l'hiver 1970-1971.

Depuis le début de 1972, il se manifeste des tendances annonçant un nouveau revirement. Nos fournisseurs habituels d'Europe — presque tous en même temps — nous présentent à nouveau des offres, prévoyant un accroissement de la production.

Le National vote l'entrée en matière dans le débat sur la révision du statut de l'adoption

De notre correspondant de Berne :

La session extraordinaire d'avril des Chambres s'est ouverte lundi après-midi à Berne.

La révision de la loi sur l'adoption familiale constituait parmi les sujets abordés, celui qui a la plus grande portée générale. Le rapporteur de la commission, M. A. Copt (rad.-Valais) a relevé notamment que l'adoption s'est implantée largement dans notre vie nationale et le projet du Conseil fédéral apporte, comme il se doit, un profond changement dans la législation en vigueur.

légitime de ses parents adoptifs. D'ailleurs, dans ses 18 articles, la loi constitue une couverture approfondie et moderne de l'adoption.

Le débat d'entrée en matière s'est achevé hier matin mais la discussion se poursuivra mercredi matin notamment par la replique de M. Furgler, conseiller fédéral.

TRANSPORTS URBAINS

Répondant à l'interpellation Eisenring (chr. social ZH) sur la conception des transports publics dans les agglomérations, M. Bonvin, conseiller fédéral, a rappelé l'étude en cours de différentes variantes susceptibles d'apporter une solution au problème des transports urbains et, en particulier, de leur financement.

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

M. Schmitt (rad. GE) développant un postulat sur la protection des consommateurs, a demandé d'étendre la législation sur les denrées alimentaires de telle façon que le consommateur soit complètement renseigné sur le produit qu'il a acheté et, d'autre part, de créer un institut d'étiquetage et de test des marchandises.

Quant à l'application préconisée du code

international elle sera peut-être chose faite à la fin de l'année.

BATIMENT PIT ET LOCATAIRES MÉCONTENTES

La motion Schuetz (soc. ZH) relative à la démolition d'un immeuble locatif à Zurich pour construire un bâtiment de service des PTT a provoqué une longue réponse de M. Bonvin, conseiller fédéral, qui a déclaré impossible de renoncer au projet actuel tant qu'il n'y aura pas de solution de remplacement viable.

Les PTT assurent de leur côté qu'ils ont promis leur aide substantielle aux personnes qui seraient privées de leur logement actuel par la construction du centre des PTT de Zurich-Aussersihl.

OLEUDUC SAINT-GALLOIS

Au sujet de l'interpellation Stüch (soc. Soleure) un débat nourri s'est engagé en ce qui concerne les contrats conclus en 1967 et 1961 entre les cantons de Saint-Gall des Grisons et la SA SNAM, filiale de l'ENI. Les contrats accordent un droit de passage gratuit à un oléoduc dans le but d'encourager l'économie du canton de Saint-Gall.

J.-P. G.

Mme Blunschy (chr.-sociale-Schwytz) rapporteur allemande, releva également l'importance prise par l'adoption dans notre pays. Si de 1912 à 1940, on a compté une moyenne de 150 à 250 adoptions par année, il y en eut 700 en 1968 et 750 en 1970.

DIVERGENCES

Les articles sur l'adoption, ainsi que l'article 321 sur la recherche en paternité, ont fait l'objet d'un débat lors de la session de décembre du Conseil des Etats. Les propositions du Conseil des Etats s'opposent à celles de la commission du Conseil national.

La nouvelle loi précise, d'autre part, que l'enfant mineur reçoit, en lieu et place de son droit de cité antérieur, celui de ses parents adoptifs.

Loterie à numéros : il a fallu le numéro complémentaire

Liste des gagnants du 15me tirage du samedi 22 avril 1972: 5 gagnants avec 5 numéros plus le numéro complémentaire: 80.870 fr. 35.

274 gagnants avec 5 numéros: 1.475 fr. 75.

14.726 gagnants avec 4 numéros: 27 fr. 45.

199.164 gagnants avec 3 numéros: 2 fr. 05.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

SUISSE ALEMANIQUE

Le Grand conseil zuricois pour la prolongation de l'interdiction des vols de nuit

ZURICH (ATS). — Le bruit des avions et l'interdiction des vols de nuit ont été l'objet d'un débat de trois heures, hier matin, au Grand conseil du canton de Zurich. Par 83 voix contre 48, les députés ont finalement accepté un postulat d'un représentant de l'Alliance des indépendants qui demande au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de recourir au nom du canton auprès du département fédéral des transports et communications et de l'énergie contre la limitation à cinq heures de la durée de l'interdiction absolue des vols de nuit et d'en demander la prolongation à 6 heures.

Selon les nouvelles prescriptions fédérales édictées en mars, tout trafic aérien est rigoureusement interdit de minuit à 5 heures du matin, avec toutefois un

délai de tolérance expirant à 0 h 30 et la possibilité de demander une autorisation spéciale dans les cas exceptionnels. Les décollages sont interdits chaque nuit pendant 6 heures, avec également un délai de tolérance d'une demi-heure. Le Conseil d'Etat, de son côté, a déclaré que la constitution cantonale ne prévoit pas un tel recours et que, d'autre part, le Grand conseil n'est pas habilité à adresser des requêtes à l'exécutif en la matière.

Le nouveau conseiller d'Etat saint-gallois remplacé au Conseil national

SAINT-GALL (ATS). — Elu dimanche au Conseil d'Etat du canton de Saint-Gall, M. Florian Schlegel, (soc.) qui siègeait au Conseil national depuis 1969, a décidé d'abandonner son mandat de député à la Chambre basse. Il sera remplacé au parlement par M. Hans Schmid, professeur à l'école des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall.

Mort du journaliste Walter von Kaenel

BERNE (ATS). — M. Walter von Kaenel, qui fut pendant de longues années journaliste parlementaire et publiciste, est décédé jeudi à l'hôpital cantonal de Zurich des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de 50 ans. L'inhumation a eu lieu samedi au cimetière de Gessenay (Saanen) dans la plus stricte intimité.

Walter von Kaenel a rendu de précieux services à la presse suisse en tant que membre du comité central de l'Association de la presse suisse (APS), fondateur et président du fonds AVS, membre du conseil de fondation du fonds de prévoyance, président de la communauté de travail des journalistes libres et de l'Union des journalistes du palais fédéral, ainsi que membre de la commission en matière de politique de presse.

Quand la mode se met au gris-vert...

BERNE (ATS). — L'usage hors service d'effets usagés d'équipement de la troupe ou de ses officiers est devenu tant à la mode ces derniers temps que le département militaire fédéral juge utile de rappeler les textes légaux qui s'y rapportent.

Devenu propriétaire de cet équipement, le soldat ne peut toutefois en disposer librement que s'il en retire tous les insignes (garnitures du col, insignes de la manche, insignes de grade, de fonction ou de spécialiste, passants d'épaules avec numéros d'incorporation).

J.-P. G.

PTT: 122,8 millions de déficit en 1971!

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a transmis aux Chambres le message concernant le compte financier de l'entreprise des PTT pour 1971, qui se solde par un déficit net de 122,8 millions de francs, annonce le département des transports et communications et de l'énergie.

Chambres fédérales un message concernant des crédits supplémentaires au budget financier pour 1972 des PTT. Les PTT ont, en effet, besoin de nouveaux crédits d'engagements et de crédits additionnels d'un montant de 59,4 millions de francs pour des bâtiments postaux à Gland, Neistel, la Neuveville et Perly, pour la construction d'une station terrienne pour satellites de télécommunications à Lœche et d'un centre d'exploitation interurbain à Olten, ainsi que pour de nouveaux bâtiments des télécommunications à Aigle, Birmensdorf (Zurich), Grand-Lancy, Nyon, Ravoire et sur l'Ilmizberg (BE).

Le Conseil fédéral a d'autre part adopté, à l'intention des Chambres fédérales, le rapport sur la gestion de l'entreprise des PTT en 1971.

Ce rapport, qui retrace succinctement les multiples activités des PTT, contient un aperçu général relatant l'activité du conseil d'administration et de la conférence consultative des PTT, organe consultatif de la clientèle, ainsi que quelques questions d'actualité. Les chapitres suivants sont consacrés aux départements de la poste et des télécommunications. Les constructions, le personnel et les relations internationales font l'objet de chapitres particuliers.

CRÉDITS D'ENGAGEMENTS ET ADDITIONNELS

Le Conseil fédéral a transmis aux

Pour compenser le renchérissement, il est en outre nécessaire de disposer de crédits additionnels d'un montant de 1,5 million de francs pour des constructions PTT déjà autorisées précédemment à Adliswil, Cossonay, Koppigen, Kreuzlingen, Lucerne, Niederurnen, Parpan et Thayngen.

Les abus dans le secteur locatif

De notre correspondant à Berne :

Lors de la séance qu'il a tenue hier matin avant l'ouverture de la session extraordinaire d'avril des Chambres, le Conseil fédéral a notamment discuté du projet d'arrêté fédéral contre les abus dans le secteur locatif, la révélation des mesures prévues sera faite lors d'une conférence de presse prévue pour le mardi 2 mai seulement et publiée le lendemain dans les journaux.

ALLOCATIONS EN FAVEUR D'INVALES

Le Conseil fédéral alloue à la fondation « Gloria » d'Alpnach une subvention et un prêt sans intérêt prélevés sur le fonds de l'AI et fixés respectivement à 9 millions 580.000 fr. et 4 millions 700.000 francs pour la construction d'un home-école destiné à accueillir 110 enfants débiles mentaux.

ENCOURAGEMENT A L'ELIMINATION DE VACHES

Eu égard à l'accroissement sensible de la production de lait mis dans le commerce, le Conseil fédéral a décidé d'encourager l'élimination de vaches ayant encore une production laitière. A cet effet, une contribution de 1 fr. 20 au plus par kilo de poids vif sera versée dès le début du mois de mai.

J.-P. G.

Elections communales au Tessin: premiers résultats

BELLINZONE (ATS). — Malgré une certaine ouverture de l'éventail politique, due notamment à l'apparition du parti socialiste autonome, les résultats des élections n'ont pas été bouleversés. Loin de là, par les élections qui se sont déroulées en fin de semaine au Tessin pour le renouvellement de 165 exécutifs et de 113 législatifs communaux. Les résultats du scrutin pour les municipalités (exécutifs) des principales communes montrent que les radicaux et les démocrates-chrétiens ont, à une ou deux exceptions près, maintenu leurs positions dominantes.

A Lugano, plus importante ville du Tessin, le Conseil municipal se compose, comme auparavant, de 3 radicaux et de 2 démocrates-chrétiens, mais il a toutefois subi deux changements de visage. En effet, un des conseillers municipaux radicaux n'a pas été réélu et un des démocrates-chrétiens sortants ne brigua pas le renouvellement de son mandat. Ont été élus: MM. Ferruccio Pelli, maire (ancien) Silvano Besana (nouveau) et Sergio Pagnamenta (ancien), tous trois radicaux, ainsi que MM. Aurelio Longoni (ancien) et Giangiorgio Spiess (nouveau), démocrates-chrétiens.

A Balerna, important bourg du Mendrisiotto, le parti socialiste autonome a obtenu deux sièges à l'exécutif au détriment des radicaux qui n'en ont obtenu qu'un seul. Les radicaux et démocrates-chrétiens se partagent les 6 sièges restants. A Massagno, aux portes de Lugano, les démocrates-chrétiens ont réussi à maintenir leur majorité de 6 sièges. Quant aux radicaux, qui jusqu'ici étaient au nombre de trois, ils ont perdu un siège au profit des socialistes. A Ascona, où de nombreux partis et mouvements étaient en lice, le parti radical et le PDC ont conservé chacun deux sièges au sein de l'exécutif municipal, alors que les indépendants « Asconesi », qui ont obtenu deux sièges, en ont perdu un au profit de l'union démocratique du centre.

GAIN DES DEMO-CRÉTIENS A LOCARNO

A Brissago, où les radicaux conservent leur majorité de 4 sièges, les socialistes, qui avaient jusqu'ici trois représentants au sein de la municipalité, ont perdu deux sièges. Les socialistes autonomes et les démocrates-chrétiens en ont obtenu chacun un. Pas de changement à Murato, Paradiso, Vignanelle, ni dans d'autres localités d'une certaine importance.

AGGLOMÉRATIONS IMPORTANTES DU TESSIN

A Locarno, les radicaux, s'ils ont perdu la majorité absolue, conservent néanmoins 4 sièges au sein de l'exécutif communal. L'un de ceux-ci a été attribué au maire de la ville, le conseiller national Carlo Speziali. Les démocrates-chrétiens ont gagné deux sièges aux dépens des radicaux et des socialistes. Ils disposent maintenant de 4 sièges. Les socialistes n'ont plus qu'un siège au lieu de deux.

A Olivone, chef-lieu du district de Blenio, où les radicaux ont maintenu leurs trois sièges, les démocrates-chrétiens ont perdu un de leurs deux sièges au profit des socialistes qui en ont deux lors de l'union démocratique du centre (UDC) également un siège au sein de cette municipalité. A Airolo, les socialistes ont perdu le seul siège dont ils disposaient au sein de l'exécutif. Les démocrates-chrétiens en ont gagné un et six des leurs ont été élus. Les radicaux ont perdu un siège et n'en ont plus qu'un, tandis que l'UDC, qui n'était, jusqu'ici, pas représentée à la municipalité, a obtenu un siège.

DES FEMMES ELUES

A Bellinzona, chef-lieu du canton, les ra-

dicaux ont reconquis la majorité absolue qu'ils avaient perdue il y a 4 ans, gagnant un troisième siège aux dépens des socialistes qui ne sont plus représentés au sein de l'exécutif municipal. Ont été élus: 3 radicaux, dont M. Athos Gallino, maire sortant et 2 démocrates-chrétiens. A Biasca et à Mendrisio, les exécutifs communaux n'ont subi aucun changement. La municipalité de Biasca se compose, comme auparavant, de 4 radicaux, 3 socialistes et 2 démocrates-chrétiens. A Mendrisio, 5 radicaux, 5 démocrates-chrétiens et un socialiste ont été élus.

En ce qui concerne les élections législatives qui se sont déroulées parallèlement dans 113 communes, il faudra attendre mercredi pour connaître le résultat du scrutin.

Pour l'ensemble des élections municipales tessinoises, la participation au scrutin a été de 76,6 %, soit 79,8 % pour les hommes et 72,9 % pour les femmes. Quelques représentants du beau sexe — elles étaient nombreuses sur les listes — ont été élues à l'exécutif de certaines petites communes.

VAUD

Les radicaux vaudois et la « centralisation » scolaire

LAUSANNE (ATS). — Le parti radical-démocratique vaudois écrit dans son service d'information que les projets d'articles constitutionnels sur l'enseignement et la recherche, présentés par le conseiller fédéral Tschudi, vont parfois trop loin. La

Confédération pourrait reprendre entièrement ou partiellement les universités, elle établirait des principes sur l'organisation et le développement de l'enseignement secondaire, moyennant quoi elle ouvrirait plus largement la vane des subventions. « Miroitement, timentement argentin de nature à éblouir des cantons financièrement essouffés, placés dans la situation de quémantiers perpétuels. On n'en distingue bien le danger politique. Qui paye commande. La Confédération impose ses conditions et le fédéralisme, l'autonomie, l'autorité cantonale en prennent un bon coup ».

Violente collision: un mort

NYON (ATS). — Deux voitures vaudois sont violemment entrées en collision dimanche soir près de Trelex, sur la route Nyon-Saint-Cergue. La passagère de l'un des véhicules, Mlle Celia Collins, 26 ans, infirmière, domiciliée à Nyon, a été si grièvement blessée qu'elle a succombé peu après son admission à l'hôpital de Nyon.

Pour le service d'information des radicaux vaudois, un tel « fédéralisme coopératif » est un fédéralisme mendiant et irresponsable, une délégation de pouvoir octroyée à des gouverneurs de province. « A l'heure où une saine politique devrait conduire plutôt à régénérer les pouvoirs locaux, ce grignotage d'une des dernières places fortes de la souveraineté cantonale est inopportun, maladroite... L'évolution des esprits, des méthodes, des structures, s'est faite et se fera encore à l'exemple du concordat sur la coordination scolaire, qui doit marquer le départ d'une volonté de coopération affirmée, réfléchie et responsable ».

Hôpital pour épileptiques de Lavigny: solidarité romande

MORGES (ATS). — Lors de l'assemblée générale de l'institution de Lavigny (VD), centre neurologique et éducatif romand, le Dr. M. Tchicaloff, médecin-directeur, et M. Claude Depraz, président de la commission de construction du futur hôpital, ont souligné la nécessité d'étudier le plus rapidement possible l'hôpital moderne qui permettra d'appliquer les méthodes curatives nouvelles pour le traitement de l'épilepsie, dont les progrès sont considérables depuis une décennie.

Réservé aux Italiens « convenables »

(c) Des Italiens qui prennent place à une table du café « Mascotte » à Lucerne, seule une partie est servie. Voilà la surprenante constatation que bien des ouvriers étrangers ont déjà faite. Même les interventions de clients suisses ne servent pas à grand-chose, car le patron est catégorique: « J'ai eu trop d'ennuis avec des Italiens. Une partie de cette clientèle ne se conduit pas comme il faut. Dans ma discothèque, des clientes sont abordées très souvent de façon indigne. Mais le propriétaire ne veut pas généraliser: « Si un Italien est vêtu correctement et s'il est en galante compagnie, il sera bien entendu le bienvenu chez nous ».

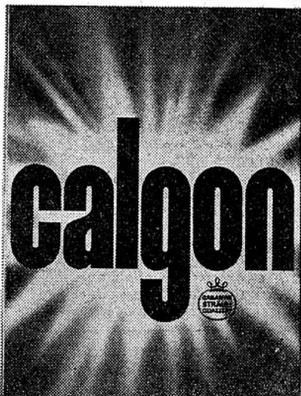
Comme il y a aussi des ressortissants suisses qui ne se conduisent pas comme des gentlemen, on peut se demander si ces clients sont aussi mis à la porte...

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page



Calgon élimine tous résidus de calcaire et de détergent dans le linge et dans la machine à laver.

Seul Calgon garantit l'adoucissement de l'eau à cent pour cent.



Calgon élimine tous les résidus de lessive dans le linge et dans la machine à laver (important même dans l'eau douce!)

Calgon vous épargne ennuis et argent!

STRÄULI AG Winterthur



La toute nouvelle Ford Consul.

Voici les 6 raisons qui font de la Ford Consul une voiture d'avant-garde.

La FORD CONSUL, construite à Cologne, comme les célèbres Ford 17M qu'elle remplace, est remarquable par:

- 1 Sa nouvelle suspension indépendante**
Cette spacieuse familiale 5 places possède une suspension à 4 roues indépendantes, qui en fait une voiture ultra-confortable, même sur les routes les plus mauvaises.
- 2 Sa tenue de route**
En plus de sa suspension indépendante, la nouvelle FORD CONSUL a une voie extra-large, un centre de gravité très bas et une direction à crémaillère, qui lui assurent une tenue de route exemplaire.
- 3 Son vaste espace intérieur**
La nouvelle FORD CONSUL est une vraie familiale par son espace intérieur et son vaste coffre: d'où grande habitabilité. Elle est compacte à l'extérieur: d'où grande maniabilité.

4 Sa sécurité
La nouvelle FORD CONSUL offre une haute sécurité passive et active avec sa colonne de direction télescopique absorbant l'impact, ses commandes de sécurité, son rembourrage intérieur, ses freins assistés à double circuit à disques à l'avant.

5 Sa robustesse et sa qualité
Par sa construction monobloc, son isolation très poussée des bruits de roulement, sa peinture appliquée par traitement électrolytique et sa finition très soignée, la FORD CONSUL offre un niveau supérieur de robustesse et de qualité.

6 Son rapport valeur/prix
Par sa technique moderne, son équipement très complet, son styling et ses performances, la nouvelle FORD CONSUL a tout pour satisfaire l'automobiliste le plus exigeant, à un prix intéressant.

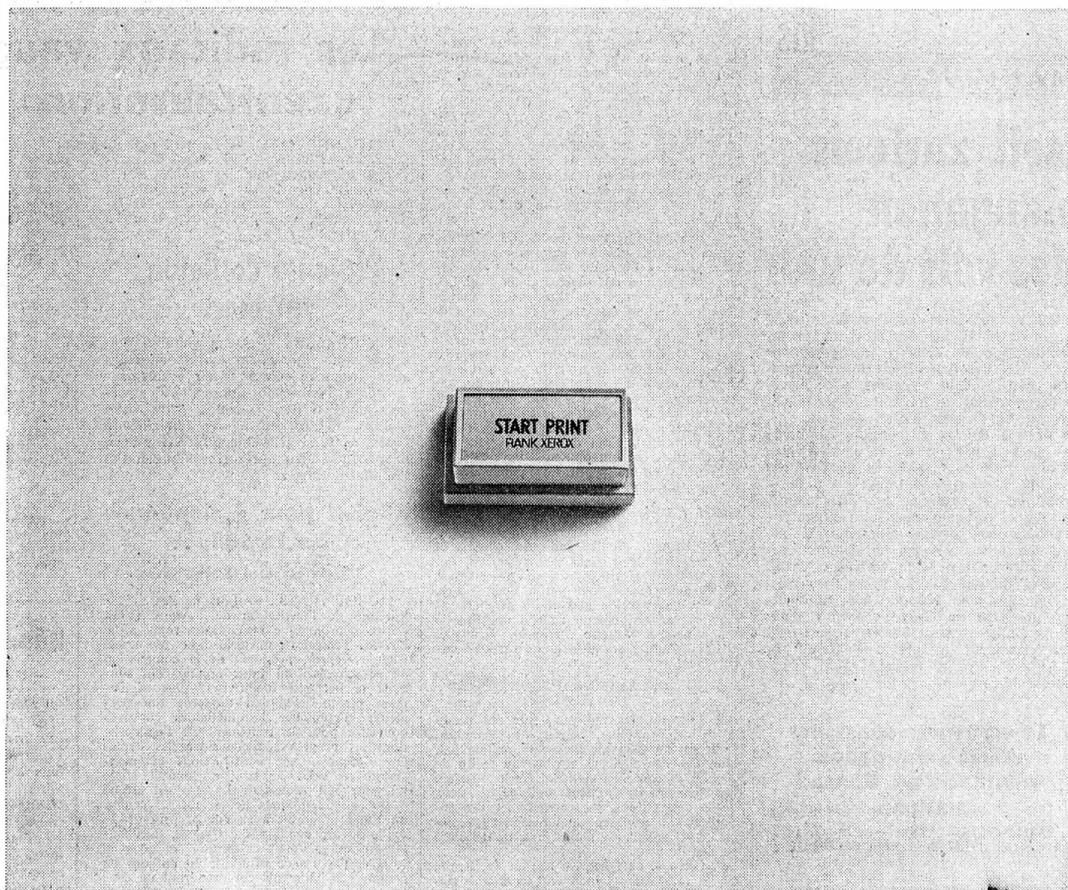
Consul L, 2,0l, 2 portes, Fr.13.550.-
(sur commande spéciale Consul 1,7l Fr.12.300.-)

FORD CONSUL 

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasins de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102. - Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortailod: Daniel Lanthemann, garage, chemin de la Baume - Môtiers: Alain Dürig, garage, rue du Ried - Saint-Imier: Garage Mérijia S. à r. l., rue de Châtillon 24, tél. (039) 41 16 13.

Pressé par le temps et par les frais, on en vient tôt ou tard à presser cette touche.



Nous comprenons pourquoi beaucoup d'entreprises copient d'abord les communications à multicopier, puis les font imprimer d'une manière ou d'une autre et ensuite font photocopier spécialement l'original. Car, premièrement, les bonnes choses peuvent attendre. Et deuxièmement, on a toujours fait comme ça.

On utilise bien sûr deux appareils dont l'un est de trop. Et des spécialistes, des stencils, de l'encre, du papier spécial. Sans compter le temps coûteux et l'argent précieux.

Les raisons sont suffisantes pour changer de méthode. En utilisant les multicroieuses automatiques Rank Xerox 3600 ou 7000. Toutes deux multicroient et copient, et l'une peut même réduire. Les copies se font directement à partir de l'original. Sur papier normal pouvant être imprimé des deux côtés. Rendement de ces deux modèles: 60 copies à la minute, assemblées par une trieuse.

Résistez à la pression du temps et des frais. Ou pressez simplement cette touche.

RANK XEROX

FAN SPORTS



L'EXPRESS

athlétisme

Record d'affluence au huitième cross des Fourches à Saint-Blaise

De plus en plus nombreux et toujours plus vite...

Un temps remis ou presque pour la circonstance, un sol un peu lourd ne refreineront en tout cas pas la vélocité des participants, voir 313 arrivés — allèrent donc de pair avec une organisation remarquable, une fois de plus.

DIGNES VAINQUEURS

Signaux d'embellie les victoires les plus « payantes » : celles de Marie-Claude Ruchti du C.S. Les Fourches et de Cédric Vuille du C.E.P., leur permettant de rem-

porter définitivement le challenge en jeu dans leur catégorie, après trois victoires, même consécutives!

Autres vainqueurs déjà connus et cotés : les frères Gilles et Pascal Mutrux d'Onnens (VD). Succès nets de Nicole Baumann, de Cudrefin, de Suzanne Greffillat, de la Flèche de Coffrane, de Béatrice Walti du G.S. Marin, du talentueux Philippe Sublet du C.E.P. et du minime Nicolas DuPasquier du collège des Parcs à Neuchâtel.

En fait, la plupart des courses furent très animées sous l'impulsion de valeureux meneurs, de courageux poursuivants, sans oublier les nombreux enfants là pour se défouler sainement.

L'arrivée la plus dense en tête fut le fait des J.-M. Leutwyler, P.-A. Laperouza, J.-L. Mathez et F. Beltram du long peloton des gars de 1963-64, alors que le trio — pour la circonstance probablement — Vuille-Pizzera-Vouga du C.E.P. fut inséparable jusqu'au but pendant que P. Girod de la Neuveville se maintenait à un méritoire 4e rang.

niel Hug du C.S. Les Fourches (moins de 3'45" au km), efficace des cadets J.-Cl. Besomi de Saint-Sulpice et W. Jakob de la Flèche (près de 3'45"), sérieux de G. Mutrux et J.-Cl. Riehen de l'U.S. la Neuveville, et décidément prometteuse de Ph. Sublet du C.E.P.

Nous ne saurions passer sous silence la volonté affichée — et avec quel tempérament! — par les Minimes dans leur lutte contre la montre.

Ainsi l'on s'achemine allègrement vers le jubilé du printemps 1973 — après la 9me course du 28 octobre probablement — à l'occasion duquel le club organisateur fête, entre autres et selon toute vraisemblance, le 2000ème participant!

CLASSEMENT

Classements Interclubs. — Filles : 1. C.S. Les Fourches (M.-Cl. Ruchti, Marie Casas et Carine Aebly); 2. S.F.G. Rochefort; 3. école de Saint-Blaise.

Gars : 1. CEP Cortaillod (C. Vuille, Ph. Sublet et Vincent Moine); 2. C.S. Les Fourches; 3. S.F.G. Colombier; 4. collège des Parcs, Neuchâtel; 5. S.F.G. Peseux.

COURSES DE CONTEMPORAINS ?

Si durant l'an dernier déjà le nombre de plus en plus élevé des coureurs de 10 et 11 ans avait entraîné un dédoublement, il a fallu opérer de même, cette fois-ci, avec les gars de 12 et 13 ans afin d'assurer un déroulement régulier des courses. Cela conduira-t-il, à brève échéance, à la généralisation de catégories par année d'âge? A signaler cependant en raison d'un retard de trois semaines sur les éditions printanières précédentes, l'absence d'athlètes « flirtant » déjà avec la piste, absence qui a été particulièrement ressentie chez les juniors, les dames juniors — Gaby Garbarini, par exemple, prenait part à une réunion à Genève — et les cadets. Mais cela n'enlève rien aux réussites de Suzanne Greffillat et de C. Vuille.

LES MEILLEURS TEMPS

Du côté féminin, il faut signaler l'allure aisée de N. Baumann — moins de 3'40" au km — volontaire de S. Greffillat — moins de 3'50" au km — efficace de M.-C. Ruchti — moins de 4' au km — et prometteuses de Béatrice Walti et Marie-José Favre, du Landéron; chez les gars : la cadence réglée et soutenue du trio des CEP — la meilleure du jour avec moins de 3'36" au km — déjà régulière de P. Mutrux (moins de 3'40" au km), décidée et encourageante de Da-

individuels. — Dames juniors (1953-56) 1720 m : 1. Greffillat, La Flèche Coffrane; 2. Pochon, CEP Cortaillod; 3. Rickli, SFG Rochefort; A. Filles 1957-58, 1510 m : 1. M.-C. Ruchti, Les Fourches; 2. J. Laperouza, CEP Cortaillod; 3. S. Fatton, CS Fenin; D. Béguin, US La Neuveville. B. Filles 1959-60 1040 m : 1. N. Baumann, Cudrefin; 2. A.-C. Mathez, CS Fenin; 3. R.-M. Emmenegger, Maladière, Neuchâtel; 4. A. P. Ferrier, Les Fourches; 5. D. Ferrier, Maladière, Neuchâtel.

C Filles 1961-62 830 m : 1. M.-J. Favre, Le Landéron; 2. F. Paratte, Bellevue Chx-Fds; 3. P. Buratto, Marin. D Filles (1963-64) 680 m : 1. B. Walti, GS Marin; 2. M. Casas, Les Fourches; 3. F. Ferrier, Neuchâtel; 4. M. Decrevel, Cornaux.

Filles Minimes (1965 et plus jeunes) 360 m : 1. C. Aebly, Les Fourches; 2. J. Egger, SFG Rochefort.

Juniors 1953-54 5360 m : 1. W. Stettler Châtres Cadets (1955-56) (4000 m) : 1. J.-C. Besomi Saint-Sulpice; 2. W. Jakob La Flèche Coffrane; 3. H.-J. Gerber Saint-Sulpice; 4. J. Charnaux Neuchâtel-Sports; 5. B. Reiser, CP Morat; 6. U. Jakob La Flèche Coffrane. A. Gars 1957-58, 2490 m : 1. C. Vuille CEP Cortaillod; 2. O. Pizzera CEP; 3. Y. Vouga CEP; 4. P. Girod US La Neuveville; 5. M. Probst TV Mo-

rat; 6. M. Degen Les Fourches. B. a Gars 1959 1660 m : 1. P. Sublet CEP; 2. P. Renaud CEP; 3. P. Degen Les Fourches; 4. C.-A. Martin SFG Colombier; 5. D. Leutwyler Cornaux. B b gars 1960 1660 m : 1. G. Mutrux Onnens; 2. J.-C. Riehen US La Neuveville; E. Senes Les Fourches; 4. Y. Engel Les Fourches. C a Gars (1961) 1040 m : 1. D. Hug Les Fourches; 2. C. Forchelet Les Fourches; 3. B. Ryf SFG Peseux. C b Gars (1962) 1040 m : 1. P. Mutrux Onnens; 2. V. Moine CEP; 3. P. Allenbach Bellevue Chx-Fds; 4. J.-M. Hausseher Les Fourches. D Gars (1963-64) 680 m : 1. J.-M. Leutwyler Cornaux; 2. P.-A. Laperouza Ec. sec. La Béroche; 3. J.-L. Mathez CS Fenin; 4. F. Beltram Fontainemelon. Gars minimes (1965 et plus jeunes) 360 m : 1. N. DuPasquier Les Parcs Neuchâtel; 2. D. Engel Les Fourches; 3. P. Luthi Fontainemelon.

Performance mondiale sur le mile : 3'56"7

Steve Prefontaine, le meilleur Américain sur 5000 m, a réalisé la meilleure performance mondiale de l'année sur le mile avec 3'56"7, à Eugene, sur le stade de l'Université de l'Oregon ou auront lieu les épreuves de sélection olympiques américaines en juillet. Prefontaine, dont cette performance représente également le record personnel, a été crédité de ce temps 24 heures après que Jim Ryan, détenteur du record du monde, eut réussi 3'57"1 lors des relais du Kansas à Lawrence.

Les autres meilleurs résultats de la réunion d'Eugene furent les 1'48"0 de Mark Winzenried sur 800 m, les 8'40"0 de Mike Manly sur 3000 m obstacle, les 26'30"8 de Jerry Lindgren sur 6 miles et les 19 m 80 de Peter Schomock au poid.

Quelques bonnes performances ont été enregistrées par des Américains sur divers stades durant le week-end : — 440 yards : Joe Evans 46"4 (Californie). — 440 yards : — Los-Angeles. — Perche : Steve Smith 5 m 28.

— Bâton-Rouge (Louisiane). — 100 yards : Willie McGee 9"2.

— Colombus (Ohio). — Poids : Brian Oldfield 20 m 01. — Perche : Scott Walkick 5 m 20. — Triple saut : John Craft 16 m 23.

— San-Diego. — Hauteur : Jerry Culp 2 m 16. — Javelot : Mark Murro 80 m 44. — Provo (Utah). — Poids : Anders Arrhenius (Su) 1 m 16. — Disque : Zdravco Pecar (You) 58 m 01.



AMBIANCE. — Aussi nombreux en course que le long du parcours... (Avipress - J.-P. Baillo)

boxe

F. Chervet - Cesari en mai au Panespo

Fritz Chervet à Neuchâtel! Le fait n'est pas nouveau. En décembre 1970 déjà, le Bernois avait conquis le public du Panespo en battant aisément l'Italien Marini. Depuis, le Bernois a gravi les marches du succès. Au Japon, le poids mouche helvétique a affronté le champion du monde (version WBA) de la spécialité, Ohba, et s'en est tiré avec une honorable défaite. Aujourd'hui, il est devenu champion d'Europe, ravissant le titre au Transalpin Atzori. La progression est constante. De plus, le protégé de Charly Bühler a redonné un titre européen à la Suisse, titre qu'elle attendait depuis... 36 ans!

Fritz Chervet à Neuchâtel, c'est également l'occasion pour le public de voir à l'œuvre le champion d'Europe, dont ce sera la première sortie, mais également la possibilité de soutenir une noble cause. En effet, le combat Chervet-Cesari (battu aux points par Gérard Macrez dans le cadre du championnat de France des poids mouches) s'inscrit dans le cadre d'une action d'éducation de bienfaisance qu'organise le Lion's Club de Neuchâtel à l'occasion de son vingtième anniversaire; il s'agit de doter l'hôpital neuchâtelois de la Providence d'une salle de réveil.

Chervet-Cesari certes, mais l'affiche de cette réunion de mai au Panespo comprendra également un deuxième combat professionnel (les boxeurs sont à désigner) ainsi que quatre combats amateurs mettant aux prises les meilleurs pugilistes de Suisse.

Indéniablement, cette soirée neuchâteloise est promise au succès, tant sportif qu'humanitaire.

basketball

Pour Neuchâtel : Après la coupe le tour de promotion

La coupe de Suisse vient d'apporter aux Neuchâtelois une grande satisfaction et l'exploit réalisé face à Fenerbahé Lugano restera gravé dans les mémoires de chacun comme un haut fait de la vie sportive neuchâteloise.

La perspective d'une finale — elle se jouera vraisemblablement à Neuchâtel — face à la plus prestigieuse formation de notre pays remplit d'aise tous les « supporters » de Neuchâtel. Au cours des semaines précédant la rencontre de samedi passé, personne n'aurait été en mesure de pronostiquer une telle finale car, si depuis longtemps Stade Français fait figure de vainqueur, c'est plutôt d'une formation de ligne A qui lui était le plus logiquement désignée comme adversaire. Neuchâtel est parvenu à surmonter tous les obstacles et obtient l'honneur suprême de se hisser à un niveau encore jamais atteint. Pour cela, il a été très sensiblement aidé par son public qui a créé samedi soir une ambiance fort sympathique et qui ne demande qu'à la renouveler à l'occasion de la grande finale.

Dans les perspectives immédiates, c'est le tour final de promotion en ligue nationale A qui reprend ses droits. Samedi prochain — dans l'après-midi au Panespo — Neuchâtel jouera un match important face à son plus dangereux rival, Jonction de Genève. Pour cette nouvelle grande occasion, les joueurs ne peuvent se permettre aucun relâchement, un seul faux pas pouvant compromettre ses perspectives d'ascension en ligue supérieure. A la suite de l'excellente prestation de samedi, le public du Panespo peut être assuré d'assister à un spectacle de choix en retrouvant les « rouge et jaune » plus que jamais décidés à atteindre les résultats de leurs sympathiques ambitions. M. R.

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL Chapuisat remplacé par Weibel (Sion)

La Fédération suisse de football communiqué : « A l'ademande du comité du Lausanne-Sports et en accord avec la Ligue nationale, il a été décidé de se passer des services de Pierre Chapuisat pour le match contre la Suède. Cette mesure, prise également avec l'assentiment des responsables de la sélection fait suite aux incidents de la rencontre de championnat Lausanne-Granges qui se terminèrent par l'expulsion de Chapuisat. A la place du défenseur lausannois, il a été fait appel à Toni Weibel (Sion). »

Championnat d'Espagne Gijon 1-0; Las Palmas - Atletico Madrid 1-0; Espanol Barcelone - Bétis Séville 3-0; Real Sociedad - Celta Vigo



NOMBREUX ? — A lire les numéros de dossards, il n'y a pas de doute... (Avipress - J.-P. Baillo)

automobilisme CHAMPIONNAT D'EUROPE

La deuxième manche pour Toine Hezemans

Le Hollandais Toine Hezemans, sur une Lola Abarth, a remporté la trophée Ignazio Giunti, seconde épreuve du championnat d'Europe des voitures de 2 litres, qui s'est courue sur deux manches sur la piste de l'autodrome romain de Vallelunga.

Deuxième de la 1re manche en 50'55"1 à l'issue des 40 tours (128 km) derrière le Britannique John Hine (50'47"6), Hezemans doit en partie sa victoire au léger incident dont le Britannique fut victime au 2me tour de la seconde manche. La Lola 290 du Français Gérard Lafosse, qui avait capoté au milieu de la piste, gêna en effet le passage des autres concurrents et Hine, qui suivait Lafosse, alla heurter la glissière de sécurité, sortant toutefois indemne de l'incident.

Lafosse, qui était resté bloqué sous sa voiture, s'en sortait quant à lui avec des contusions à un bras et était transporté à l'hôpital en hélicoptère. Classement : 1. Toine Hezemans (Ho), Lola Abarth, 256 km en 1 h 43'00"8 (moyenne 149 km 353); 2. Edward Guy (GB), Lola-T-290, 1 h 43'25"4; 3. John Burton (GB), Chevron-B 21, 1 h 43'34"9; 4. Jose Juncadella (Esp), Ceyron, à 2 tours; 5. Roland Heiler (All-O), Lola, à 2 tours; 6. Carlo Facetti (It), Lola Abarth, à 3 tours. Classement provisoire du championnat d'Europe des marques : 1. Lola 15 p; 2. Chevron 10; 3. Abarth 9.

Un accident mortel a été enregistré au cours d'une course de côte courue à Detmold en Allemagne de l'Ouest. L'Allemand

Hans-Juergen Rueller (28 ans) n'a pas pu s'arrêter assez rapidement après avoir franchi la ligne d'arrivée et il est sorti de la route, s'écrasant dans une forêt en contrebas. Immédiatement transporté à l'hôpital de Detmold, il devait y décéder des suites de ses graves blessures après avoir été entre-temps proclamé vainqueur de la journée.

Le Britannique Brian Redman, au volant d'une Ferrari 312-P, a réalisé le meilleur temps lors de la première séance d'essais en vue des 1000 km de Monza, épreuve comptant pour le championnat du monde des marques qui aura lieu aujourd'hui. Il a réalisé la moyenne de 243 km 501 pour les 5 km 750 du circuit.

hockey sur glace

Neuchâtel poursuit contre vents et marées

Hier soir, le Neuchâtel-Sports HC s'est réuni en assemblée générale et a fait paraître le communiqué suivant :

« Le Neuchâtel-Sports Hockey Club a tenu son assemblée générale annuelle le 24 avril sous la présidence du président central M. Gennaro Olivieri, en présence des deux comités de la section hockey sur terre (présidé par M. P.-A. Lauber) et hockey sur glace (présidé par M. A. Wittwer). Si l'activité ainsi que les résultats de la section hockey sur terre sont réjouissants malgré le problème crucial et non résolu du terrain de jeu, l'activité de la section hockey sur glace s'est révélée beaucoup moins heureuse. Des rapports détaillés ont été présentés par les 3 présidents. En ce qui concerne la section hockey sur glace, l'assemblée générale a pris, à la grande majorité de ses 40

Mal! Mai! Joli Mai!

Mois qui parle à nos cœurs, mois des fleurs et mois des émois! Mai où il fait bon penser à soi, mais aussi aux autres. Chose facile grâce à la Loterie romande, tirage du 6 mai. Pensez à vous en achetant un billet, car les lots sont nombreux et variés avec, entre autres, 20 lots de Fr. 1000.—, un lot de Fr. 10.000.— et un lot de Fr. 100.000.—. Pensez aux autres, aux déshérités, aux vieillards, aux infirmes, aux malades, etc., auxquels va tout le bénéfice de la Loterie romande. Plus de 70 millions à ce jour!

motocyclisme

SCHWEIZER : L'HOMME SURPRISE

C'est devant cinq mille spectateurs, que le garagiste de Châtres, Willy Schweizer a battu le record Bonvillers - Fontanezier détenu depuis l'an passé par Jean-Marie Granddier de Neuchâtel, et ce à la moyenne époustouflante de 100,081 km/h.

Afin d'organiser sa huitième manifestation consécutive, le Moto-club Yverdon-Grandson a dû, pour diverses raisons, déplacer la date de la deuxième manche du championnat suisse. Pour cette raison, et afin de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à une telle organisation, le nombre des concurrents se limitait à une centaine.

La deuxième victoire consécutive chez les débutants de J.-M. Pavid de Sainte-Croix est enregistrée. Il précède Cyrille Rey d'Estavayer-le-Lac; deux valeurs sûres pour les années à venir. Hervé Grin de Bienne termine à la 11me place. En side-cars, la grande classe de l'équipe Biland-Freiburghaus a permis à ces néophytes de s'imposer devant Ruchti-Bosshard de Rickenbach.

Dans la catégorie des 250 cm c'est avec un très grand plaisir que les spectateurs ont apprécié la grande classe du Bienneois Philippe Coulon, membre du Norton-Club de Neuchâtel; il remporta cette épreuve de haute main devant Emilio Dolimann et Wolfgang Stahlin de Bâle. La participation de cette catégorie était relevée à souhait, Muhlebach, Panizzi, pouvaient tout aussi bien l'emporter. A la 22me place on retrouvait Oscar Niederhauser d'Orpund, qui « testait » une Ossa. Les paris étaient ouverts; on pressentait

gymnastique Contre la Pologne

Les Suissesses en nets progrès

A Lucerne, l'équipe nationale féminine de Pologne a finalement battu la Suisse. Mais les concurrentes polonaises, neuvièmes des championnats du monde 1970, ont été longuement accrochées par des Suissesses dont les progrès sont constants. Le résultat serré de 352,85 à 350,95 témoigne de cette progression.

Cinquantenaire des représentantes helvétiques n'avaient pas connu une malchance certaine à la barre asymétrique, le retard de 1,90 au décompte final aurait pu être comblé. Néanmoins, les « Martschini-Girls » ont donné satisfaction. Pour la deuxième fois, elles ont nettement dépassé la limite olympique de 347 points et, avec Kaethi Fritschi, elles ont enlevé la première place au classement individuel.

La Lucernoise de 18 ans s'octroie la meilleure note dans les quatre exercices du programme libre. Les 1500 spectateurs, réunis à la « Festhalle » de l'Allmend, ont souvent applaudi aux proesses des Suissesses. Celles-ci réservèrent d'embellie une agréable surprise en réussissant leur passage au saut du cheval. A la barre asymétrique, Jacqueline

Sievert et Judith Steiger se hissèrent au niveau de leurs partenaires. Au cours de l'exercice au sol, qui clôturait le programme libre de la seconde journée, les représentantes de la Suisse refirent un demi-point de retard.

RESULTATS

Par équipes : 1. Pologne 352,85 p. (livres 175,45-imposés 177,40). 2. Suisse 350,95 livres 174,55-imposés 176,40). — Par engins. — Saut de cheval : Pol 44,05 S 43,90. — Barres : S 44,30 Pol 44. — Poutre : Pol 43,80 S 42,70. — Sol : S 45,50 Pol 45,05.

Individuels : 1. Kaethi Fritschi (S) 73,05 points. 2. Jona Bartosz (Pol) 72,60. 3. Patrizia Bazzi (S) 72,10. 4. L. Matraszek (Pol) 71,60. 5. M. Barlak (Pol) 69,70. 6. D. Klencz (Pol) 68,75. 7. D. Lubowska (Pol) 68,40. 8. J. Sievert (S) 68,20. 9. Ch. Steger (S) 67,85. 10. M. Guzik (Pol) et R. Steger (S) 67,75. 12. J. Steiger (S) 65,90.

Melleurs notes par engins. — Saut de cheval : Fritschi et Lubowska 9,20, Bazzi 9,15. — Barres : Fritschi 9,25, Bartosz 9,20, Barlak et Matraszek 8,70. — Sol : Fritschi et Bazzi 9,30, Bartosz 9,25.

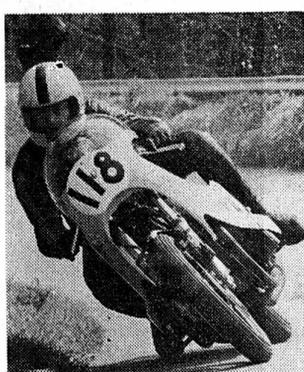
Championnat suisse entre Bonvillers et Fontanezier

Intérim

Dans les plus de 550 cm, on enregistre une très belle victoire de Schweizer, qui s'octroie pour la deuxième fois le meilleur temps de la journée, prenant le pas sur les Bürki et autre Peier, habitués des records absolus. En troisième position, on retrouve Renald Baudin de Peseux, pilote régulier qui bat au poteau Anderau de Cordast et J.-M. Granddier, détenteur du record de l'an passé. A la 6me place, un cheval de retour : Heinz Bülhmann de Riedikon, vice-champion suisse en 1968.

Chez les trois roues, Unterrassner-Perrotet prennent une sérieuse option pour le titre de champion suisse. Déjà vainqueurs à Oulens, ils relèguent Trachsel et son nouveau passager Graf à six secondes! A la quatrième place Schweizer, lui aussi équipé d'un CAT crescent, la machine la plus rapide du moment, inscrite au championnat suisse.

Intérim



DÉBUTANTS 250 cmc : 1. Jean-Marc Pavid (Sainte-Croix) sur Suzuki, 2' 13" 7; 2. Cyrille Rey (Estavayer) Suzuki, 2' 15" 3; 3. Arturo Filippini (Pédrinate) Suzuki, 2' 18" 2. Side-cars : 1. Rolf Biland-Fredy Freiburghaus (Studen) BMW, 2' 15" 8; 2. Heinz Ruchti-Peter Bosshard (Rickenbach) BMW, 2' 18" 9; 3. Pierre Gontier-Denis Muenger (Villeret) Honda, 2' 31" 7.

NATIONAUX ET INTERNATIONAUX 250 cmc : 1. Philippe Coulon (Bienne) Yamaha, 2' 05" 2; 2. Wolfgang Stahlin (Bâle) Meuva, 2' 07" 8; 3. Emilio Dolimann (Bâle) Crooks-Suzuki, 2' 08" 1; 500 cmc : 1. Hansueli Rothermann (Berne) Yamaha, 2' 03" 1; 2. Franz Harzenmoser (Schaffhouse) Harzi 2' 04" 3; 3. Gilbert Piot (Varens) Husqvarna, 2' 05" 4. Plus de 550 cmc : 1. Willi Schweizer (Châtres) Honda, 2' 02" 3 (record du parcours et meilleur temps de la journée); 2. Werner Weber (Weizikon) Triumph, 2' 04" 3; 3. Reynald Baudin (Peseux) Norton, 2' 07" 2. Side-cars : 1. Markus Unterrassner - Felix Perrotet (Bienne) Cat-Crescent, 2' 08" 5; 2. Ernst Trachsel - Christian Graf (Heimberg) Suzuki, 2' 14" 5; 3. Kurt Gerber - Bernard Wertenberg (Gerlikon) BMW 2' 15" 4.

Reuni en assemblée générale annuelle

Arrivées à Sierre

Le HC Sierre annonce déjà ses transferts en vue de la saison prochaine. Aucun joueur ayant évolué en première équipe durant le championnat 1971-72 ne quitte le club. Plusieurs arrivées, en revanche, sont enregistrées dans la cité du soleil. Il s'agit de Charly Henzen (La Chaux-de-Fonds), pourtant annoncé à Lausanne (?), des Viegeois Aldo Zenhauer (1951) et Armin Wyssen (2050) et des Séduois Jacques Germanier (1949) et Francis Schroeter (1949). Un joueur étranger (Brière ou un autre) complètera la liste. A. C.

volleyball

Poule de promotion en ligue nationale

Neuchâtel Xamax ayant été relégué de ligue A en ligue B, la seconde garniture des Neuchâtelois ne peut prendre part au tour de promotion en ligue B. De ce fait, le Volley-club tchécoslovaque de Neuchâtel (deuxième du championnat cantonal) se voit propulser dans le tour de promotion où il devra affronter Lausanne, Servette, le CERN et Chénosis en match simple. C'est dire que la tâche des Tchécoslovaques de Neuchâtel ne sera pas des plus faciles. Ce soir au Panespo, le V.-C. Tchécoslovaque reçoit Lausanne. L'équipe vaudoise est considérée, tout comme Chénosis, comme l'un des favoris de cette poule de promotion. Toutefois, l'équipe du bas du canton ne part pas battue par avance. Et gagnons que pour sa seconde année d'existence — le club fut créé en 1971 — elle mettra tout en œuvre pour faire honneur à son mandat.

Toyota Crown — le plus précieux joyau de Toyota

Elle couronne les efforts incessants de tous les concepteurs, ingénieurs et ouvriers de Toyota! Elle représente la puissance et l'endurance de 130 chevaux. Son confort est inimaginable — de l'aménagement intérieur à la tenue de route.

Crown 2600 Sedan Deluxe

5 places, 4 portes, 2563 cm³, 6 cylindres, vilebrequin à sept paliers, 130 CV (DIN) à 5200 t./min, vitesse de pointe 170 km/h.

Boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées ou transmission automatique à 3 rapports; freins assistés à double circuit, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière; régulateur de la puissance de freinage agissant sur le circuit arrière; colonne de direction télescopique de sécurité; habitacle résistant à la déformation; zones d'absorption des chocs à l'avant et à l'arrière; pneus ceinturés, etc.

Plus de 300 agences dans toute la Suisse.

Dès Fr. 14 995.—

TOYOTA Crown 2600

Crown 2600 Sedan	Fr. 14 995.—
Crown 2600 Sedan Automate	Fr. 15 995.—
Crown 2600 Sedan Deluxe	Fr. 16 450.—
Crown 2600 Sedan Deluxe Automate	Fr. 17 600.—
Crown 2600 Hardtop	Fr. 19 900.—
Crown 2600 Custom Station Wagon	Fr. 18 500.—
Automate	Fr. 19 550.—

TOYOTA — Le plus grand constructeur d'automobiles du Japon



TOYOTA 
en toute confiance

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

oh..là..là!

Ultra-léger et facile à entretenir

T-shirt pour garçons à rayures transversales en divers coloris. En pur coton.

Tailles 104-152; 8.- à 10.-

8.—

Jeans légers avec 4 poches appliquées et partie du genou coupe mode. Diverses couleurs. En pur coton.

Tailles 104-170; 15.- à 21.-

15.—

Facile à entretenir et aéré

T-shirt pour garçons. Diverses couleurs. En Acryl.

Tailles 104-164; 12.80 à 17.80

12.80

Jeans d'été avec 4 poches appliquées et partie du genou coupe mode. En diverses couleurs.

Tailles 104-170; 15.- à 21.-

15.—

Frey

VÊTEMENTS LÉGERS A PRIX LÉGERS

Vêtements Frey, Neuchâtel, 2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67

A partir de
Fr. 50.—
par mois

Il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug

Musique
Neuchâtel

Tél. 25 72 12

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux;

chez Réymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.



Au jardin, les meubles doivent être pratiques et 100 % inaltérables. EN STYLE MODERNE OU FER FORGÉ nous avons en magasin ce qu'il vous faut.

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Losalliv

sport, à COLOMBIER
Tél. 41 23 12

livraison franco

Baignoires en mauvais état

sont réparées par spécialiste avec 100 % de garantie. Nouvelles stratifications de baignoires ayant subi de gros dégâts d'acide et d'émail. Réparation sur place sans descendre la baignoire.

REPABAD, Hans Brülhari BERG - 3185 SCHMITTEN

Agent général cantons: Fribourg, Neuchâtel, Tessin, Valais, Grisons, Appenzell, Glaris, Schwyz, Uri, Zoug, Lucerne, Nied-Obwalden.
Tél. 36 17 14 ou carte postale.



Quinzaine
de Neuchâtel
UNIQUE GALA

LENY ESCUDERO

En avant programme: le mime Dusan PARIZEK
Théâtre de Neuchâtel, vendredi 26 mai

destiné à financer la construction d'une nouvelle centrale d'exploitation à Sion.

CONDITIONS DE L'EMPRUNT:

Durée: 15 ans; droit de remboursement anticipé réservé à PROVINS dès la 10^{ème} année.

Titres au porteur de Fr. 1 000 et Fr. 5 000.

Cotation aux principales bourses suisses.

EMISSION D'UN EMPRUNT

5 1/2 %

de 1972-87 de Fr. 8 000 000

Fédération des Caves de Producteurs de vins du Valais
Sion

**PROVINS
VALAIS**

PRIX D'EMISSION

100 %

plus 0,60 % timbre fédéral d'émission

DELAI DE SOUSCRIPTION
du 25 avril au 2 mai 1972

DELAI DE LIBERATION
du 15 au 30 juin 1972

Prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès de

PROVINS, Fédération des Caves de Producteurs de vins du Valais, Sion, BANQUE CANTONALE DU VALAIS, à Sion, et ses agences, BANQUE ROMANDE, à Martigny, et ses sièges en Suisse, BANQUE TROILLET & CIE S.A., à Martigny, et ses sièges en Suisse, CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS SM, à Sion, et ses agences.

DEMANDES D'EMPLOIS

Peintre

qualifié (rhabillage, pose papier peint), cherche changement de situation.
Adresser offres écrites à BE 1016 au bureau du journal.

Bureau technique du bâtiment

cherche travail de dessin, conduite de chantier, soumissions, métrés, etc.
Adresser offres écrites à DH 1020 au bureau du journal.

COMMERCES

A remettre, au centre du Valais,

commerce de vins champagnisés

Affaire en plein essor.
Faire offre sous chiffres P 36.20948 à Publicitas, 1951 Sion.

EXCELLENTE AFFAIRE!

hôtel-café-restaurant relais routier

sur route très fréquentée, région Orbe. Locaux spacieux, bien équipés et en parfait état. Terrasses, parc à autos.
Prix: Fr. 280.000.—, y compris équipement.

AGENCE IMMOBILIERE CLAUDE DERIAZ CASINO 6 024/2 61 66 1401 YVERDON

A remettre

bon commerce de tabacs, librairie, confiserie, près des écoles, Riviera vaudoise, en pleine artère de la circulation touristique; arrière-boutique.
Tél. (021) 51 58 28 ou écrire sous chiffre 2848, Publicitas, Vevey.

Offres d'emplois

Maison d'horlogerie engagerait, pour travail en atelier, travail exclusivement en atelier,

remonteuse
très qualifiée.
Urgent.
Tél. 41 25 21.

Clinique CECIL, av. Ruchonnet 53, 1003 Lausanne
cherche:

2 infirmières instrumentistes

2 infirmières soignantes

(médecine et chirurgie)

1 téléphoniste

si possible avec formation PTT. Entrée à convenir. Semaine de 43 heures. Bonnes conditions de travail.
Envoyer offres complètes ou téléphoner à la direction: (021) 20 12 51.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL

Nous recherchons pour notre restaurant du personnel une

filie d'office

un

garçon de cuisine

Congé samedis et dimanches
Travail agréable.
Horaire régulier.
Couple accepté.

Les personnes Intéressées sont priées de s'adresser à M. Rolfs, tél. (038) 21 11 45, interne 245.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS: SERVICE DU PERSONNEL. TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

Hôtel Central, Neuchâtel
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

une personne

pour la réception et le service du petit déjeuner, 2 ou 3 jours par semaine.

Tél. (038) 24 13 13.

Confiserie Schmid
cherche

serveuse

Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. 25 14 44.

L'HOPITAL DE MONTREUX cherche
une infirmière ou un infirmier anesthésistes

Date d'entrée en service à convenir.
Adresser offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction de l'hôpital de Montreux, 1820 Montreux.

Café cherche
sommelière
(ou débutante).

Deux horaires de travail. Studio.
Tél. (038) 31 66 98.

Hôtel-restaurant de la Béroche, cherche

sommelière

Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. 55 11 05.

Nous cherchons
sommelier (ère)

connaissant les 2 services

extra

pour le dimanche.
Cercle National, Neuchâtel.
Tél. 24 08 22.

Prof. médicales auxiliaires

Francine Huguenin
Pédicure à domicile
Tél. 25 21 91.
Appeler aux heures de bureau, sauf le lundi.

Apprentissages

Apprentie coiffeuse

est cherchée par coiffure Eddy Kessler, sous-les-Arcades, Neuchâtel.

On cherche

apprenti ferblantier-appareilleur

Entrée: fin scolarité 1972.
F. GROSS & FILS, Coq-d'Inde 24, Neuchâtel.
Tél. 25 20 56.

FACCHINETTI & MERONI S.A.

bâtiments, cherche des

APPRENTIS MAÇONS

Nous assurons une formation professionnelle approfondie et moderne, ainsi qu'une ambiance de travail agréable.

Ecrire ou téléphoner à
Facchinetti & Meroni S.A., Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

AVIS DIVERS

Spécialiste de la céramique
la boutique du Trésor
Neuchâtel Trésor 2

Débarras de caves et galetas

logements entiers après décès, débarras d'archives.
Léon Hoeller, Monruz 28, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 71 15.



La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

a l'honneur de vous convoquer à son

assemblée générale

qui aura lieu le
jeudi 27 avril 1972, à 20 h 15, hôtel Pattus, à Saint-Aubin

Après l'assemblée générale, nous aurons le plaisir de voir le film du docteur Kaganas:

« L'ARTICULATION EN DANGER » présenté par le docteur Bernard de Montmolin, chef du service d'orthopédie et de traumatologie de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.
Le comité

BAUX À LOYER

en vente au bureau du journal

Occasion

A vendre 5 portes basculantes, système Donax.
Tél. 33 25 35.

Lévriers

Whippets (petits lévriers anglais), superbes chiots avec excellents pedigrees, sont à vendre au chenil des Eloyes.
Tél. (039) 41 30 00.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre

2 CV 4

1970, 22.000 km, à l'état de neuf, pour cause de double emploi.
Tél. 24 09 67.

A vendre, de première main,

Peugeot 504

modèle 1970, très bon état, non accidentée.
Paul Schoelly, Hauterive.
Tél. 25 93 33.

A vendre

Honda 250

C.B. 1972, entièrement révisée, expertisée.
Fr. 1400.—
Tél. (038) 53 29 10.

J'achète

voitures modèles récents, ainsi que Mercedes.
Tél. (038) 31 25 81 - (032) 6 63 61.

A vendre

Alfa Romeo

super, gris métallisé, modèle 1970, 51.000 km, avec radio.
Expertisée, 7400 fr.
Tél. 51 38 71.

Volvo 122 S

1963, bleue. Etat excellent. Expertisée.
Adresser offres écrites à 254-362 au bureau du journal.

A vendre

Daf 33

limousine, occasion, modèle 1966, 60.000 km, expertisée.
Tél. 51 22 79.

A vendre

canot moteur

glisseur Selsport, monocoque plastique 4 m 80 de long, pour 4 ou 5 personnes, moteur 50 CV, avec batterie et démarreur. Mât et équipement pour ski nautique. Bâche et intérieur neufs.
Prix: Fr. 7000.—
Téléphonez au 25 35 81.

A vendre:

voilier

Steempfli, 420 m2 14, voiles Fragnières, accessoires compris, bâche, mât métallique, chariot, treuil Dellsperger, Fr. 4000.—, Sans treuil Fr. 3000.—, Treuil seul Fr. 800.—;

canot Metzeler 2 places, fond bois neuf, Fr. 350.—.
Tél. (031) 43 25 35 ou (031) 56 48 50.

A vendre

Citroën Dyane 2 CV

1968, 46.000 km, expertisée, 2800 fr.

Valiant Signet

1968, impeccable, 14 CV, automatique, garantie sur moteur et boîte, 6800 fr.

Mercedes 250 S

1967-1968, 86.000 km, de première main, 10.500 fr.
Pierre GROSS, automobiles, 2013 Colombier, tél. (038) 41 11 73.

A vendre:

Chrysler 180

1971, 13.000 km.

Morris 1800

1967, 93.000 km.

Renault R 4

1966, 60.000 km.

Austin 1100

1967, 45.000 km.

Garage-carrosserie A. Haldi, les Verrières.
Tél. (038) 66 13 53.

Occasions Mercedes

250 SE

1967, 52.000 km.

250 SE

1968, 62.000 km.

250 SE

1968, 80.000 km.

250 SE

1966, bleu clair.

250 SE

1968, avec 7000 fr. d'accessoires, 14.600 fr.

230 S

1967.

220 SE

Coupé, 1964.

220 S

1965.

190 SL

Spéciale, avec phares 230 L.

Occasions Bayard, Auto-Centre, rue Centrale, Bienne.

Tél. (032) 6 63 61.

L'OCCASION DU JOUR

Ford Corsair

1964, grise, 73.000 km. Embrayage neuf, entièrement révisée. Fr. 2500.—. Echange - Reprise - Crédit.
GARAGE MARIO BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

GARAGE DE LA COTE S.A.
CHRYSLER SIMCA SUNBEAM PESEUX
VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE A COLOMBIER
☎ (038) 41 10 85

Occasions expertisées bon marché

Mini 1000

1969, 3900 fr.

Cadette Caravan

3800 fr.

Taurus 12 M

70.000 km, 2400 fr.

VW 1200

1965, 2400 fr.

Peugeot 404

1964, de première main, 2800 fr.

Peugeot 403

1964, 70.000 km, de première main, 2600 fr.

Simca 1000

1700 fr.

Occasions Bayard.

Tél. (032) 6 63 61 ou (038) 31 25 81.

J'achète

Mercedes et voitures récentes.

Tél. 47 16 12, (032) 83 26 20.

A vendre

Opel Record 1900

4 portes, de luxe, 1970, couleur or métallisé, 52.000 km, en parfait état, expertisée.

Garage Belcar, 2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 25 59 51 20 58.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Austin 1800

Limousine 5 ou 6 places. Modèle 1967. Traction avant. Complètement révisée. Expertisée. Garantie 3 mois. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38

Tél. 038 25 16 28 25 00 98

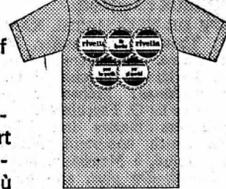
Les sportifs boivent du Rivella



La boisson saine et rafraîchissante.*

Maintenant, pour 24 points Rivella, vous recevez gratuitement un maillot de sport jaune Rivella.

C'est un maillot jaune, à la fois sportif et amusant. Mieux: il s'accompagne de cinq insignes symbolisant chacun un sport différent. Vous pouvez les appliquer où vous voulez, en vous servant du fer à repasser. Bref, le dernier cri.



Pour recevoir un de ces maillots, vous n'avez qu'à collectionner les bons Rivella. Vous les trouvez sur les bouteilles de Rivella, au magasin ou au restaurant (de même que sur le carton de 6 boîtes). Envoyez 24 points à Rivella SA, Service des sports - Case postale 74, 1110 Morges. N'oubliez pas d'indiquer en même temps la taille désirée.

(4 = taille moyenne pour messieurs, 2 = enfants de 8 à 12 ans, 3 = dames et jeunes gens de 13 à 18 ans, 1 = enfants de 5 à 7 ans.)

Je vous prie de m'envoyer _____ maillot(s) Rivella avec les 5 insignes sportifs, taille _____ (Ci-joint 24 points par maillot.)

Nom: _____

Adresse: _____

NP, localité: _____ FN

* Il est intéressant de constater que les sportifs votés à la haute compétition boivent du Rivella presque avec la même fréquence que du lait, du thé et des jus de fruits; et beaucoup plus fréquemment que toutes les autres boissons. (Prof. G. Schönholzer dans «La Revue suisse de médecine des sports»)



LE CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE



Ligue A: Bâle tient solidement sa proie
Ligue B: la deuxième place fait beaucoup d'envieux

Ils peuvent tous aller se rhabiller. Bâle tient, désormais, fermement le championnat. Il ne le lâchera probablement pas. Il n'a qu'un seul adversaire: Zurich, qu'il recevra le 10 juin, à Saint-Jacques. Grasshoppers n'est plus dans la course: il a perdu dimanche la dernière possibilité qui lui restait de mettre un frein à la marche des Bâlois et de donner une orientation nouvelle à la compétition. Bâle a pris sa revanche pour le match du Wankdorf. Plutôt deux fois qu'une: il l'a éliminé du championnat après avoir battu en quart de finale de la coupe. Grasshoppers navigue à sept points. Cela signifie que ce sont Bâle et Zurich qui se partageront les bénéfices des coupes européennes. Quoi qu'il advienne. La société anonyme et le club qui porte un nom synonyme de qualité.

Invincible ?

Bâle a encore quatre matches à Saint-Jacques: Bienne, Winterthur Lucerne et Zurich. Il n'y perdra pas beaucoup de points. Trois à l'extérieur: Lausanne, La Chaux-de-Fonds et Young Boys. Avec les 32 points qu'il possède déjà, il est en mesure de dépasser le total réalisé la saison dernière (42) où il termina à égalité avec Grasshoppers.

Il est donc en train de tirer son chapeau aux détracteurs professionnels qui semblent d'ailleurs, avoir retourné leur veste. Il est toujours vainqueur et, dans cette situation, je le salue comme fort de nourrir l'intention d'arriver au bout sans défaite. Enfin, il est là, solide, bien campé. Il peut voir venir.

Romands en verve

Cette victoire de Bâle sur le champion en titre fut l'événement marquant de la 19me journée de championnat. Il faut, néanmoins, relever que Zurich a gagné, lui aussi, à Winterthur, et que les quatre équipes romandes ont été victorieuses.

Lausanne a peut-être été moins brillant qu'on l'espérait à la suite de son succès sur Zurich, mais il ne s'est tout de même pas dégonflé face à Granges. La Chaux-de-Fonds a exactement rendu à Young Boys (1-0) la monnaie de sa pièce. Servette l'a emporté pour la première fois à l'extérieur sous la direction de Sundermann. Sion n'a pas cédé devant le (prétendu) nouveau de Lugano. Ce faisant, Lausanne rejoint Grasshoppers et il totalise onze points en six matches. Servette met ses actes en accord avec ses ambitions. La Chaux-de-Fonds consolide davantage sa position

et Sion se maintient dans la moitié supérieure du classement.

Lucerne stupéfiant

Mais, depuis le début du second tour, tout se passe aux extrémités du classement. La progression de Lucerne est stupéfiante. Lucerne est entré en hibernation avec 3 points seulement, condamné, voué à la ligue B. Bon à rien. Il en a maintenant onze! Autant que Saint-Gall, qu'il vient de battre. Deux de plus que Bienne, qui piétine. Il a donc obtenu huit points en six matches; Bienne, trois; Saint-Gall, deux.

En confrontation directe, il les a défaits tous les deux. Il vit toujours sous la menace, certes. Cependant, on a bien l'impression qu'il a les moyens de se sauver. En tout cas, il est en meilleure santé que Bienne et Saint-Gall. Pour Bienne, c'est la dernière qui sonne. Ou bien il se reprend à brève échéance, ou bien il prépare ses valises. Le malheur veut qu'il aille à Saint-Jacques samedi...

Coup de barre en ligue B

Les cinq équipes de tête étaient en déplacement. Loges à la même enseigne: Vevey à Aarau, Neuchâtel Xamax à Mendrisio, Chiasso à Monthey, Fribourg

à Gamparogno, Martigny à Saint-Gall, contre Bruhl. Fribourg avait sans doute une tâche un peu plus facile que les autres, car Gamparogno n'est pas un four de guerre. Ce n'est qu'un détail.

Vevey (logiquement), Chiasso (on est un peu surpris) et Fribourg ont gagné. En revanche, Martigny et Neuchâtel Xamax ont chacun abandonné un point. Neuchâtel Xamax perd ainsi sa deuxième place et le problème de la promotion prend une acuité nouvelle, parce que Chiasso et Fribourg ont donné le coup de barre au bon moment. Il ont réussi à surmonter leurs difficultés.

Martigny, qui n'a encore jamais perdu dans ce second tour, Mendrisio et Bellinzzone restent à disposition. Ils ont, néanmoins, trois points de retard sur Chiasso. Pour parvenir en ligue A, ils devraient encore dépasser Neuchâtel Xamax et Fribourg: il y a trop de monde au portillon.

Première victoire d'Etoile Carouge: victoire importante puisqu'elle a eu lieu aux dépens d'un adversaire également menacé (Wettingen). Mais ce n'est pas la fin de Monthey, ni de Chénos. Il suffit, désormais, d'un rien pour tomber à la treizième place.

Guy CURDY



CHANGEMENT DE DÉCOR. — Bons copains au sein de l'équipe lausannoise, Chapuisat (à gauche) et Grahn risquent fort de se trouver face à face, demain soir, au cours du match Suisse - Suède. (Photopress)

Pour le match contre la Suède demain L'ÉQUIPE SUISSE FORMÉE

Réunis la veille au soir à Lausanne, les sélectionnés helvétiques pour Suisse-Suède de demain, à Genève, sont arrivés comme prévu lundi, en fin de matinée, à Vevey, après avoir pris leurs quartiers à Puidoux-Chexbres. A leur premier entraînement, on ne notait qu'un seul absent, le Bâlois Peter Ramseier, retenu à Bâle par un proche «heureux événement». Ramseier devait rejoindre l'équipe dans la soirée de lundi.

Le Dr Tommy Preiss a déclaré que tous les joueurs se trouvaient en bonne condition. La préparation physique a été dirigée par Willy Sommer. Après cet entraînement d'une heure environ, Bruno Michaud a annoncé la composition de l'équipe qu'il alignera contre la Suède:

Deck (Grasshoppers).

Ramseier (Bâle), Chapuisat (Lausanne), Boffi (Lugano), Stierli (Zurich).

Odermatt (Bâle), Blaettler (Bâle), Kuhn (Zurich).

Balmer (Bâle), Kunzli (Zurich), Jeandupeux (Zurich).

LE CAS DE CHAPUISAT

A propos de la suspension de Chapuisat, l'entraîneur national a déclaré qu'elle ne remettait pas en question sa participation au match contre la Suède. Avant de se prononcer, il attend les résultats de l'enquête conduite par le Département technique. Si des mesures doivent être prises, elles ne le seront que pour le match contre la Pologne.

Au cours de ce match Suisse-Suède, il sera possible de procéder au remplacement du gardien et de deux joueurs du champ. Bruno Michaud en profitera pour faire quelques essais en seconde mi-temps. Pour le cas où Ramseier ferait défaut, il ferait appel à Hasler (Bâle), qui retrouverait ainsi un poste d'arrière latéral qui fut le sien au F.C. Zurich.

LA SITUATION ÉVOLUE CURIEUSEMENT EN PREMIÈRE LIGUE

Récapitulons

GROUPE OCCIDENTAL

Résultats. — Audax - Le Locle 0-2; Durrenast - Yverdon 1-2; La Tour-de-Peilz - Urania 1-2; Meyrin - Central Fribourg 1-3; Minerva - Rarogne 1-4; Nyon - Thoun 2-0.

Classement: 1. Nyon 19-31. 2. Berne 19-25. 3. Rarogne 19-24. 4. Yverdon et Audax 19-21. 6. Meyrin 20-20. 7. Thoun 19-19. 8. Urania et Durrenast 20-19. 10. Central 19-18. 11. Le Locle 18-15. 12. La Tour-de-Peilz 19-13. 13. Minerva 2-5. — Minerva Berne est d'ores et déjà relégué en 2me ligue.

Dimanche prochain. — Central-Audax, Le Locle - La Tour-de-Peilz, Rarogne - Meyrin, Thoun - Berne, Urania - Nyon, Yverdon - Minerva.

GROUPE CENTRAL

Résultats. — Breitenbach - Baden 2-1; Buochs - Porrentruy 2-1; Berthoud - Breite 2-5; Delémont - Laufon 2-1; Emmenbrücke - Soleure 1-1; Turgi - Nordstern 1-1.

Classement: 1. Buochs et Concordia 19-26. 3. Emmenbrücke 19-25. 4. Breite 19-23. 5. Porrentruy 20-23. 6. Laufon 19-21. 7. Delémont 20-20. 8. Nordstern et Soleure 19-19. 10. Baden 20-15. 11. Breitenbach 19-12. 12. Turgi 20-12. 13. Berthoud 20-11.

Le championnat des réserves

Courte victoire de Neuchâtel Xamax

MENDRISIO - NEUCHÂTEL XAMAX 0-1 (0-1)

MARQUEUR: Kerkhoffs.

ÉQUIPE DE NEUCHÂTEL XAMAX: Turberg; Thoutberger, Stauffer, Merlo, Triadi; Favre, Nussbaum; Amstutz, Schreyer, Kerkhoffs, Facchinetti G. En seconde mi-temps: Prédandier junior prend la place de G. Facchinetti.

L'équipe des juniors interrégionaux ayant un match important, Neuchâtel réserve a utilisé, à Mendrisio, Merlo et G. Facchinetti. De plus, afin qu'il ne soit pas toujours remplaçant, Kerkhoffs évoluait avec cette formation; c'est, d'ailleurs, lui qui marqua le seul but de la partie.

Afin de ménager le stade pour les équipes premières, ce match se déroula sur un terrain annexe qui ferait davantage usage de pâturage; cela gêna passablement les joueurs, spécialement les Neuchâtelois meilleurs techniciens que leurs adversaires.

Le principal était de gagner et cela a été fait. Ce ne fut pas facile, spécialement en seconde mi-temps où le jeu devint méchant et hargneux. L'arbitre avertit 2 joueurs tessinois. Il fallut toute la classe et la clairvoyance de Merlo pour garder son «sanctuaire» invaincu. Toute l'équipe neuchâteloise s'est battue avec cœur et mérite de garder la tête du classement.

Voilà encore un déplacement difficile de liquider, sans dommage. Cela donnera du moral à chacun pour terminer ce championnat à la première place.

Les autres résultats

Groupe A: Bienne-Servette 4-2; La Chaux-de-Fonds-Young Boys 1-3; Grasshoppers-Bâle 1-3; Lausanne-Granges 2-0; Lucerne-Saint-Gall 5-2; Sion-Lugano 1-2; Winterthur-Zurich renvoyé. — Classement: 1. Grasshoppers 19-33. 2. Bâle 19-32. 3. Lausanne 20-29. 4. Young Boys 19-23. 5. Servette 19-22.

Groupe B: Bruhl-Martigny 4-3; Etoile Carouge-Wettingen 3-1; Monthey-Chiasso 3-1; Aarau-Vevey 2-1. Classement: 1. Neuchâtel Xamax 16-27. 2. Fribourg 16-26. 3. Aarau 17-26. 4. Etoile Carouge 16-24. 5. Chiasso 17-19.

groupe occidental

La situation se décline, en tout cas au bas de l'échelle. Cette fois, Minerva a pris définitivement son billet pour la deuxième ligue. Il lui reste quatre matches à jouer. Autant de cadeaux à ses futurs adversaires?

Qui l'accompagnera dans sa chute? Le sort semble désigner La Tour-de-Peilz. En effet, la dernière journée ne pouvait pas être plus catastrophique pour l'équipe de la «riviera» vaudoise. Non seulement ses plus proches voisins du classement (Le Locle et Central) ont gagné, mais elle a encore perdu une de ces rencontres qui valent quatre points, contre Urania, autre adversaire jusqu'alors à sa portée.

VOYAGE FRUCTUEUX

Vainqueur, La Tour-de-Peilz compterait 15 points et Urania 17. D'où une différence de 2 points. Mais le contraire s'est produit. Et Urania capitalise 19 points, La Tour-de-Peilz restant à 13 points. Différence: six longueurs. C'est beaucoup. Ça représente trois victoires. Comme il ne reste plus que cinq journées pour certains et quatre pour d'autres, on peut en déduire que Urania a sauvé sa peau.

Central imite Urania dans l'art de se servir à l'ultime minute. Grâce à un voyage fructueux à Meyrin, il compte maintenant cinq longueurs d'avance sur La Tour-de-Peilz. Central peut également dire «ouf».

Dernier adversaire à portée de La Tour-de-Peilz, Le Locle! Celui-ci a également gagné. Et pourtant, Audax ne

Yverdon en bonne position

s'est pas montré accommodant. Pas du tout! Mais Les Loclois ont retrouvé leurs esprits. C'était le moment pour eux, qui, pendant longtemps, n'ont eu que Minerva comme poursuivant. Aujourd'hui, Le Locle est parvenu à décambrer La Tour-de-Peilz. Certes, il n'y a que deux points d'écart, mais avec un match en moins pour les Neuchâtelois du Haut. L'opération salvatrice a-t-elle abouti pour Le Locle? La Tour-de-Peilz conserve un espoir bien tenu de contrarier les plans de son adversaire.

PROJETS BELLIQUEUX

Au milieu du classement, l'indifférence s'installe. Ce n'est pas Meyrin qui nous contredira, Thoun non plus! Mais ce dernier avait affaire à forte partie puisque confronté à Nyon, sur les bords du Léman. Sa défaite n'étonne personne. Après avoir eu des idées «jolles», Audax a-t-il pris la décision de rentrer dans le rang? Et Yverdon? En allant vaincre à Durrenast, aurait-il subitement des projets belliqueux? A-t-il l'intention de prendre le relais d'Audax et d'aller chatouiller Rarogne et Berne, les prétendants au deuxième rang? En passant, soulignons que Rarogne n'a pas manqué l'occasion de cueillir avec facilité les deux points à Minerva, et se rapprocher ainsi de Berne, qui n'a plus qu'une longueur d'avance.

INSURMONTABLE

Reprenons le problème d'Yverdon. A égalité avec Audax, il est actuellement

groupe central

Plus de craintes ...ni d'espoirs pour les Jurassiens

C'est en roue libre que les trois équipes jurassiennes du groupe central vont terminer ce championnat. Battu à Buochs, Porrentruy ne doit plus, s'il le nourrissait encore, conserver l'espoir de revoir un jour la tête du classement. Il en va de même pour Laufon, qui a perdu le derby opposant à Delémont, lequel, s'il pouvait encore éprouver jusqu'à dimanche quelques inquiétudes, doit se sentir désormais pleinement rassuré.

DEUX BALOIS ?

Verra-t-on, finalement, deux équipes bâloises participer aux jouées pour l'ascension? La question reste posée, quoiqu'on puisse douter des possibilités de Breite, tenu en échec à Berthoud. Une victoire aurait certainement mieux fait l'affaire des Rhénans mais n'oublions pas que Berthoud lutte ardemment pour échapper à la chute. Ce point pris à un prétendant permettra-t-il à l'équipe de l'Emmental de se sauver? A voir le chemin suivi par Breitenbach, son principal adversaire, le doute subsiste, car la formation soleuroise ne laisse passer aucune occasion d'améliorer sa situation. Et son vaincu (Baden) ne doit pas avoir appris avec beaucoup de plaisir le point arraché par Turgi face à Nordstern. Avec quatre points d'avance sur les derniers, Baden n'est pas pleinement rassuré.

BATTUS PAR EUX-MEMES

Nous l'avons dit plus haut, Porrentruy a perdu, à Buochs, ses dernières illusions. C'est d'autant plus regrettable que les Jurassiens se sont battus un peu eux-mêmes. Un but contre leur camp et un penalty ont scellé un sort qui, sans ces bévues, aurait pu leur être favorable. Une victoire aurait été d'autant plus profitable que Soleure a pris un point à Emmenbrücke. Mais, pour les Lucernois, le mal n'est pas trop grand car, avec une longueur de retard seulement, ils restent à l'affût du moindre faux pas des chefs de file. Quant à la lutte contre la relégation, elle va, comme en tête du classement, se résumer désormais à quatre formations. Sur lesquelles le sort s'acharnera-t-il? Turgi et Berthoud paraissent être des victimes toutes désignées mais il leur reste quatre matches pour éviter le pire.

Aucune des rencontres prévues au programme du prochain week-end ne

groupe oriental

Le plan des finales de première ligue

Le comité de première ligue a procédé au tirage au sort de l'ordre des rencontres des finales pour l'ascension en ligue nationale B. Les rencontres seront les suivantes: Tour de qualification (matches aller et retour): deuxième du groupe central contre premier du groupe oriental, deuxième du groupe occidental contre premier du groupe central, premier du groupe occidental contre deuxième du groupe oriental.

TOUR FINAL

Première finale: vainqueur de la première confrontation contre vainqueur de la deuxième.

Deuxième finale: vainqueur de la première finale contre vainqueur de la troisième confrontation (en cas de match nul, le participant sera désigné par tirage au sort).

Troisième finale: perdant de la première finale contre vainqueur de la première finale contre vainqueur de la troisième confrontation.

en «plein boum». Son retard sur Berne et Rarogne est de 4 et 3 points. Est-ce insurmontable? Regardez le programme de dimanche prochain: Yverdon augmentera certainement son capital, puisqu'il recevra Minerva. En ira-t-il de même pour Berne et Rarogne? Berne sera en danger à Thoun et Rarogne devra se méfier de Meyrin, fort capable de jouer des mauvais tours. Alors, à Yverdon d'être vigilant.

Autre rencontre capitale, mais concernant la relégation: Le Locle - La Tour-de-Peilz. L'équipe vaudoise jouera sa dernière carte.

R.Pe.

Une place au soleil pour les «sans grade»

Vaud

Ille ligue: Renens - Vallorbe 6-0; Prilly-Assens 2-2; Sporting 62-Orbe 1-0; Mont-Crisier 1-2; Sentier-Payerne 2-3; Forward-Lutry 3-0; Malley-St-Prex 3-1; Chailly-Nyon II 2-4; Stade-Concordia 2-1; Montreux-Aigle 2-1.

Ille ligue: Crans-Prangins 2-2; Gings-Rolle 0-0; Coppet-Aubonne 1-1; Genolier-Esp. Morges 1-1; Echichens-Bursins 5-5; Villeneuve-Pully 2-7; Puidoux-Roches 4-2; Lutry II-La Tour II 0-2; Bex-Montreux 2-1; Chavornay-Mézériers 2-1; Villars-Tiercelin-Echallens 2-3; Granges-Epalinges 2-2; Lucens-Moudon 1-3; Avenches-Assens II 1-3; Sainte-Croix-Bavois 8-1; La Sagne-Yverdon II 3-1; Baulmes-Yvonand 3-2; Orbe II-Donneloye 1-1; Admira-Lisle 5-2; La Sarraz-Chailly II 1-2; Yverdon II-Ecublens 1-0; Penthalaz-Apples 5-4; Saint-Sulpice-Bussigny 1-2; Concordia II-LS II 2-4; Sporting 62 II-PTT 1-3; Chavannes-Epenex-USL Ia 1-5; Chailly Ila-Stade II 2-2.

Ille ligue: Crans Ila-Coppet II 1-0; Hermandad-Genolier Ila 0-0; Gland Ib-Fouquet 0-3; Gings II-Prangins II 6-2; Mies-Tannay-Gland Ia 1-1; Ballens-Gimel Ia 0-2; Forward Ila-Allamand 4-1; Aubonne II-Bursins II 1-2; Tolochenaz Ia-Cossonay Ia 0-2; Apples II-Italia-Morges 1-5; Colombier-Italia-Bière 5-1; Espagnol-Morges II-Echichens II 1-1; Echandens Ib-Ecublens Ib 2-0; Sporting 62 III-CLL Ib 0-1; Forward II-Ecublens II 3-2; Bussigny Ila-Prilly Ila 0-2; Baulmes-Le Sentier Ia 0-5; Cray-Le Sentier Ib 3-0; Sainte-Croix Ib-Orbe IIB 0-1; Arnex-La Sarraz II 4-1; Bavois II-Valorbe II 2-3; Ecublens Ia-Echallens Ib 11-3; Oulens-La Chaux 1-4; Suchy Ib-Saint-Barthélemy 1-3; Dailens-Bonvillars Ib 3-0 f; Pailly Ia-Villars-Terrier 0-2; Combret-Grand-Pentéaz 15-0; Champagne Ia-Chav.-Chêne Ia 7-3; Thierrens Ia-Vuarrens 4-3; Cronay-Donneloye II 0-1; Pailly Ib-Echallens Ila 0-5; Echandens Ia-Lonay 1-2; Olympia-Coss Ia-VPOD 9-0; Pontalaz-Lisle II 3-0 f; Prilly-II B-PTT II 2-2; Hélicine-Villeclair 3-1; Hungaria-Ouchy Ia 1-2; Espagnol-Lausanne Ia-Ticino-Lausanne 1-1; Interclub-Nord 1-1; CLL Ia-Concordia III 2-1; Penthalz Ib-Le Mont II 2-2; Cugy-Poliz-Pittet 11-0; Bercher-Beaumont 2-0; Penthalz II-Rond-Point 1-3; Fey-Froidelville 1-3; Moudon II-Lucens II 3-1; Palézieux Ia-Olympic-Riponne 4-0; Folgore-Cité 4-0; Espagnol-Lausanne Ib-Oron Ia Hispanico-Aigle 1-2; Roche II-Oron 0-8, 0-2; Thierrens Ib-Corcelles Ib 1-0; Aigle II-Chav.-Chêne Ib-Cudrefin 3-7; Corcelles Ia-Missy 3-1; Villars-Grand-Oron Ib 1-4; Granges II-Chevroux 3-4; Ependes-Bonvillars Ila 3-1; Suchy Ia-Concise 6-1; L'Abouren-Champy II 3-2; La Sagne II-Yverdon IIIa 1-3; Ouchy Ib-Perroy 4-4; LS III-Bussigny Ib 6-2; Malley II-Admira II 1-3; Villars-Tiercelin II-Epalinges II 1-1; Yverdon IIb-Olympia-Coss. Ib 4-0; Savigny-Bottens Ib 3-0; Espagnol-Moudon-Brétyng 2-2; Bey IIb-Saint-Léger Ib 5-2.

Ille ligue: Fétigny-Arconciel 0-4; Cugy-Richemond 1-0; Courtepin-Bulle 2-2; Beaugregard-Portbalan 1-1; Villars-Domdidier 1-3.

Ille ligue: Vuadens-La Tour 1-3; Bulle II-Gumefens 1-5; Billens-Romont 2-5; Sviriez-Villaz-Saint-P. 3-2; Châtel-Broc 1-4; Ependes-Matran 1-1; Chénens-Vuisternens-O. 2-4; Corminboeuf-Marly 0-0; Tavel Ib-Neyruz 1-0; Ecuivillens-Farvagny 2-4; Alterswil-Central II 2-3; Ueberstorff-Tavel Ia 1-2; Fribourg II-Guin 1-3; Schmitten-Giffers 1-1; Plasselb-Kerzers 0-1; Saint-Aubin-Bussy 1-0; Dompierre-Estavayer 1-1; Morat-Montagny 1-2; Montbrelloz-L'échelles 5-3.

Ille ligue: Remaufens-Semsaux Ib 3-0; Porsel Ia-Le Crêt 3-1; Bossonnens-Finsel Ib 3-0 f; Châtel II-Semsaux Ia 3-3; Grandvillard-Château-d'Ex 3-0; Enney-Vuisternens II 1-0; Charmey-Le Pâquier 1-5; Echardens-Riaz 0-4; Pont-la-Ville-Rossens 3-2; Sorens-

Fribourg

Ille ligue: Sierre-Vernayaz 1-2; Fully-Naters 2-3; Vige-Vouvry 1-3; Orsières-Conthey 2-1; Salquenen-Chalais 3-0.

Ille ligue: Grône-ES Nendaz 5-1; Agarn-Saint-Léonard 2-3; Brigue-Ayent 0-1; Lens-Grimsuat 3-1; Granges-Nax 0-0; Saillon-Troistorrens 3-3; Evionnaz-Riddes 3-4; Saxon-Leytron 2-0; US. Port-Vallis-Vionnaz 1-1; Châteaufort-US. Collombey-Muraz 1-1.

Valais

Ille ligue: Sierre-Vernayaz 1-2; Fully-Naters 2-3; Vige-Vouvry 1-3; Orsières-Conthey 2-1; Salquenen-Chalais 3-0.

Championnat junior interrégional A/1

Groupe 1: Neuchâtel Xamax - Sion 3-1; Martigny - Servette 0-3; Lausanne - Urania 4-0; Fribourg - Etoile Carouge 2-0; La Chaux-de-Fonds - Delémont 6-3. — Groupe 2: Birsfelden - Granges 0-2; Concordia - Aarau 3-3; Lucerne - Bâle 1-3; Wettingen - Kenzig 8-0; Young Boys - Nordstern 6-2. — Groupe 3: Bruhl - Winterthur 4-1; Chiasso - Tress 2-1; Rapid Lugano - Bellinzzone 0-1; Saint-Gall - Mendrisio 3-0; Zurich - Grasshoppers 1-1.

Vaud

Bulle III 0-2; Vuisternens-O. II-Gumefens II 1-3; Vuisternens-Rt. Ib-Sviriez II 3-3; Rue-Sâles 7-1; Matran II-Neyruz II 3-2; Corpataux Ib-Villars II 3-0; Farvagny II-Autigny 6-4; Ecuivillens II-Estavayer-Gy 1-3; Rosé-Corpataux Ia 3-0 f; Ependes II-Essett Ia 0-5; Marly IIb-Treyvaux 13-0; Etoile-Sp.-Essett Ib 15-0; Central IIb-Marly Ila 2-2; Cottens Ib-Massonnens 2-6; Lentigny-Onnens 0-4; Villaz-St-P. II-Chénens II 3-2; Prez-Cottens Ia 0-2; Richemond II-Corminboeuf II 2-2; Léchelles II-Belfaux II 3-2; Beaugregard II-Noraz 2-1; Pontaux-Givisiez II 2-0; Rechthalten-Giffers II 5-1; St-Sylvestre Ib-Brünisried 2-5; Plaffeien Ib-St-Sylvestre Ia 3-6; Plasselb II-Plaffeien Ia 1-1; Guin Ila-St-Ursen 6-1; Schmitten II-Alterswil II 0-1; Ueberstorff Ib-Boessingen II 2-0; Tavel II-Guin Ib 1-1; Vully II-Courgevaux Ib 5-1; Courtepin II-Cressier 4-2; Morat II-Courgevaux Ia 1-2; Dompierre II-St-Aubin II 5-1; Courton-Morens 1-1; Vallon-Portbalan II 1-1; Misery-Gletterens 1-7; Montagny-Ville-Mézériers Ia 4-0; Cugy II-Grandisvaz 0-10; Fétigny II-Villeuve 1-5; Montet II-Surpierre 1-3; Nuvilly-Vuissens 4-2; Estavayer IIb-Cheyles 1-1; Murist-Montbrelloz Ib 2-3; Bussy II-Estavayer Ila 1-1.

Valais

Ille ligue: Sierre-Vernayaz 1-2; Fully-Naters 2-3; Vige-Vouvry 1-3; Orsières-Conthey 2-1; Salquenen-Chalais 3-0.

Ille ligue: Grône-ES Nendaz 5-1; Agarn-Saint-Léonard 2-3; Brigue-Ayent 0-1; Lens-Grimsuat 3-1; Granges-Nax 0-0; Saillon-Troistorrens 3-3; Evionnaz-Riddes 3-4; Saxon-Leytron 2-0; US. Port-Vallis-Vionnaz 1-1; Châteaufort-US. Collombey-Muraz 1-1.

Ille ligue

Ille ligue: Rarogne II-Agarn II 6-1; Viège II-Lalden 0-5; Brigue II-Steg 1-8; Saint-

Les «espoirs» romands sont-ils insuffisants ?

La sélection des espoirs de Suisse romande, qui doit rencontrer le FC Anancy mercredi en match d'ouverture de la rencontre internationale Suisse-Suède, à Genève, a été renforcée par Rolf Veggli (Granges) et Hanspeter Schild (Young Boys). Voici les joueurs retenus:

Gardiens: Burgener (1951 - Lausanne) et Marti (1950 - Servette). — Défenseurs et demis: Monnier (1948 - Neuchâtel Xamax), Ciénoud (1953 - Lausanne), Veggli (1948 - Granges), Martin (1947 - Servette), Dufour (1950 - Lausanne), Portner (1953 - La Chaux-de-Fonds), Kurz (1950 - Servette) et Schild (1950 - Young Boys). — Attaquants: Lambelet (1950 - Xamax), Rub (1951 - Neuchâtel Xamax), Vergères (1952 - Martigny), Mabilard (1947 - Monthey) et Castella (1953 - Servette).

Jura

Ille ligue: Kœniz-Kirchberg 0-1; Langenthal-Lerchenfeld 10-4; Langnau-Sparta 2-4; Rapid-Zuchwil 1-0; Victoria-Ostermungen 0-1; Aarure-Mache 3-1; Boujean 3-4; USBB 4-0; Grunsteren-Tramelan 0-0; Lyss-Lougaou 1-1; Moutier-Boncourt 4-1.

Ille ligue

Ille ligue: Dotzigen-Buren 0-3; Lyss-Taufelben 0-0; Mache-Ceneri 1-3; Aarberg-Lyss B 1-0; Aarure-La Neuveville 1-2; Courtaury-Longeau 3-4; Orpund-Mardrech 1-1; Reuchenette-Perles 3-4; Vicques-Mervelier 1-7; Tramelan-Tavannes 3-3; Les Genevez-Corban 4-2; Courrendlin-Delémont 4-4; Les Breuleux-Le Noirmont 1-1; Courtedoux-Courtellette 3-2; Courtemaître-Fontaines 0-2; Grandfontaine-Bassecour 0-3; Glovelier-Chevèze 1-1; Alle-Bure 0-2.

Genève

Ille ligue: City-Signal 2-0; Vernier-Compesières 0-1; Lancy-Onex 0-0; CS. International-Star-Sécheron 0-0; Etoile-Espagnole-Collex-Bossy 0-1.

Ille ligue: Central-Versois 1-3; CAG-Genève 0-1; City II-Meyrin II 0-3; UGS II-Aire-Le-Lignon 1-5; AS. Valaisanne-St-Paul 1-3; Stade-Français-US. Meiner 0-5; Etoile-Lacconnex-Collex-Bossy II 3-0; St-Michel-SC. Italien 4-3; USL. Azzurri-Mierch II 1-2; AS. Fribourgeoise-Compesières II 2-3; Puplinge-CS. Chénos II 2-2; Lancy II-Veyrier 3-3; Onex II-Donz



A vos places...

Ne pensez pas maintenant à des places de parc, qui sont presque inexistantes. Ne pensez pas non plus aux places debout dans les transports publics. Mais pensez plutôt à une place assise qui vous est réservée: la selle du Ciao (prononcez tchao).

Ciao pour tous dès 14 ans. Pas besoin de permis. Une plaque de vélo suffit. Plus de 400 points de vente et de service en Suisse.

Ciao dès **Fr. 595.-**

Le nouveau modèle de luxe est équipé d'une double suspension de la selle.

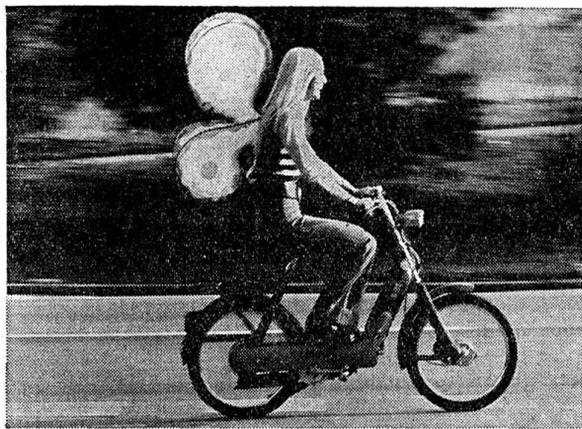
Représentant général:

Rollag SA, Löwenstr. 29
8001 Zurich, tél. 01/23 97 07



prêts...

Ca c'est Ciao, le cyclomoteur le plus vendu de Suisse. La perfection dans les deux roues des usines Vespa-Piaggio. Finition, ligne unique, teintes modernes, mécanique fidèle, accessoires pratiques.



Tchao! ciao

Comme avec des ailes à travers la densité du trafic. Aucun problème de stationnement. Oui, rouler avec Ciao est raisonnable et aussi un plaisir.

Départ:

* A envoyer à: Rollag SA, Löwenstr. 29, 8011 Zurich

Découpez, collez sur une carte postale et sprintez à la prochaine boîte à lettres. Vous recevrez des prospectus en couleurs, liste de prix et le papillon Ciao multicolore.

Nom _____
Rue _____
NPA/Localité _____

FN

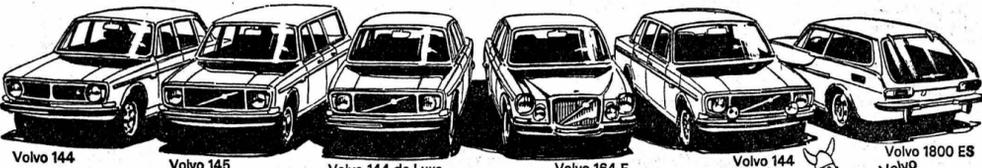
Cherchez une voiture moins chère, ayant la classe, la «carrure» et la finition de la Volvo 142/144...



Faites des comparaisons. Point par point. Examinez les freins à disques de la Volvo, de grandes dimensions, et la largeur de ses jantes! Testez sa tenue de route dans les virages, la souplesse de son moteur à bas régime. Et surtout, étudiez ses possibilités de revente. La cote de la Volvo défie le temps. Car, au fil des

années, nous n'avons pas modifié sa conception de base; nous perfectionnons sans cesse ce qui peut être amélioré. Pour Volvo le mieux n'est pas l'ennemi du bien. La longévité de la Volvo est légendaire. A la grande satisfaction de nos clients, qui y trouvent leur compte quand ils veulent revendre!

Une nouvelle gamme pensée dans ses moindres détails. Avec des modèles... pour tous les goûts.



VOLVO
La voiture pour la Suisse

2001 Hauterive/Neuchâtel: Garage M. Schenker, tél. (038) 33 13 45.

AUTO-ÉCOLE **SIMCA 1000**
et voiture automatique
Mme E. WENKER Français - Allemand
Italien - Espagnol
NEUCHÂTEL - Tél. 25 54 92

HERNIE opérée ou récidivée
Slipernia véritable **SLIP**
essais et renseignements:
Neuchâtel: pharmacie Tripet, rue du Seyon 8, mardi 2 mai, de 9-12 et de 14-17 heures.
La Chaux-de-Fonds: Dr P.-A. Nussbaumer, pharmacie Centrale, 57, avenue Léopold-Robert, mercredi 3 mai, de 9-12 et de 14-17 heures.
Moutier: pharmacie Greppin, rue Centrale 55, vendredi 5 mai, l'après-midi de 14-17 heures.
Saint-Imier: M. Voirol, pharmacie du Vallon, rue Francillon 4, vendredi 5 mai, le matin de 9-12 heures.

service tapis
mode
neuchâtel tél. 25 31 83 / 25 31 93

URGENT
A vendre belle salle à manger de style baroque, pour cause de double emploi.
Téléphoner aux heures des repas au (024) 6 33 84.

Le Service de consultations conjugales
est ouvert
à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11bis.
Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

Maculature
en vente au bureau du journal

Timbres caoutchouc vite et bien faits à la papeterie
Reymond, 5, Saint-Honoré, Neuchâtel.

Quinzaine de Neuchâtel
Vendredi 2 juin
Spectacle-promenade
Neuchâtel au bord de son lac

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

POUR 40 FR., armoire de 200 cm x 80 x 46. Tél. 25 37 14.

2 SOMMIERS, bon état. Tél. 25 84 52.

TV COULEUR portative Sony Trinitron, neuve et sous garantie. Guy de Reynier, Beau-Site 17, 2301 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 13 44.

TERRE ARABLE, 5 fr. le m³. Tél. (038) 42 16 52, pendant les heures de bureau (L. Straub).

2 FOURNEAUX A MAZOUT Couvinoise, avec tuyaux. Tél. 33 27 40.

SOULIERS DE FOOTBALL No 35; 1 parc; 2 blazers (8 ans); 1 pése-bébé; 1 chaise; 1 baby-relax. Tél. 42 29 92.

SOMMIER avec matelas, largeur 130 cm, très bon état, 150 fr.; canapé et fauteuils en teck, style suédois, bon état, 300 fr. Téléphonez au 24 15 72, de 9 à 12 et de 14 à 18 heures.

BANC D'ANGLE en noyer, en très bon état. Tél. 24 18 42.

BELLE SALLE A MANGER palissandre noir, cuir blanc, buffet, verrier, table, 6 chaises. Etat neuf; prix à convenir. Tél. (038) 31 14 74.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE pour un après-midi par semaine. Tél. 25 53 04.

PERSONNE DE CONFIANCE (ou mère et un enfant), pour ménage soigné d'une dame seule, appartement 2 pièces, meublé ou non, confort, à disposition. Adresser offres écrites à GK 1023 au bureau du journal.

Demandes à louer

200 FR. DE RECOMPENSE à qui procure appartement 2 pièces, en ville ou ouest. Case postale 801, 2001 Neuchâtel.

JEUNE COUPLE cherche appartement ou studio, pour le 1er mai. Tél. (045) 4 28 38.

Demandes à acheter

SALLE A MANGER, style Henri II, bon état. Tél. 24 49 80.

FLUTE TRAVERSIERE. Tél. 25 89 71.

PORTE-BAGAGES pour 2 CV. Tél. 33 15 73.

ECLAIREURS CHERCHENT REMORQUES en état, bas prix. Téléphonez au 41 23 00, dès 18 heures.

Demandes d'emplois

JEUNE DAME CHERCHE TRAVAIL: classement, nettoyage dans bureau, ménage ou travail dans magasin, toute la journée ou demi-journée. Tél. 24 39 60, de 7 à 8 heures, matin et soir.

JEUNE FILLE de 15 ans cherche travail le mercredi et le samedi après-midi. S'adresser à Mlle Brolliet, rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel.

JEUNE HOMME cherche travail tous les samedis. Tél. 41 16 88.

JEUNE INSTITUTRICE cherche travail après 16 heures et le mercredi après-midi. Téléphonez 47 19 21, heures des repas.

SECRETARE, 35 ANS, de langue maternelle française, bonne connaissance de l'anglais, notions d'italien, cherche poste varié et intéressant. Adresser offres écrites à BF 1018 au bureau du journal.

A louer

AU CENTRE, CHAMBRE INDEPENDANTE. Tél. 25 37 05.

JOLI REZ-DE-CHAUSSEE, 2 chambres, cuisine, douche. Les Ponts, tél. (039) 37 14 86.

GARAGE, av. des Alpes 125, 60 fr. Téléphonez 25 80 16.

A AUVERNIER, chambre meublée, près de la gare, salle de bains à volonté, libre dès le 1er mai. Tél. 31 98 14.

ATELIER DEPOT avec places de parc, rue Louis-Favre 30. Tél. (038) 24 13 70.

AU SEPEY, SUR AIGLE, chalet meublé, confortable, jusqu'à fin mai. Dès septembre, 15 fr. par jour. Tél. (038) 31 26 00.

AU LANDERON, jardin en plusieurs parcelles. Tél. 51 22 79.

A MARIN, APPARTEMENT de 4 pièces, tout confort, balcon, conciergerie, 560 fr., tout compris, pour début juillet ou à convenir. Tél. 33 53 07.

STUDIO AU CENTRE, comprenant grande chambre meublée, pour une ou deux personnes; cabinet de toilette. Tél. 25 85 68, midi et soir.

Divers

ECHANGE manteau d'homme, le 19 avril, gare Neuchâtel. Tél. 25 50 18.

NOTRE FEUILLETON

TOUT L'AMOUR DE MA VIE...

par

37

JEAN S. MACLEOD

Il se tourna vers le Mont-Blanc dont le sommet perçait le brouillard qui enveloppait les pics moins élevés.

Après tout, je n'ai aucune raison de la déromper. — Devez-vous toujours porter un masque? demanda-t-elle involontairement. Devez-vous toujours paraître plus invulnérable que vous ne l'êtes en réalité?

Surpris par cette question, il contempla Janet avec une étrange expression dans le regard. — Un masque est parfois nécessaire, déclara-t-il enfin lentement.

Il était redevenu une énigme impénétrable. Comment avait-elle pu croire, au sommet de la montagne, qu'il l'aimait? Le petit déjeuner achevé, il annonça qu'elle pourrait se rendre auprès d'Ellis.

Vous trouvez, un miroir dans la chambre voisine et une salle de bains, dit-il en s'approchant de la porte de sortie. Sans doute désirez-vous vous rafraîchir un peu. Il lui offrait la possibilité de se ressaisir avant qu'il ne la conduise au chevet de son fiancé. Quand les pas de Martin se furent éteints dans le corridor, elle gagna la salle de bains.

Elle plongea son visage dans l'eau froide, pour essayer de dissiper la brume qui obscurcissait son esprit. Puis elle revint dans la pièce et s'arrêta devant la table de toilette et regarda le choix de brosses et d'objets qu'un homme comme Martin possède invariablement: une grosse blague à

tabac, vieille et usée, un briquet d'argent, la pipe préférée du jeune chirurgien, un numéro du «The Lancet» qu'il avait probablement lu dans l'avion en venant. Son rasoir se trouvait dans une trousse de cuir qu'il n'avait pas refermée et des mouchoirs sales et froissés s'entassaient contre la glace. Mais ce fut le dernier objet qui attira et retint son regard.

Un cadre de cuir contenant deux photographies: un portrait et un groupe. Le portrait était celui de Mrs Everett, Martin lui ressemblait: mêmes grands yeux sans peur, même front haut et intelligent, et la similitude dans la structure faciale devait se retrouver dans leur caractère. Respectée et aimée à Somerton pour sa bonté et sa droiture, Dorothy Everett possédait un rare courage qui la rendait capable de faire face à la critique et même à la défaite. Elle avait accompli son devoir sans faiblesse et avec une calme dignité, son fils agirait de même.

Quand Janet contempla la seconde photographie, un cri lui échappa. C'était un instantané déjà fané représentant un groupe posant près du filet après une partie de tennis sur les courts d'Althersage. Martin et elle se tenaient l'un près de l'autre, au centre.

Elle regardait, émue et troublée. Et la résolution si péniblement acquise fut soudain réduite en cendres par un désir plus fort que sa raison. Pourquoi Martin avait-il gardé cette image? Elle croyait qu'il ne se souciait pas d'elle. Cette humble photo conservée si longtemps lui fournissait la preuve du contraire. L'amour qu'elle avait cru lire dans ses yeux au sommet de la montagne avait toujours existé.

Elle se détourna, aveuglée par les larmes qu'elle ne devait à aucun prix laisser couler et elle regagna précipitamment le salon. Elle s'approcha de la fenêtre et contempla la neige qui tombait jusqu'au retour de Martin.

Je vous accorde dix minutes, pas plus, Janet. — Soutenu par des oreillers, Ellis reposait encore étourdi par les anesthésiques, et cependant capable de sourire de cette manière inimitable lorsque Janet entra dans la pièce.

Tout va bien, Jan, dit-il, ne vous tourmentez pas. — Elle écouta le pas de Martin décroître dans le corridor, puis, les lèvres tremblantes, elle se pencha pour embrasser son fiancé.

Vous avez admirablement supporté l'opération, mais je suis heureuse qu'elle soit derrière nous.

Jan, je n'ai pas vu le docteur Hochsölden, où est-il? — Manifestement, Martin ne désirait pas qu'il apprit pour l'instant le malaise du professeur aussi répondit-elle.

— Il... il se repose. Il a travaillé dur ces derniers mois, Martin estime qu'il s'est surmené.

— Martin accuse tout le monde de la chose qu'il est le plus apte à faire lui-même, répliqua Ellis en souriant. Il veut rentrer en Angleterre par le premier avion dès qu'il sera tout à fait rassuré sur mon cas. Il craint que Norminster et le Central ne s'envolent en son absence!

Un coup de couteau traversa le cœur de Janet. Elle aurait dû prévoir que Martin agirait de la sorte.

— L'hôpital ne peut se passer indéfiniment de ses «deux chirurgiens consultants» dit-elle et elle surprit dans les yeux du malade une lueur de regret.

— Je ne suis pas certain que Martin restera au City, dit-il comme s'il cherchait à voir plus clair dans ses pensées en cet état de demi-conscience. Il songe à revenir ici et à laisser Norminster et le Central prendre soin d'eux-mêmes.

— Ce n'est pas possible! protesta Janet, il ne doit pas faire cela.

Ellis ferma les yeux et répondit sans les rouvrir.

— Quand Martin a une idée en tête, il la réalise s'il estime que c'est son devoir, quel que soit le sacrifice que cela lui coûte.

Ellis poussa un soupir et s'endormit. Janet attendit un moment, puis quitta la pièce.

Ellis disait-il vrai? Martin voulait-il quitter Norminster pour se fixer à Genève? Pourquoi?

Il ne pouvait pas faire cela! C'était renoncer à tant de choses auxquelles tenait son cœur, il ne pouvait pas interrompre une carrière qui, sous la tutelle d'Ellis, s'annonçait si brillante. Certes, en Suisse, il pouvait se faire un nom, mais ce ne serait pas la même chose.

Qu'est-ce qui l'incitait à modifier ses projets? Il avait si souvent parlé avec confiance de l'avenir qu'il l'attendait au Central et maintenant il était prêt à tout abandonner, parce qu'il s'imaginait que c'était son devoir. Hélas, elle ne pouvait pas aller vers lui et lui démontrer qu'il avait tort. Elle n'en avait pas le droit.

Le lendemain quand elle arriva dans la chambre d'Ellis, elle fut soulagée d'y trouver Hochsölden et non Martin.

— Nous avons fait preuve de négligence hier, dit le pro-

fesseur en clignant des yeux, je demandais précisément à Mr Spencer-Wroe ce qu'il pense d'un chirurgien qui «s'évanouit» en opérant.

La jovialité de la remarque dissimulait mal un vif regret.

— Je viens d'apprendre la vérité, dit Ellis. Martin me fuit, il ne veut pas que je le remercie.

— Je n'aurais pas fait mieux, déclara le professeur.

Ellis garda un silence pensif pendant que son collègue quittait la pièce et il ne fit plus aucune allusion à Martin.

A midi Janet annonça en lui apportant son courrier.

— Il y a une lettre et un périodique renvoyés de Minster Close.

Elle les lui tendit, il écarta le journal pour examiner la lettre qui portait un timbre étranger.

— Elle vient de Formose, Margaret a enfin trouvé le temps de m'écrire.

— Votre sœur! Oh! que je suis contente, s'écria Janet.

Ellis dévora quelques feuillets de l'épaisse missive avec l'ardeur d'un enfant, puis, brusquement, il la posa et regarda Janet.

— Margaret revient. Sa lettre a mis un certain temps à me parvenir et ma sœur est, sans doute, à mi-chemin du pays, à présent.

— Vous ressemble-t-elle, Ellis? interrogea Janet.

— Juste ciel, non! Pouvez-vous imaginer une femme me ressemblant. Elle est petite et mince, du moins, elle l'était la dernière fois que je l'ai vue.

— Pourtant, elle accomplit la tâche d'une géante, remarqua Janet.

— Oui, elle est plongée dans son travail jusqu'au cou, mais je crois qu'elle a toujours eu l'intention de revenir un jour au pays, ne serait-ce que pour examiner mes arrangements domestiques.

Il se renversa sur ses oreilles en souriant tristement.

— Eh bien! en voyant Minster Close, elle aura un choc. Elle n'y trouvera pas grand confort et cependant elle refusera de descendre à l'hôtel.

— En rentrant au pays après tant d'années elle devrait pouvoir jouir d'un foyer confortable et agréable.

(A suivre)

Les nouvelles Kadett
On les reconnaît encore quand on les voit.
Mais plus quand on les conduit.



Beaucoup de nouveautés pour les Kadett.
 Kadett 1.1 litre maintenant avec 57 ch. Kadett
 Deluxe avec le nouveau moteur S de 1.2 litre et 68 ch,
 freins avant à disques, stabilisateur avant et
 arrière.

Un nouveau modèle: Kadett
 1.2 Special — conçue spécialement pour
 la Suisse.

Possède aussi le nouveau moteur S
 de 1.2 litre avec 68 ch. Equipée en série
 de freins avant à disques, de dossiers de
 sièges avant réglables, des sièges revêtus
 en tissu et d'une lunette arrière chauffante.
 Comme il n'y a pas que des autoroutes,
 elle est munie d'un stabilisateur à l'avant
 et à l'arrière, complétés par de larges pneus
 ceinturés. Pour une tenue de route parfaite.
 Et comme nous aimons la sportivité, elle possède
 aussi un court levier de vitesses sport, une calandre
 noire et de nouveaux enjoliveurs de roues.



Opel — la marque
 la plus vendue en Suisse.

Ce qui n'a pas changé sur tous les modèles
 Kadett.

Leur vaste coffre à bagages; leur prix d'achat
 modeste; leur haute valeur de revente; leur
 consommation d'essence modérée; la fameuse
 qualité Opel et le confort Opel si apprécié.
 Quand donc choisirez-vous votre Kadett?

L'Opel Kadett — «la» voiture — existe
 en de nombreuses variantes. Egalement
 avec boîte GM entièrement automatique à
 trois rapports. De 57 à 103 ch, en berline
 à 2 ou 4 portes, ou en coupé, ou bien
 en version Rallye. Ou encore en Caravan.
 De plus, toutes les Kadett sont en avance
 sur la législation sur l'épuration des gaz
 d'échappement. Opel est dans la course.

Kadett dès Fr. 7.875.—*

Kadett 1.2 Special

à partir de seulement Fr. 9.575.—*

(* Prix indicatifs. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse SA.)

Opel Kadett. C'est "la" voiture.
 (plus que jamais)

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne
 Auto-Besch 41 55 66, Merz & Améz-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Ex Garage du Pont 4 61 73, La Chaux-de-Fonds Garage
 Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50,
 Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, Le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casa-
 nova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, La
 Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurliod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Tramelan Gara-
 ge Alouette 97 50 40, Les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60,
 et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Bellaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69,
 Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Courtepin 34 12 14, Le Crêt 8 54 29, Dom-
 bresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 2, rue Michel Servet 46 08 17;
 9, route des Jeunes 42 50 46; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Giovelier 56 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, Les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du
 Tunnel 23 72 17; 7, route de Chevannes 24 26 10, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, Le Noirmont 53 11 87,
 Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, Le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Raron 5 16 66, Renens 34 01 94, La
 Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 41 36 44, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 13 35,
 Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veveys s/Sierre 5 28 16, Villeneuve 60 10 51.

1972
 1971
 1972

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Aarau, Alge, Allechwil, Appenzell, Au SG, Bâle, Berne, Bienne, Bienne-Boujean, Binningen, Birsfelden,
 Birschwil, Brigue, Brugg, Buchs SG, Carouge, La Chaux-de-Fonds, Chêne, Chiasso, Coire, Crans s/Sierre,
 Davos, Delémont, Dietikon, Dübendorf, Fribourg, Genève, Gland, Grenchen, Grindelwald, Heerbrugg,
 Hergiswil NW, Hérisau, Interlaken, Kreuzlingen, Kriens, Küssnacht ZH, Langenthal, Lausanne, Liestal, Locarno,
 Le Locle, Locher-Bains, Lucerne, Lugano, Lys, Marigny, Montana, Monthey, Montreux, Morges,
 Mültenz, Neuchâtel, Neuhausen a/Rh., Nyon, Oberwil BL, Olten, Pratteln, Reinach St., Remens, Riehen, Rolle,
 Rorschach, Sars Fée, St-Gall, St-Moritz, Saxon, Schaffhouse, Schwyz, Sierre, Sion, Sissach, Stein AG,
 Uster, Vevey, Viège, Villars-sur-Ollon, Wetzikon, Wetzikon, Wil SG, Winterthur, Yverdon, Zermatt, Zolfigue,
 Zoug, Zurich
 Londres, New York, San Francisco, Tokyo

Les actionnaires de notre établissement sont convoqués à la

100^e Assemblée générale ordinaire

qui aura lieu le

mardi 9 mai 1972, à 16.00 heures, au Stadt-Casino
 Steinenberg 14, à Bâle

Ordre du jour:

- 1^o Rapport annuel et reddition des comptes de l'exercice 1971.
- 2^o Rapport de l'Office de contrôle.
- 3^o Délégués sur:
 - a) l'approbation du rapport et des comptes annuels;
 - b) la décharge aux organes d'administration et de direction;
 - c) la répartition du bénéfice de l'exercice, le montant du dividende et la date de son paiement.
- 4^o Décision au sujet des prestations du centenaire de la Société de Banque Suisse:
 - a) Paiement aux actionnaires d'un bonus de jubilé et des tantièmes supplémentaires correspondants;
 - b) Prestations du centenaire au personnel de la banque et aux retraités;
 - c) Création de la Fondation de la Société de Banque Suisse pour la participation du personnel aux bénéfices et décision de principe au sujet de sa dotation future;
 - d) Création de la Fondation du centenaire de la Société de Banque Suisse pour le soutien d'institutions culturelles, scientifiques, d'utilité publique et de bienfaisance ou d'autres institutions analogues.
- 5^o Augmentation du capital social de 500 millions à 550 millions de francs par l'émission de 100 000 actions nouvelles au porteur d'un nominal de fr. 500, au prix de fr. 750.—, avec droit au dividende dès le 1^{er} janvier 1972.
- 6^o Constatacion de la souscription et de la libération du capital social nouveau, avec obligation pour la société qui l'a souscrit d'offrir les actions aux anciens actionnaires dans la proportion de 1 action nouvelle pour 10 actions anciennes.
- 7^o Modification des §§ 4, 13, 14, 20, 21, 25, 31, 34, 35, 36, 38 et 43 des statuts (Le texte des modifications proposées peut être consulté auprès du siège et des succursales de la banque).
- 8^o Elections:
 - a) de membres du Conseil d'administration;
 - b) de membres de l'Office de contrôle.

Les actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter sont priés de déposer, auprès de notre établissement, leurs actions (ou un certificat de dépôt d'une autre banque reconnu suffisant) au plus tard jusqu'au mercredi 3 mai 1972. Ils recevront en échange un récépissé et la carte d'admission. Les actions ainsi déposées ne pourront être retirées qu'après l'Assemblée générale.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1971 avec le rapport de l'Office de contrôle, le rapport de gestion et les propositions pour l'utilisation du bénéfice net sont à la disposition des actionnaires, à nos guichets.

Bâle, le 11 avril 1972.

Le Président du Conseil d'administration
 Samuel Schweizer

SERRURERIE
A. BRAUEN

Rampes d'escalier - Grilles
 de fenêtres décoratives
 Serrurerie générale

LES GENEVEYS s/COFFRANE
 038 / 57 14 33
 SERBATEC 24 20 66

mini
 HASSLER **prix**

Tapis de fond
 Rideaux
 Coupons
 Milieux
 Plaques de tapis
 Tapis d'Orient
 Do it yourself

Miniprix Hassler
 6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

Le spécialiste du

LAVE-VAISSELLE

Le plus grand choix de la région.

Toutes les grandes marques
 Miele - AEG - Adora - Bauknecht -
 Vaissella - Indesit - etc.

CRETEGNY & CIE
 COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21



DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
 VENTE DIRECTE

KRAMER-2002-NEUCHÂTEL
 TEL-038-250522

cojo

DISCOUNT - Serrières

Offre spéciale

Emincé de porc

100 g **120**

cojo

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

plus de 670'000 crédits
 déjà accordés

rapide — discret
 simple

X

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
 Tél. 038-24 63 63
 ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon

Je désire Fr. _____
 tout de suite en espèces.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

OSS IV PREND LE MAQUIS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Brigitta apprend à Hubert Bonisseur de la Bath que ses adversaires ont emporté le détecteur « G ».

Le fond du puits



« J'avoue que je n'en savais rien, » dit Puzatelli que cette révélation semblait laisser indifférent. « Vous n'avez pas l'air de vous douter, riposta Hubert, que ce moyen de détection peut assurer une victoire instantanée à celui qui le détient. — On dit ça, répliqua tranquillement le médecin. Mais toute arme a sa contrepartie. — On n'en donnait encore aucune à celle-ci, affirma Hubert. Si les Russes parviennent à installer ce détecteur G aux principaux endroits stratégiques du globe, ils auront la maîtrise des mers. Vous voyez que nous sommes assez loin de vos pêcheurs de langoustes ! »



Puzatelli hochait la tête, mal convaincu. « Quelle est l'importance du personnel qui travaillait ici ? » demanda Hubert à Brigitta. « Six techniciens, et six agents des services de sécurité, » dit la jeune femme. « Y compris vous ? » — « Oui, » Hubert fit mentalement le compte : un des types de l'Aronde, le visiteur nocturne du docteur, le guetteur de la falaise, le suicidé de la cabane, cela faisait quatre morts. Avec Brigitta et l'individu ficelé dans le filet, le service de sécurité se réduisait à zéro. Restaient les six techniciens.



« Depuis combien de temps sont-ils partis avec le détecteur ? » demanda Hubert. Brigitta regarda sa montre : « Une demi-heure, à peu près. Je croyais que cela faisait beaucoup plus longtemps. » — « On ne les a pas vus sur la plage. Il y a donc une autre sortie ? » — « Oui, l'escalier du puits qui donne dans l'autre galerie. — Ou mène-t-il ? » — « Aux souterrains du fort. — Je vois. Qu'est-ce qu'ils ont, comme voiture ? » — « Une camionnette, qu'ils ont envoyée cette nuit à Bonifacio. » Hubert et Puzatelli échangèrent un regard : il s'agissait de la camionnette laissée dans un fossé de la route de Gurgazio avec son conducteur morté.



« Vous sentez-vous capable de marcher ? » s'inquiéta Hubert. « Je crois que oui, » dit la jeune femme, que Puzatelli aida à se redresser. Elle vacilla un instant, mais se ressaisit. « Conduisez-nous aux souterrains du fort, voulez-vous ? » proposa Hubert avec gentillesse. Elle accepta, d'un signe de tête, et il passa devant. Sa carabine en main, Puzatelli ferma la marche. La galerie où s'était engagé Hubert devait beaucoup à la main de l'homme, et l'on distinguait partout la trace des coups de pioche. Au bout de quelques minutes, Hubert vit apparaître le fond du puits. (Copyright Opera Mundi)

Demain : La trappe métallique

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à la crème
Mouton aux haricots
Salade verte
Ananas au kirsch

LE PLAT DU JOUR :

Mouton aux haricots

Pour 4 personnes : une livre de haricots secs (flageolets) à faire tremper pendant une nuit, 750 g de haut de côtes, collet ou poitrine de mouton, 100 grammes de lard, 2 cuillerées d'huile, une de farine, assaisonnement.

Mettre chauffer l'huile dans laquelle on fait dorer le lard détaillé en carrelots, et le mouton coupé en morceaux. Quand la viande est colorée et bien revenue de tous les côtés, ajouter les haricots égouttés et éponges. Saupoudrer de farine et mouiller d'eau chaude, laquelle doit recouvrir le tout. Saler, poivrer, ajouter du laurier, du thym et une gousse d'ail, couvrir. Laisser cuire pendant une heure ou une heure et demie à feu doux.

Collants

Pour bien entretenir les collants, il faut les laver avant de les mettre pour la première fois et ensuite les laver chaque soir. Prendre soin de ne les enfiler qu'avec des gants pour ne pas accrocher les fils avec les ongles. Lorsque l'on achète des collants, les prendre assez grands. Trop étirés, ils craquent plus facilement.

Chapeaux

Vous aimez les chapeaux ? Vous n'avez que l'embaras du choix cette année. On voit des tambourins de groom, des canotiers en paille laquée, à ruban fleuri, des bérêts en feutre posés sur le côté, des feutres d'hommes emboîtants, des bretons, de grands bérêts drapés, genre chasseurs alpins ou marins, des chapeaux de pêcheurs gansés, des foulards noués à la gitane, des capelines...

Fumeur

Si votre mari ou vous-même êtes des fumeurs enragés, vous toussiez certainement le matin en vous levant. Prenez une infusion de feuilles de fraisier, 30 g de feuille par litre d'eau. La feuille de framboisier a les mêmes vertus pour calmer les toux.

Bricolage

Etes-vous bricoleuse ? Transformez le vieux bahut en un meuble de rangement. Il suffit pour cela de le recouvrir de papier peint lavable à motifs floraux.

Votre prénom : Agathe

Agathe vient du grec Agathos et signifie : celle qui est bonne. Les Agathe font souvent preuve d'un caractère vif et éveillé. Très sérieuses, elles savent bien mener leurs affaires et sont fréquemment dominatrices.

Télévision

Toute personne qui se plaint d'avoir mal aux yeux en regardant la télévision, est une personne qui a une vue défaillante. Ainsi la télévision est le meilleur examen de vue qui existe à l'heure actuelle. C'est un bon test pour chacun d'entre nous. Cependant, si vous ressentez une simple fatigue qui se manifeste après un long moment devant votre petit écran, vous pouvez porter des lunettes teintées spécialement, vertes, jaunes ou marron.

Ces filtres arrêtent la majeure partie des radiations bleues, mais pas la totalité, pour ne pas trop altérer l'appréciation des couleurs. Il ne faut pas utiliser n'importe quelle lunette solaire pour la télévision ; cela ne servirait qu'à fatiguer davantage vos yeux, surtout si les verres sont foncés.

A méditer

L'argent apporte la nourriture mais pas l'appétit, le médicament mais pas la santé, des serveurs mais pas des amis. IBSEN

HOROSCOPE

Journée propice pour présenter requêtes, plans et idées étudiés soigneusement. La soirée sera consacrée à la détente et permettra l'évocation de souvenirs.

Naissances : Les enfants de ce jour auront un esprit très ouvert. Ils seront bienveillants et sympathiques.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Evitez que votre rhume ne contamine l'entourage. Amour : Réfléchissez avant de prendre une décision. Affaires : Ne relâchez pas vos efforts. Soyez tenace.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Prenez le temps de mastiquer vos aliments. Amour : Ne laissez pas le silence s'installer entre vous. Affaires : Vous manquez d'assurance, cela ne facilite pas une promotion future.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Vous ne devez pas négliger les petits maux. Amour : Il est pénible de se taire lorsqu'on a quelque chose sur le cœur. Affaires : Accomplissez votre travail en temps voulu.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Ne laissez pas s'accumuler une grande fatigue. Amour : Montrez-vous généreux, désintéressé. Affaires : Votre optique n'est pas forcément la bonne.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Essayez de vous coucher plus tôt. Amour : On ne bâtit pas une vie commune sur un château de sable. Affaires : Servez-vous de vos connaissances pour en tirer le meilleur avantage.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : N'oubliez pas de prendre vos médicaments. Amour : Faites le premier des concessions qui s'imposent. Affaires : Soyez plus méthodique et ordonné.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Modérez votre appétit si vous voulez maigrir. Amour : Ne jouez pas avec les sentiments de l'être cher. Affaires : Attendez un moment plus propice pour faire des suggestions.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Vous avez un peu mal à la gorge, faites des inhalations. Amour : Vous n'avez pas toujours raison et vous le savez. Affaires : Etudiez toutes les propositions.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Supprimez le pain, les féculents. Amour : Ne montrez pas trop votre antipathie à des amis envahissants. Affaires : Ne faites aucune dépense inconsidérée.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Consommez régulièrement des produits diététiques. Amour : N'hésitez pas à vous confier à vos amis. Affaires : Une explication franche avec vos collègues est conseillée.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Voyez votre dentiste. Amour : Reconnaissez vos torts. Affaires : Dirigez bien vos affaires, le succès est assuré.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Votre santé est tributaire de votre moral. Amour : Soyez très compréhensif et diplomate. Affaires : Efforcez-vous d'être ponctuel.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts : Peintures de M. Campbell, D. Schinasi et Ch. Jelenkiewicz.
Galerie-Club : Exposition de photographies.
Hall du collège latin : Exposition de dessins d'enfants.

Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.

Centre culturel neuchâtelois : Exposition L'Affaire Sacco et Vanzetti.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace : 20 h 30, Le Saut de l'ange. 18 ans.

Arcades : 20 h 30, La Veuve Couderc. 16 ans.

Rex : 20 h 45, La Jonque des plaisirs. 18 ans.

Studio : 20 h 30, Klute. 18 ans.

Bio : 18 h et 20 h 45, Décameron. 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, L'Or de Mackenna. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'École jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le

pharmacien à disposition en cas d'urgence.

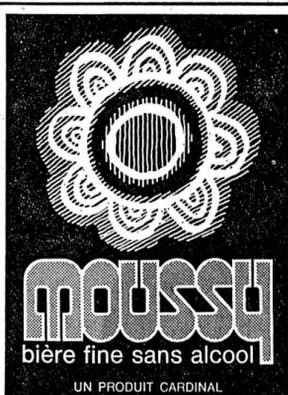
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry, la Côte : W. Gauchat, Pesex, tél. 31 11 31.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Killer Kid.

LA NEUVEVILLE

Galerie d'Art : Yvone Duruz, peintures, gouaches et aquarelles.



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 Présence catholique
18.30 (C) Demain : Genève
18.50 (C) Trois petits tours et puis s'en vont
19.00 (C) Courrier romand
19.10 Les Dernières Volontés de Richard Lagrange
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 (C) Le Piano magique
21.00 Ici Berne
21.05 Aujourd'hui
21.45 Les Actes des Apôtres
22.45 Téléjournal (C) Portrait en 7 images

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 (C) L'éveil du printemps
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 (C) Le pinceau comme arme
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Un siècle de chirurgie
20.00 Téléjournal
20.20 Test
21.10 Sport 72
21.55 Téléjournal
22.05 (C) En marge des élections du Grand conseil dans le canton de Schwyz

FRANCE I

9.45 Télévision scolaire
12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.45 Je voudrais savoir
14.05 Télévision scolaire
16.00 Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir

CHAQUE MERCREDI, dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

FRANCE II

20.15 L'inconnue du vol 141
20.30 Procès
22.20 Un ton au-dessus
23.15 Télé-nuit
13.30 (N) Télévision scolaire
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (N) A deux pas de l'enter
18.00 (C) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.40 (C) Cadet Rousselle
21.30 (C) Mannix
22.30 (C) Match sur la II
23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

10.00 Per la scuola
11.00 Per la scuola
18.10 (C) Per i piccol
19.05 Telegiornale
19.15 Incontr
19.50 Chi è di scena
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) Giulietta degli spiriti
23.15 Oggi alla camera federal
23.20 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, à feuilleter. 21 h, Geradeaus bis zum Morgen. 22.20, téléjournal, météo. 22.40, cinéma. 23.25, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, Deutschland, deine Schleswig-Holsteiner. 19.10, Max la menace. 19.45, informations, météo. 20.15, cantines et capitalisme. 21 h, Meurtre à Munich. 21.50, aspects de la vie culturelle. 22.35, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les garçons. 13.05, le carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, repartir à zéro. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.05, les freins à disques. 18.30, le journal du soir, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, le passe-partout. 20.30, Le Maître de Santiago, pièce de Henry de Montherlant. 22 h, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h,

université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, autoradio. 8.30, fanfare. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire des pays alpestres. 11.05, œuvres de H.-C. Lumbye. 11.30, chansons et danses populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, Olga Meyer, écrivain pour la jeunesse. 14.30, orchestre F. Pourcel et E. Decoty, accordéon. 15.05, festival pascal de Salzbouurg 1972. 16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, L'Histoire du Petit Muck (2). 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, pour les amateurs de cabaret. 22.25, jazz. 23.30, pop 72.

MOTS CROISÉS

Problème no 692

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Danses provençales. 2. Qui ont les caractères de la graisse. 3. Celle d'Archimède est utilisée pour élever l'eau. — Il ajoute à la grâce de la ballerine. 4. Petite pièce pour violon. — Possessif. — Pièce qui suit l'entrée. 5. Déchiffre. Pistolet automatique. — Adverbe. 6. Le lézard comme le caméléon. 7. Génie fantasque. — Assassins à gages. 8. Etendis. — Fait consister. 9. Il vit près du Grand Lac Salé. — Elle aurait fondé les Jeux floraux. 10. Abjure. — L. de Vinci en pratiqua plusieurs.

VERTICALEMENT

1. Qui attire irrésistiblement. — Bayard ne l'a pas connue. 2. Préfixe. — Vieil instrument de musique champêtre. 3. Assujéti à demeure. — Héfétique. 4. Fruit. — Peut être un chagrin. 5. Vieillard de bon conseil. — Cri de douleur. 6. Laissez sur l'ardoise. — Ils vous rendent blancs comme neige. 7. Service armé. — Adverbe. — Petit fleuve. 8. Possessif. — Au confluent de la Meuse et de la Sambre. 9. Ancienne épée. — Fourrage frais. 10. Le théâtre ne leur fait pas les honneurs de l'affiche.

Solution no 691

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	P	A	R	G	N	A	N	T	S
2	P	R	I	A	E	L	I	E	E	
3	O	U	T	A	N	I	T	E	N	
4	I	D	E	M	I	R	E	A		
5	E	M	P	I	E	T	A	N	T	
6	A	N	U	S	S	A	T	I		
7	U	T	O	R	M	E	G	A		
8	T	N	A	U	T	I	S	M	E	
9	R	E	U	S	S	I	S	E	R	
10	E	T	E	A	N	E	S	S	E	





Rares sont celles qui offrent autant pour si peu.

Ce n'est pas nous qui le disons. Nous avons entendu cette remarque à maintes reprises de la bouche de nos clients. Même d'autres automobilistes en conviennent. La remarque est vraie pour chacun des 17 modèles MAZDA. Certainement aussi pour les quatre nouvelles MAZDA 818. Jugez-en vous-même: 81 CV SAE, 4 cylindres, 1272 cc, arbre à cames en tête, 155 km/h, freins à disques à l'avant, frais d'entretien

Mazda 818
dès fr. 9450.-

particulièrement faibles, sièges-couchettes avec appui-tête incorporés, intérieur luxueux pour 5 personnes. MAZDA 818 — pour les automobilistes qui désirent davantage pour leur argent. Ou autant qu'avant pour moins d'argent. Nous les invitons tous à une course d'essai.

MAZDA

Mazda de Fr. 7.750.- à Fr. 15.200.-

17 modèles MAZDA: 1000 7750.-; 1300 8750.-; 818 STD 9450.-; DX 9990.-; Coupé 10700.-; Combi 10950.-; 616 STD 9900.-; DX 10950.-; Coupé 11950.-; Automat. 12250.-; 1800 12700.-; Combi 13400.-; R100 11950.-; RX3 DX 13500.-; Coupé 13900.-; RX2 SDX 14700.-; Coupé 15200.-.



Plus de 200 concessionnaires et agents MAZDA en Suisse

Importateur Blanc & Paiche SA Genève 022 46 89 11 NE Neuchâtel Pathway 038 2444 24 Garage Poudrières 038 2522 33 Boudevillers Rossetti 038 36 15 36 Buttes Grandjean 038 61 25 22 La Chaux-de-Fonds Seydoux 038 22 18 01 Le Locle Brigodol 038 31 30 58 Saint-Blaise Blaser 038 33 28 77

ÉCOLE MODERNE

COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES
NEUCHÂTEL 12, place Numa-Droz Tél. 24 15 15

COURS DE VACANCES ALLEMAGNE

Echange possible d'étudiants. Centres d'études et de tourisme. Cours d'été. Logement dans une famille. Loisirs dirigés: excursions, visites. Documentation détaillée au secrétariat de l'École.

Autres cours: Secondaires 2me - 3me - 4me années.

Langues - Raccordement - Secrétariat commercial, médical et de tourisme - Administration

COURS DU SOIR

Membre de la FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Volez avec nous vers le soleil de Yougoslavie

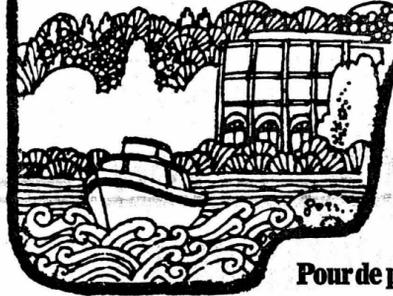
Kuoni-vois de jour vers la mer!

7 jours dès Fr. 338.-!

Vol hebdomadaire, chaque samedi à des heures propices du jour à bord d'un jet Caravelle de JAT, vers les rives romantiques de Yougoslavie. Correspondance directe Genève-Pula!



Aux jeunes et à tous ceux qui ont un faible pour la Yougoslavie, notre Club Soleil se réjouit de pouvoir leur proposer des offres spéciales!

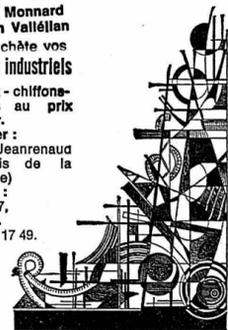


Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 2445 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/ Collège, Tél. (032) 299 22

VALMON RÉCUPÉRATION

Michel Monnard et John Valléan vous achètent vos déchets industriels métaux - chiffons - papiers au prix du jour. Chantier: qual Jeanrenaud (vis-à-vis de la Brunette) Bureau: Gare 27, Boudry. Tél. 41 17 49.



Piscine privée "APOLLO"

Se baigner chez soi dans de l'eau non polluée!

PISCINE APOLLO: montage et démontage faciles (environ 1 heure); se pose sur gazon, sable, terre, béton, etc.; également escamotable; n'exige aucun entretien; profondeur env. 1 mètre ou plus. **PRIX IMBATTABLE:** Ø 4 m 70, environ 18.000 litres, Fr. 2300.-; Ø 7 m 40, environ 44.500 litres, Fr. 3300.-. Pour les amateurs de camping

tente IGLOO

montage 3-5 minutes - poids total à partir de 9 kg; type 160 - 2-3 personnes, à partir de Fr. 398.-; type 205 - 3-4 personnes, 5 ans de garantie; type 320 - 5-6 personnes. Exposition permanente - vente - renseignements REPABAD H. Brülhart, Berg 3185 Schmitten. Tél. (037) 36 17 14. Prospectus à disposition.

AUVERNIER

La Golée

Tél. 31 67 46

Réparations de machines à laver

25 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations, ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques, à la maison spécialisée

Tanner - Neuchâtel

Portes-Rouges 149 - Tél. 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

Aeschbach maintenant avec recettes surprise!

Avec BON votre prochaine bouteille Salad-Cream ne coûtera que **1.85**

Un sur deux des carnets de recettes surprise que vous trouverez fixé au col de chaque bouteille de vinaigre aux aromates

et de Salad-Cream Aeschbach contient un bon de 50 cts. Si vous le délivrez lors de l'achat d'une bouteille de Salad-Cream vous économiserez 50 cts.

Vous y gagnez à coup sûr:

Le vinaigre aux aromates et la Salad-Cream Aeschbach sont préparés exclusivement à base de fines herbes fraîches. En plus avec huile de germes de maïs qui les rend particulièrement fins et délicats! Les meilleures salades avec

Aeschbach

Vinaigre aux aromates Salad-Cream



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Cette semaine, à nouveau, une spécialité qui fait plaisir:

Rôti fumé nordique

Un excellent repas qui ravit les fins connaisseurs
100 g Fr. 1.50



La vie nationale

Coopération scientifique européenne : les Etats donnent le feu vert à l'exécutif

BERNE (ATS). — Ouvrant la session extraordinaire d'avril, le président du Conseil des Etats, M. Bolla (Rad-T), donne la parole au rapporteur du 1er objet à débattre, M. Baechtold (Rad-SB). Il s'agit de la coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST) dont fait partie la Suisse et dont elle a signé 5 projets.

M. Jauslin (rad-BL) défend le projet en disant qu'il s'agit là d'un premier pas. M. Reimann (Pic-AG) déclare que la Suisse a besoin de rassembler des expériences dans ce domaine. Il défend donc l'entrée en matière.

des projets est le résultat d'une coopération internationale. Ce choix nous est donc imposé. Il y a bien un léger risque à s'engager dans cette coopération, mais il faut bien le prendre. L'opinion prévaut maintenant que la recherche n'est plus du ressort unique de l'économie privée. L'Etat doit y participer.

LAUSANNE Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1971

« Les résultats pour 1971 sont satisfaisants, mais ils ne sont pas trop en regard des années à venir », a déclaré, hier à Lausanne, le chef du département cantonal des finances, M. André Gavillet, présentant à la presse les comptes de l'Etat pour l'an dernier.

Sur un total de dépenses brutes de 806.268.251 fr. et 807.154.098 fr. de recettes, les comptes font apparaître un bénéfice de 885.846 fr. 76. Ce résultat est dû notamment à une augmentation sur le revenu et la fortune, de l'impôt sur les gains immobiliers, sur les bénéfices des capitaux ainsi que sur les impôts de étrangers taxés sur la dépense, les successions et donations et les droits de mutations.

En revanche, le budget pour cette année est moins réjouissant ; il prévoit 838.384.000 fr. de recettes brutes et 873.343.000 fr. de dépenses brutes, soit un déficit de près de 35 millions de francs.

LA CHAUX-DE-FONDS

Contre un fourgon

Hier peu avant 7 heures, un fourgon conduit par M. G. Palumbi, domicilié en ville, roulait rue de la Ruche en direction nord. Le conducteur obliqua à gauche pour suivre la rue des Crétins en direction ouest. De ce fait, il coupa la route à un cyclomoteur piloté par le jeune Henry Gorski, du Locle, âgé de 16 ans, qui circulait en direction sud. Sous l'effet du choc, le jeune homme fut projeté sur un autre fourgon à l'arrêt au « stop ». Souffrant de contusions multiples, il a été transporté en ambulance à l'hôpital. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

Syndicat intercommunal : oui enthousiaste

Hier, en fin de journée, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds se retrouvait à nouveau, pour poursuivre son marathon « préféctoral » comme l'avait souligné un élu du peuple. Avant-dernière séance de la législature, convient-il de préciser, puisqu'il restera les comptes 1971 à examiner. Et bien sûr le projet du futur centre Numadroz.

La réunion d'hier, sur laquelle nous reviendrons en détail, faute de place, était réservée uniquement au rapport à l'appui d'une demande d'autorisation de signer avec la commune du Locle une convention visant à la constitution d'un syndicat intercommunal pour l'aménagement d'une zone d'intérêt commun au Crêt-du-Locle.

Trois jours à peine après le législatif local, celui de la Chaux-de-Fonds, acceptait cette signature. A l'unanimité et par appel nominal. C'est dire que si l'on n'a pas débouché à cette occasion les bouteilles de champagne, l'état d'esprit y était. Une double victoire donc à l'actif des exécutifs des deux grandes villes. Mais un aboutissement logique de l'effort de chaque parti, comme le soulignait un conseiller général. A sa manière, chacun y a participé, et le résultat est là.

Un apparentement synonyme d'un futur quorum ?

Il restait une semaine, après le dépôt des listes, pour que les partis « en leur âme et conscience » examinent et la situation politique et surtout les possibilités d'un éventuel apparentement.

Nous avions déjà, lors d'un précédent article, laissé supposer que la composition actuelle, telle qu'elle existait à l'issue de ce lundi 17 avril, c'est-à-dire une seule alliance « réelle » entre libéraux et PPN, et une autre « tactique » entre radicaux et jeunes radicaux.

Nous avions déjà, lors d'un précédent article, laissé supposer que la composition actuelle, née du lundi 17 avril, c'est-à-dire une alliance tactique (PPN et libéraux) et pratique (radicaux et jeunes radicaux) pourrait subir quelques modifications. Certes, les socialistes refusaient tout apparentement tandis que l'on voyait mal le « parti sans laisser d'adresse » avec son large éventail de tendances les plus diverses offrir ses services à une cause précise.

Restaient en lice d'une part l'Alliance suisse des indépendants et le parti démocrate-chrétien.

Un communiqué conjoint paraîtra aujourd'hui, tout voit la teneur : Apparementement des listes de candidats : les comités du parti démocrate-chrétien et de l'Alliance suisse des indépendants, à la Chaux-de-Fonds, ont pris la décision d'apparementer leurs listes pour les prochaines élections communales des 6 et 7 mai à la Chaux-de-Fonds.

Chaque parti fera néanmoins sa propre propagande électorale et conserve sa liberté totale avant, pendant et après les élections. « Cette décision contraire aux principes de non-apparementement de l'Alliance des indépendants a été prise malgré tout dans le double but de permettre une juste répartition des sièges et du quorum fixé à 10 % dans le canton de Neuchâtel, de permettre aux électeurs de voter valablement soit pour le parti démocrate-chrétien, soit pour l'Alliance suisse des indépendants, sans avoir le sentiment de perdre leur voix et de soutenir indirectement un autre parti déjà représenté au Conseil général. »

Sans être une surprise cet apparementement de dernière heure risque de remettre en cause certains pronostics réalisés au sein des partis traditionnels. A ceci une raison. En 1968, les indépendants avaient obtenu 9,3 % des listes, manquant à quelques unités près une entrée remarquée au sein du Conseil général. Quant aux démocrates-chrétiens, devenus aujourd'hui le parti chrétien-démocrate, ils réunissaient 5,8 %.

Considérant une perte globale commune, quoiqu'il en soit, d'un oubli du corps électoral en quatre ans, à une modification des conditions économiques, à l'arrivée peut-être du MNA dont on ignore encore où il récoltera effectivement ses forces, l'on doit convenir que le 7 mai, cet apparementement réunira le quorum de 10 % et placera alors quatre conseillers généraux au moins. Au détriment de qui ?

Ph. N.

A Neuchâtel et dans la région

MORT SUBITE DE M. EMILE GRAU PRÉSIDENT DE COMMUNE DU LANDERON

Hier en fin d'après-midi, l'annonce du décès subit de M. Emile Grau, président du Conseil communal du Landeron, a jeté la consternation dans la région. Durant la matinée, le défunt s'était personnellement occupé du deuil d'un ami contemporain. Peu après midi, c'est à la morgue même qu'il fut frappé. Le médecin appelé d'urgence le fit conduire à l'hôpital. Vers 16 heures déjà, il devait décider à Neuchâtel.

M. Grau était entré au Conseil général en 1948. Il se montra très actif dans les commissions et présida l'autorité législative en 1960 puis en 1964. C'est cette année-là qu'il entra au Conseil communal, assumant la direction des domaines et des bâtiments jusqu'au départ de M. Fred Raymond. Le 29 juin 1965, M. Grau était nommé à la présidence de l'exécutif, tâche qu'il assumait avec un zèle particulier jusqu'à ce jour. Sous sa conduite, les autorités communales ont eu à remplir de lourdes tâches consécutives au développement. Durant cette période, d'importantes réalisations ont été faites au Landeron : la nouvelle ferme de Combaz, le centre administratif, le port, la piscine et la station intercommunale d'épuration.



Le chauffeur en a été quitte pour la peur

Hier au petit jour, un train routier venu de Tavannes roulait en direction de Neuchâtel. Peu après la carrosserie Nouvelle, au Landeron, sur le virage nécessitant par les travaux de la N5 le convoi est sorti de la route glissante. Le gros camion chargé de bobines de papier ainsi que la remorque ont culbuté au pied du talus de la partie sud de la route. Le chauffeur en est resté quitte pour la peur.

(Avispress - J.-P. Baillod)

A l'aula des Terreaux Toujours l'avortement

C'est à l'aula des Terreaux que les deux sections masculine et féminine des Samaritains avaient invité hier soir la doctoresse Favre Buttiaz, à venir parler de ce que signifie pour les Samaritains l'initiative pour la décriminalisation de l'avortement. Mme Favre a su donner exactement l'information qui devrait se répandre largement dans le public. Du point de vue médical, que signifie l'acte d'interruption de grossesse ? A quoi s'attaque-t-on ?

DERNIÈRE HEURE

Le LEM gravitera autour de la Lune

HOUSTON (AFP). — Le module lunaire « Orion » séparé, de la cabine mère « Casper », n'ira pas s'écraser comme prévu sur la Lune. Il a perdu son contrôle d'altitude et roule sur lui-même tel un caillou lancé dans l'espace. Si l'opération avait pu être réalisée, en s'écrasant sur la Lune, « Orion » aurait provoqué une onde de choc qui aurait été enregistrée simultanément par les quatre mini-laboratoires installés sur la surface lunaire par les équipages des vols Apollo précédents.

Par ailleurs, Thomas Mattingly a été contraint d'éjecter du module de service un bras articulé portant un spectromètre de masse qui avait été utilisé pour le repérage du champ magnétique lunaire au cours de la ronde de « Casper » autour de la Lune. Une telle opération ne devenant obligatoire, le bras articulé ne se repliera plus. La présence de ce bras aurait pu gêner la mise d'Apollo sur sa trajectoire vers la Terre.

ECONOMIE ET FINANCES

NESTLÉ ALIMENTANA S. A. : près de 200 millions de bénéfice net

Les comptes au 31 décembre 1971 de Nestlé Alimentana accusent un bénéfice net de 196,2 millions de fr. (année précédente 179,6) qui, ajouté au montant de 0,4 million (0,5) provenant du dividende 1970 sur les actions de fondateurs d'Unilac Inc., et au bénéfice reporté de 1970 de 1,6 million (2,6), donne un total disponible de 198,2 millions de francs (182,7).

Les résultats consolidés des groupes Nestlé Alimentana et Unilac comprennent, pour la première fois en 1971, les chiffres des groupes Ursina et Libby. Les ventes de 1971 totalisent 14.651 millions de fr. (année précédente 10.205). Le bénéfice net après impôts est de 537 millions (534), mais il y a lieu de relever qu'il a été fortement influencé par la perte de change sur capital circulant exceptionnellement élevée en raison de divers alignements monétaires au cours de 1971. En outre, les droits de timbre et dépenses occasionnés par les augmentations de capital et la fusion Nestlé-Ursina ont pesé sur le résultat. Abstraction faite de ces éléments extraordinaires, on constate une progression d'une centaine de millions de fr. ou presque 20 % ; celle au niveau du résultat d'exploitation courante est même d'un pourcentage un peu plus élevé.

Câbleries et tréfileries de Cossonay

Du fait de la baisse du cours du cuivre, qui constitue la principale composante du prix de revient moyen de l'entreprise, la société anonyme des Câbleries et tréfileries de Cossonay a vu son chiffre d'affaires reculer d'environ 120 millions de francs en 1970 à 110 millions en 1971. Cependant, l'occupation dans les ateliers a été plus intense et, si le montant des ventes a diminué, les quantités livrées ont augmenté. Le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 8.731.000 francs (9.058.000 fr. en 1970), a permis le versement d'un dividende inchangé de 90 francs par action au capital de 30 millions.

Le chiffre d'affaires global du groupe a baissé de 6 % pour s'établir à environ 475 millions de francs. Le nombre total des personnes occupées est de 6250, dont 867 à Cossonay-Gare. Les sociétés affiliées sont Appareillage Gardy (Neuchâtel), avec des entreprises en Suisse et à l'étranger, Electro-Matériel (Zurich), Usines métallurgiques (Dornach), Tarex-Manurhin (Genève) et Manurhin-Tarex (Mulhouse), Isolierrohrfabrik (Hallau), Redifusion Télévision (Neuchâtel) et Cablex (Penthazal).

LES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST ET LES PAYS ARABES En 1971, la RFA a augmenté de 20 % ses importations en provenance des pays arabes. Il s'agit surtout de la Libye, de l'Arabie Saoudite, de l'Algérie, d'Oman et du Koweït. Le pétrole joue évidemment un rôle dominant. Le montant des importations allemandes en provenance des pays arabes s'est élevé à 6,5 milliards de DM (près de dix milliards de francs) alors que les exportations vers ces mêmes pays n'ont atteint que 4,6 milliards de DM (7 milliards de francs).

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for city (NEUCHATEL, LAUSANNE, GENÈVE, LONDRES, FRANCFORT, NEW-YORK) and dates (21 avril, 24 avril) showing stock market data.

Table with columns for 'La tendance' and 'Marché libre de l'or' showing market trends and gold prices.

Groupe Sulzer : sombres perspectives

Le groupe Sulzer s'attend pour 1972 à une diminution des commandes, peut-on lire dans le rapport du groupe pour l'exercice 1971. Tandis que les frais auront tendance à augmenter, les prix resteront sensiblement les mêmes, ce qui devrait conduire à une diminution de la marge de bénéfice. En 1971, les entrées de commandes du groupe ont atteint 2,9 milliards de francs (1970 : 2,7 milliards). Le total des commandes facturées s'est monté à 2,7 milliards de francs, contre 2,2 milliards en 1970. Pour ce qui est de l'entreprise Sulzer Frères S.A., Winterthour, le chiffre d'affaires facturé s'est monté à 1,1 milliard de francs, soit une augmentation de 19 pour cent. L'entrée de commandes a passé de 1,10 milliard à 1,15 milliard de francs. Le chiffre d'affaires le plus important a été atteint par les machines à tisser. En revanche, pour ce qui est de la fonderie, une diminution importante des commandes a été enregistrée.

lions l'année précédente, l'augmentation étant due principalement au portefeuille de participations étrangères. Le capital de roulement est passé de 622 à 743 millions de francs et la somme du bilan de 734 à 862 millions. D'autre part, le compte de la maison mère présente un produit de 1,15 milliard et un total de dépenses de 1,12 milliard. Quant au bénéfice net, il se monte à 32 millions de francs. Enfin, dans les passifs, les fonds de tiers sont passés de 430 à 503 millions.

Georges Fischer S. A. Schaffhouse

Georges Fischer S.A., Schaffhouse, comprend la maison mère ainsi que la succursale de Singen, a réalisé durant l'exercice 1971 un bénéfice de 15,3 millions (15,6 millions en 1970). La société a atteint un chiffre d'affaires de 555 millions (519 millions en 1970) et le groupe « GF » de 1,116 milliard (1,042 en 1970). Le conseil d'administration va proposer à l'assemblée générale, qui aura lieu le 17 mai 1972, un dividende de 60 fr. (année précédente 60 fr. plus bonus payé à l'occasion du Jubilé) par action au porteur et de 12 fr. (12 fr. plus bonus) par action nominative, dont à déduire 30 % d'impôt à la source. A la réserve légale seront à attribuer 800.000 fr. (900.000 fr.) et aux institutions sociales « GF » 1 million (1 million).

